

Le Locle à côté de la plaque?

Le Locle ■ *La signalétique des rues laisse à désirer: plaques manquantes ou corrodées donnent une piètre image de la ville*



De nombreuses rues de la Mère-Commune sont dépourvues de signalétique ou bien celle-ci est dégradée (en médaillon). Un conseiller général s'en est ému. Interpellé, le conseiller communal en charge a répondu que la commune faisait et continuerait de faire «son possible». C'est-à-dire

peu de choses, dans la mesure où aucun budget spécifique n'est prévu. Une bonne nouvelle toutefois: l'absence de plaques à certains endroits n'empêche pas le SIS d'arriver à bon port.

PHOTOS ARCH-LEUENBERGER ET PERRIN

■ page 10

FONCTIONNAIRES

Pas d'emploi à vie

La loi neuchâteloise sur le statut des fonctionnaires prévoit le cas des suppressions de postes, même pour raisons économiques. Mais avec des garde-fous.

■ page 2



TORNOS

Dans la cible

Le fabricant de machines-outils Tornos a atteint ses objectifs pour les neuf premiers mois de l'année. Le chiffre d'affaires progresse et les pertes se réduisent.

■ page 13



SAINT-MARTIN

Gelée à risque

L'an passé, 78% des gelées de ménage pour la Saint-Martin n'étaient pas conformes. Cette année, les professionnels se sont appliqués...

■ page 14



Un mélange détonant

Profitant de l'absence de son premier ministre, par ailleurs chef de l'opposition, accusé de complaisance envers les rebelles tamouls, la présidente du Sri Lanka a tout à la fois limogé hier trois de ses principaux ministres, suspendu le Parlement et placé l'armée sous ses ordres. Mais en offrant cependant le dialogue au mouvement extrémiste des Tigres de l'Eelam tamoul.

La gravité de ces décisions est à la mesure de la situation pour le moins chaotique de l'île, depuis longtemps ravagée par une guerre civile qui a déjà fait plusieurs dizaines de milliers de morts.

La composition de la population sri lankaise n'est pas faite il est vrai pour simplifier les choses. Avec 70% de Cinghalais bouddhistes et 20% de Tamouls hindouistes – le reste étant formé principalement de musulmans –, les sources de conflit sont innombrables. Depuis les années quatre-vingt, les Tigres tamouls réclament un Etat indépendant dans le nord de l'île qu'ils contrôlent, n'hésitant pas à recourir aux méthodes terroristes les plus sanglantes. Pour ne rien arranger, cette zone nord est flanquée d'une vaste région d'obédience tamoule,

mais comprenant, à peu près par tiers, des hindous, des musulmans et des bouddhistes. Le tout constitue à l'évidence un mélange hautement détonant.

Les musulmans subissent depuis des années la pression des extrémistes tamouls, qui tentent de chasser de ces zones pluri-confessionnelles. Sans succès jusqu'ici. Or, c'est là le phénomène nouveau, les jeunes musulmans, influencés par le réveil de l'islam sur le plan mondial, tentent maintenant de s'armer, même s'ils ne semblent pas encore noyautés par les réseaux extrémistes islamistes. Du coup, les Tigres tentent actuellement de les amadouer pour ne pas affaiblir leur position dans les négociations qui sont sur le point de s'engager avec le gouvernement, en raison du cessez-le-feu qu'ils ont signé avec lui l'an passé.

Pour la présidente du Sri Lanka, le dilemme consistait donc à subir la montée en puissance des Tamouls, ou à renoncer au pluralisme démocratique. Malgré sa quasi-prise de pouvoir, les négociations à venir restent pour le moins périlleuses...

Jacques Girard

OPINION

À LA UNE

LA CHAUX-DE-FONDS

Homme sauvé de justesse

■ page 7

SRI LANKA

Un coup d'Etat légal

■ page 24

Une première ratée

Hockey sur glace ■ *La Suisse a concédé un court revers devant un Canada pourtant expérimental*



Olivier Keller est en mauvaise posture face à Ryan Savoia: au Hallenstadion de Zurich, les gars de Ralph Krüger ont manqué d'automatismes pour éviter une défaite (1-2) frappée du sceau de la logique.

PHOTO KEYSTONE

■ page 28

GRAND CONSEIL

Automobilistes taxés davantage

Les députés neuchâtelois ont accepté hier à une large majorité d'augmenter de 4% en moyenne la taxe sur les véhicules automobiles, les remorques et les bateaux. Le produit de cette hausse, soit 1,75 million de francs par an, ira dans le compte routier cantonal, actuellement déficitaire.

■ page 3

RADICAUX

Prise de têtes

Michèle Berger et Jean-Claude Cornu, tous deux en campagne électorale pour le Conseil des Etats, sont entrés en rébellion hier contre le PRD suisse. Ils trouvent inadmissible les propos tenus par la direction radicale qui entend soutenir la candidature de l'UDC Christoph Blocher au Conseil fédéral.

■ page 19

SOMMAIRE

Télévision	15
Cinés-loisirs	17
Feuilleton	22
Bourse	27
Sports	28-33
Adresses pratiques	34
Carnet	35

Rapprocher les musées des écoles

Pédagogie ■ Un site internet pour favoriser les visites

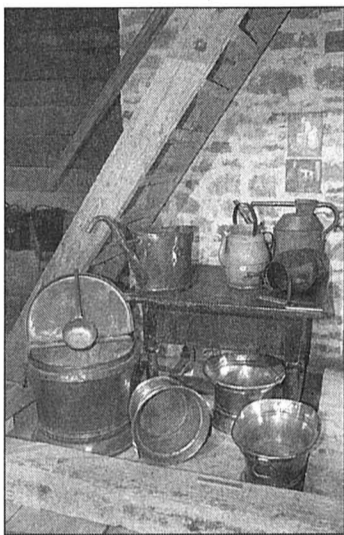
Partant du principe qu'«on n'en fait jamais assez pour promouvoir les musées», la commission pédagogique des musées neuchâtelois vient de mettre en ligne son site internet à l'adresse www.comped.ne.ch. Son contenu: toutes les informations pratiques (horaires, tarifs, accès pour handicapés, cafétéria, toilettes, animations, etc.) sur la trentaine d'institutions que compte le Groupement

des musées neuchâtelois. Sa cible principale: les enseignants.

«Nous aimerions que les musées soient perçus comme de véritables outils pédagogiques et plus seulement comme des activités de fin d'année», précise Diane Skartounis, par ailleurs conservatrice du Musée paysan et artisanal de La Chaux-de-Fonds. Car les musées, comme le souligne Marianne de Reynier, présidente de la commission et responsable de l'Atelier des musées de la Ville de Neuchâtel, ont beau être «dans l'air du temps»: leur apport pédagogique «ne passe pas chez tous les enseignants, en particulier du secondaire», regrette Carol Ebener, également responsable de l'accueil des groupes au Laténium.

Susciter l'envie

D'où ce site aux couleurs ocres et jaunes réalisé par Sunila Sen-Gupta, du Musée d'histoire naturelle de La Chaux-de-Fonds, qui doit «susciter l'envie» chez ses visiteurs (enseignants ou non) en leur permettant d'organiser au mieux leurs sorties. Et qui offre du même coup une visibilité sur internet aux petites structures qui, pour l'heure, en étaient dépourvues. /fdm



Le Musée paysan, à La Chaux-de-Fonds.

PHOTO ARCH-LEUENBERGER

Portes ouvertes sur les hautes écoles

Lauréats ■ Remise de matus professionnelles commerciales

Vingt-six jeunes gens ont reçu, lundi, leur certificat de maturité professionnelle commerciale au lycée Jean-Piaget. C'était la cinquième volée à l'obtenir et, à la grande satisfaction du directeur Philippe Gnaegi, ils sont de plus en plus nombreux à la décrocher.

Pour se lancer dans cette voie, il faut avoir obtenu, à la fin de la première année, 4,5 de moyenne au minimum et aucune note au-dessous de 3. Selon Philippe Gnaegi, 60% de ceux qui y sont parvenus ont finalement prolongé leur cursus d'une année en entreprise pour décrocher la précieuse matu. «L'idéal serait que tous ceux qui s'engagent dans cette voie aillent jusqu'au bout», précise le directeur. «On y travaille!»

La maturité professionnelle commerciale ouvre les portes

des hautes écoles spécialisées à leurs titulaire. Et offre des débouchés très variés: les lauréats de cette volée se sont engagés dans les secteurs des services, de l'industrie, du tourisme et de l'hôtellerie, du juridique ainsi que du social. /NHU

Le palmarès

Martin Allemann (mention bien); Céline Cornioley; Estelle Décosterd; Anthony Doutaz; Camille Fridez; Jona Friedrich; Christelle Fuhrer (mention bien); Christine Garcia; Laurence Grether; Lise Guyot; Benoît Helle; Sara Indelicato; Alexandra Jacot; Camille Ledermann; Patrick Luthi; Letizia Moscheni; Audrey Nicolas; Clyvie Perritaz; Olivia Pfister (mention bien); Véronique Puglia, (mention bien); Julian Röthlisberger (mention bien); Gloria Saluz; Delphine Singelé (mention très bien); Estella Tomasulo; Nicolas Voirol; Alain Zumsteg.

Licenciements autorisés

Fonction publique ■ Le Conseil d'Etat peut se séparer d'employés qui n'ont rien à se reprocher. Avec prudence

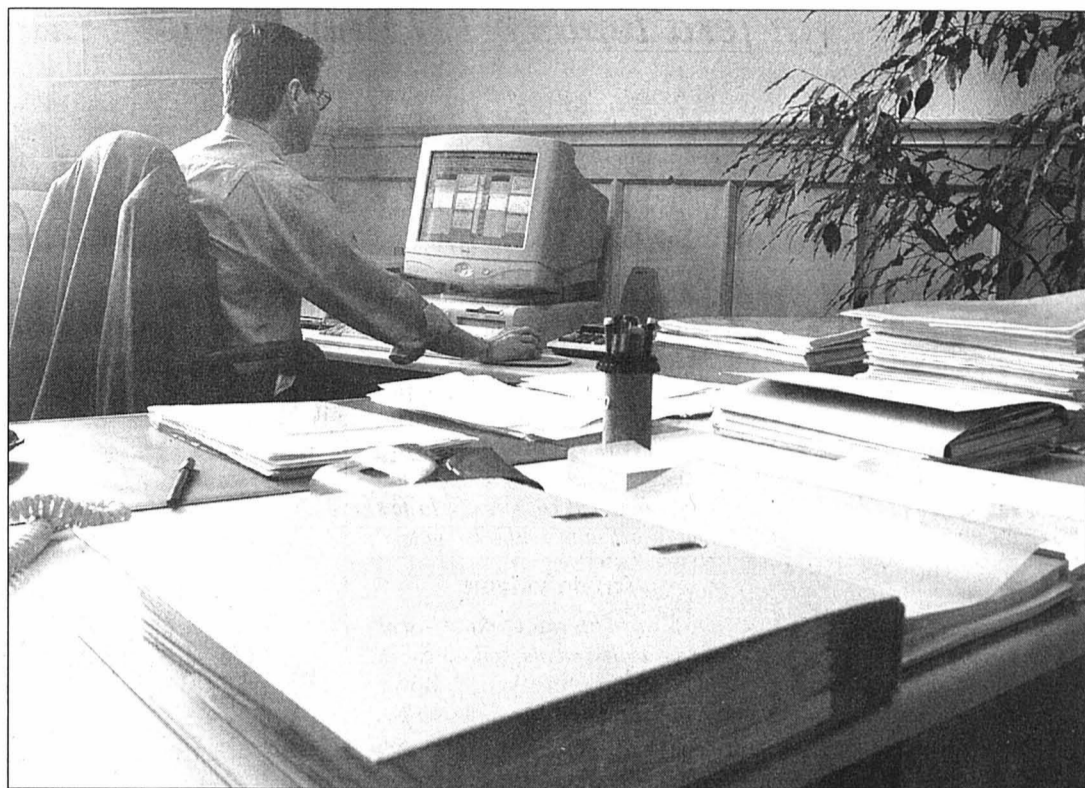
Par Jean-Michel Pauchard

L'actuelle montée de la tension entre le Conseil d'Etat neuchâtelois et les associations et syndicats de fonctionnaires à propos des mesures d'économies salariales pour 2004 donne parfois lieu à de déroutantes collisions. Mercredi dernier, on lisait ainsi, dans ces colonnes, que le Conseil d'Etat avait renoncé à des mesures «plus drastiques», telles que des «licenciements». Mais, en dernière page, un lecteur de La Chaux-de-Fonds reprochait aux fonctionnaires leur attitude «indécise», notamment du fait qu'ils n'avaient «aucune crainte» d'être «tout simplement licenciés pour cause de restructuration». Qu'en est-il vraiment? Le gouvernement peut-il se séparer de certains de ses employés juste pour des motifs économiques?

Il peut le faire. La «suppression de poste» figure en effet, dans la loi cantonale sur le statut de la fonction publique, parmi les six raisons qui mettent un terme aux «rapports de service». Et il ne s'agit pas d'un pur exercice déclamatoire: «Depuis la promulgation du statut, en 1995, il y a déjà eu des suppressions de postes sur cette base», indique Thierry González, chef du Service cantonal des ressources humaines. On l'a notamment vu lors de la fermeture de l'Ecole d'agriculture de Cernier. Mais il n'y a jamais eu, à ma connaissance, de licenciements massifs.»

Une meilleure protection

Ce que confirme volontiers le président du Syndicat des services publics de la région



La suppression de poste, pour raisons économiques notamment, n'est pas interdite par la loi sur le statut des fonctionnaires.

PHOTO ARCH

neuchâteloise (SSP-RN) José Sanchez. Il rappelle toutefois que, lors de l'élaboration de la loi, son syndicat n'avait pas voulu laisser au gouvernement la faculté de se séparer d'un collaborateur pour ce motif. «De toute façon, il n'y a jamais eu de nomination à vie. Avant l'entrée en vigueur de l'actuel statut, les fonctionnaires de l'Etat étaient engagés pour des périodes de quatre ans. Maintenant, la nomination se fait, en principe, pour une durée indéterminée. On se rapproche donc de ce qui se pratique dans le privé.»

Mais se rapprocher ne veut pas dire faire pareil. «Le statut de la fonction publique offre bien une meilleure protection contre les licenciements que ce qu'on voit

dans le secteur privé», déclare sans hésiter Thierry González.

Pour preuve, les étapes à franchir lorsqu'on veut renvoyer un fonctionnaire pour prestations insuffisantes: audition et avertissement par le chef de service, transmission à l'autorité de nomination, information écrite de l'intéressé et audition par l'autorité de nomination – avec droit de se faire assister d'un mandataire –, puis le renvoi.

Prudence à l'embauche

En cas de suppression de poste, le fonctionnaire concerné doit être averti six mois à l'avance. Si la personne concernée perd son statut de fonc-

tionnaire, elle reçoit une indemnité égale à trois mois de traitement. Si l'Etat ne peut lui offrir aucun emploi acceptable, le fonctionnaire renvoyé reçoit «une indemnité supplémentaire égale à un mois de traitement par tranche de cinq années de service interrompu». En somme, le plan social est déjà inscrit dans la loi.

Mais l'Etat se montre également prudent au moment d'embaucher: le statut de la fonction publique dit aussi que «la nomination est précédée d'un engagement provisoire d'une durée de deux ans qui constitue la période probatoire». Si ce genre de période existe aussi dans le privé, elle constitue plutôt l'exception que la règle. /JMP

Droit privé: le temps du soupçon

La loi sur le statut de la fonction publique détermine «le statut général» non seulement du personnel de l'administration cantonale, mais encore des directeurs et du personnel des établissements de l'Etat qui ne sont pas dotés de la personnalité juridique, des établissements cantonaux d'enseignement public et des établissements d'enseignement public créés par une ou plusieurs communes ou par d'autres personnes morales reconnues par l'Etat. «Je ne peux pas dire combien de personnes au total sont soumises à ce statut», déclare Thierry González, responsable des ressources humaines de l'Etat. Mais, au sein de la seule

administration cantonale, il faut en compter 2500, qui ne représentent pas autant d'emplois, puisqu'elles ne travaillent pas toutes à temps complet.»

Ces fonctionnaires côtoient parfois d'autres employés qui ont également l'Etat pour patron, mais sans dépendre du statut de la fonction publique: ils ont été engagés sur la base d'un contrat de droit privé. Une possibilité autorisée par le statut de la fonction publique dans le cas d'engagements «à titre exceptionnel, (...) notamment pour l'exécution de tâches spéciales, ou de durée limitée, ou encore pour assurer le remplacement temporaire d'un titulaire de fonction publique».

Or, le Syndicat des services publics de la région neuchâteloise (SSP-RN) soupçonne – et c'est peu dire – l'Etat de rendre ces contrats de moins en moins «exceptionnels». «On embauche sur cette base des gens chargés de tâches qui sont amenées à durer», assure le président du SSP-RN. On voit aussi des gens non soumis au statut accomplir la même tâche qu'un collègue qui, lui, a été nommé fonctionnaire.»

Contrats «peu nombreux»

Des soupçons renforcés par le fait que, selon José Sanchez, le Conseil d'Etat «a refusé» de communiquer au SSP-RN l'effectif de ses employés sous contrat de droit privé.

«Nous allons répondre au SSP sur cette question», assure Thierry González. Mais il peut déjà affirmer que ces employés restent «peu nombreux» et que leur effectif, quoique variable, ne tend pas à augmenter. «Il faut savoir par ailleurs que ces gens sont engagés sur la base des mêmes conditions matérielles qu'un fonctionnaire accomplissant une tâche équivalente. Mais il est vrai que l'Etat peut s'en séparer plus facilement que s'ils dépendaient du statut de la fonction publique.» Une différence dont l'évidente utilité en période de vaches maigres ne doit pas peu contribuer à nourrir le soupçon d'en abuser... /jmp

PUBLICITÉ

<h1>Action</h1> <p>valable dès le mercredi 05. 11. 2003</p>		<p>Plus de 700 points de vente en Suisse!</p> <p>☎ 0800 808 008</p> <p>www.visavis.ch</p> <p>*Uniquement disponible dans certains magasins visavis</p>	
<p>Raisins UVA Italia</p> <p>Italie kg</p> <p>3.20</p>	<p>Gruyère doux</p> <p>49% MG/ES</p> <p>100 g</p> <p>1.45</p>	<p>Nescafé Gold</p> <p>Toutes les sortes</p> <p>200 g</p> <p>12.95</p>	<p>Sinalco</p> <p>1, 5 litres</p> <p>1.80</p>
<p>Lusso</p> <p>Viennetta Cakes</p> <p>Toutes les sortes</p> <p>650 ml</p> <p>5.50</p>	<p>Hug</p> <p>Dar-Vida complet</p> <p>250 g</p> <p>2.30</p>	<p>Hero</p> <p>Ravioli aux oeufs</p> <p>880 g</p> <p>3.95</p>	<p>Red Bull</p> <p>Boîtes</p> <p>6 x 250 ml</p> <p>10.80</p>
<p>Cardinal</p> <p>Lager</p> <p>10 x 33 cl</p> <p>8.45</p>	<p>Chasselas de Romandie Casteval 2002</p> <p>Vin blanc Suisse</p> <p>75 cl</p> <p>3.95</p>	<p>Rexona</p> <p>Douche</p> <p>2x250 ml</p> <p>5.95</p>	<p>Palmolive</p> <p>Pour la vaisselle</p> <p>2x750 ml</p> <p>6.95</p>
<p>Vel</p> <p>Citron</p> <p>Pour la vaisselle</p> <p>2x750 ml</p> <p>5.95</p>	<p>Luxana</p> <p>Papier hygiénique</p> <p>8 rouleaux</p> <p>3.95</p>	<p>144-115209</p>	

La taxe auto produira 4% de plus

Grand Conseil ■ Large majorité pour changer la manière de calculer la taxation des véhicules à moteur. Qui fera tomber 1,75 million de francs supplémentaires dans le compte routier cantonal

Par
Jean-Michel Pauchard
et Frédéric Mairy

Grâce à l'arme du référendum, les automobilistes neuchâtelois avaient, en mars 2001, échappé à une hausse de la taxe sur les véhicules automobiles votée par une large majorité du Grand Conseil. Hier, c'est à nouveau à trois contre un que les députés ont accepté de modifier la loi sur la taxe des véhicules automobiles, des remorques et des bateaux. Mais si cette modification devrait faire rentrer 1,75 million de francs supplémentaires dans les caisses de l'Etat, la portion semble plus habilement touillée que la précédente.

C'était en tout cas l'avis du rapporteur du groupe PopEcoSol François Bonnet: «Le produit de la hausse, de 4% en moyenne, sera entièrement affecté aux routes, ce qui devrait satisfaire les automobilistes.»

Les premières victimes

Ou les diviser, car tous ne subiront pas le changement de la même manière: actuellement calculée en fonction de la cylindrée, la taxe se déterminera dorénavant en fonction d'une formule mathématique qui inclura la cylindrée et le poids du véhicule. Ce qui a fait dire à Manuela Surdez, au nom d'une majorité des libéraux opposés à la hausse, que les familles seront les premières victimes de la proposition du Conseil d'Etat.

A quoi son collègue de parti Marcel Amstutz a répondu qu'il fallait donner à l'Etat les

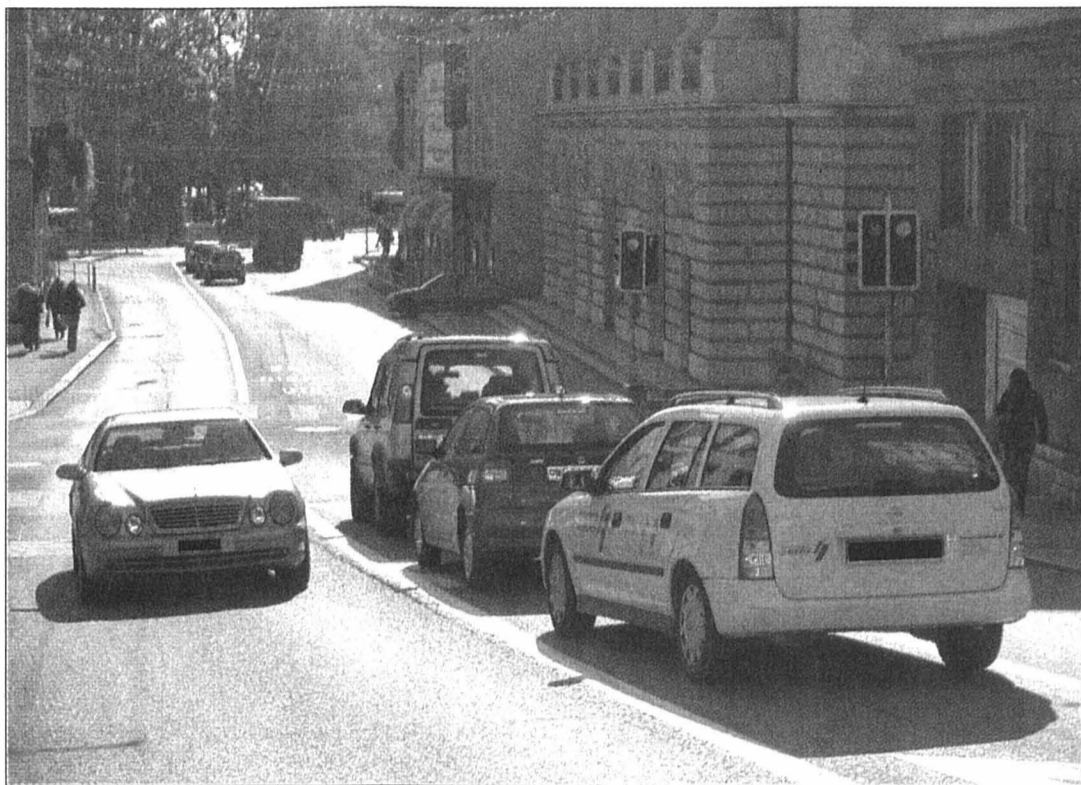
moins d'entretenir ses routes. Division également chez les radicaux, entre «ceux qui aiment les taxes causales et ceux qui refusent toute hausse de taxe». Parmi ces derniers, Roland Debély a trouvé que revenir avec une proposition d'augmentation deux ans et demi après le refus de la précédente n'était «guère respectueux» de la volonté populaire. Mais, a expliqué la porte-parole du groupe Catherine Schallenger, «la nouvelle méthode de calcul est bonne à la fois pour l'environnement et les routes».

Pas de sa faute

Elle va en effet «dans le sens de véhicules moins polluants», a souligné enfin Agnès Bovet (soc). «Mais elle ne changera pas l'environnement dans notre canton.» Et les socialistes s'interrogent sur l'exonération des véhicules équipés de piles à combustible, système «qui consomme beaucoup d'énergie à la construction».

Cheffe du Département de la justice, de la santé et de la sécurité, Monika Dusong a assuré que le Conseil d'Etat tiendra son engagement d'affecter la taxe au compte routier. Elle a donné acte au groupe PopEcoSol – dont une motion avait conduit à l'élaboration du nouveau mode de calcul – qu'il n'était pas responsable de la hausse et a enfin rappelé qu'il n'était pas interdit aux citoyens de réfléchir sur leurs modes de déplacement.

Après quoi l'entrée en matière a passé la rampe par 72 voix contre 22, puis la modification de la loi a été acceptée par 71 voix contre 26. /JMP



La proposition d'augmentation de la taxe auto a divisé les groupes radical et libéral du Grand Conseil. PHOTO GALLEY

900.000 francs pour Alfaset

Quand un député commence par rappeler qu'en période de caisses vides, «il faut faire des choix», on s'attend généralement à le voir refuser le crédit demandé par l'exécutif. Mais le libéral Pierre Golay voulait sans doute juste créer le doute durant quelques dizaines de secondes. Car, à ses yeux comme pour le reste du Grand Conseil, il était non seulement «nécessaire», mais encore «raisonnable» pour le canton de participer à hauteur de

900.000 francs à la rénovation des bâtiments de La Chaux-de-Fonds de la fondation Alfaset, devisée à 4,65 millions de francs.

Une subvention fédérale

Puisque cette participation – à laquelle doivent s'ajouter 600.000 francs versés par les communes – n'allait pas faire un pli, on a posé à la cheffe du Département des finances et des affaires sociales quelques questions annexes, en particulier sur l'avenir de cette fondation.

Il est vrai que la Confédération, qui a promis, pour ces travaux, une subvention de 1,27 million de francs, cherche aussi à économiser ses sous. «Mais l'avenir d'Alfaset n'est pas en péril. En revanche, il y a bien urgence à réaliser la rénovation, sans quoi la subvention de l'Office fédéral des assurances sociales pourrait être remise en cause», a averti la conseillère d'Etat.

Le Grand Conseil ne s'est pas fait davantage prier et a accepté le crédit par 97 voix sans opposition. /jmp

Marchés publics: adaptation et questions

Pour adapter la législation cantonale au nouvel accord intercantonal sur les marchés publics (AIMP), le Grand Conseil devait modifier trois lois: celle qui fait adhérer le canton à cet accord, la loi cantonale sur les marchés publics (LCMP) et la loi sur les communes.

Mais il s'agissait bien de trois volets d'un même processus. Un processus inévitable? C'est ce que pense le conseiller d'Etat Pierre Hirschy, responsable de la Gestion du territoire. Seul contre le reste du Grand Conseil, le groupe PopEcoSol, par la voix de Claudine Staehli-Wolf, s'est vigoureusement élevée à l'inverse contre cette libéralisation des marchés publics «considérée comme nécessairement souhaitable».

Or, comme conseillère communale (de La Chaux-de-Fonds) signataire d'adjudications, la députée popiste sait quelles «charges délorantes» l'ouverture des marchés publics fait peser sur les pouvoirs adjudicateurs, mais aussi sur les entreprises qui ne disposent pas d'un solide appareil administratif. A ses yeux, en fin de compte, l'ouverture des marchés publics fait surtout l'affaire des grosses entreprises extérieures au canton et des avocats.

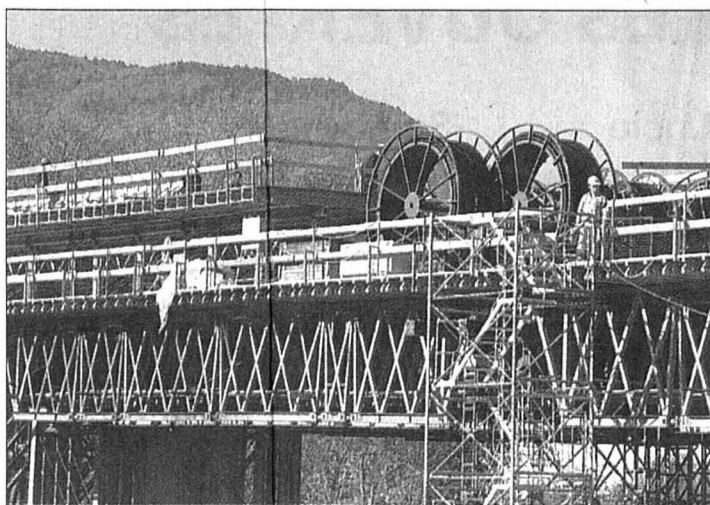
Certains, à droite, n'étaient pas loin de penser la même

chose, notamment parce qu'à leurs yeux, Neuchâtel «lave plus blanc que blanc» (Jean-Bernard Wälti/rad), autrement dit ouvre un peu trop son propre marché sans que les entreprises d'ici soient correctement payées de retour à l'extérieur. Mais ils ont préféré accepter des changements qui, à leurs yeux, allaient dans le bon sens (élévation des seuils financiers à partir desquels il convient d'ouvrir le marché, simplification des procédures de gré à gré, etc.) plutôt que de se braquer contre l'ensemble de l'édifice.

Les socialistes ont également dit oui aux propositions du gouvernement, mais en se posant, sur les effets réels de la loi, les mêmes questions que Claudine Staehli-Wolf. Ce qui a

conduit Patricia de Pury à déposer un postulat qui demande notamment au Conseil d'Etat «quel bilan il tire des premières années de la mise en application de la loi cantonale sur les marchés publics de 1999».

Des nombreuses propositions d'amendement, on retiendra principalement l'acceptation d'une clause qui oblige les collectivités publiques à prendre également en compte, au moment d'adjudger un marché, le critère environnemental et le critère de la formation professionnelle. L'adhésion au nouvel AIMP et la modification de la LCMP ont ensuite été acceptées par 81 voix contre 9, alors que la modification de la loi sur les communes passait par 90 voix sans opposition. /jmp



Les règles d'ouverture des marchés publics (ici, le viaduc de Chanéaz, à Boudry) ont été adaptées. PHOTO LEUENBERGER

C'est le petit bonheur des séances de ratissage. De relevée, comme on dit. Etirer la session jusque dans la nuit, la faire touter la lassitude, chatouiller l'ennui. Le Château avait hier soir des allures de fin de camp de ski. Arrivés en début d'après-midi, les députés allaient bientôt rentrer chez eux. Ils discutaient encore un peu. Plaçaient de bons mots. Amendaient. Parfois baillaient. Il est des routes plus palpitantes que celle de l'attribution des marchés publics. Plus cabosées aussi.

HUMEUR

Relevée en pente douce

Le souvenir du bon vieux temps flottait dans l'air. Celui du consensus, même si, la cause était entendue, PopEcoSol allait dire non, les socialistes et la droite oui. Ne restait qu'à régler les détails. A peaufiner la chose. Entre gens fatigués mais souriants.

Alors on a vu un libéral avancer sur la pointe des pieds avant d'enfiler les gros souliers d'un popiste. Puis autre libéral souligner la limpidité d'un amendement socialiste qui échappait au Conseil d'Etat. Ce même Conseil d'Etat proposer un sous-amendement identique à une retouche des socialistes. On a aussi vu des élus téléphoner sans sortir du car, des députés radicaux voter un amendement sans savoir lequel (vous votez quoi?, leur a demandé un socialiste; compact, a répondu un popecoliste). On a encore vu des conseillers descendre avant la fin du trajet, et d'autres en avoir fini avant de s'en aller.

Et puis on a vu, dans un moment où le temps, généreux, a suspendu son vol, un papillon blanc descendre de la galerie, petit papier délicatement plié par un fonctionnaire zélé à l'intention d'un conseiller d'Etat en quête de clarté. Dernière séquence d'une séance en pente douce. Qu'il faudrait rebaptiser. Je vote pour séance de couchée. Les résultats plus tard. Là, je m'en retourne somnoler.

Frédéric Mairy

Report, deuxième!

Il faudra une troisième session au moins pour que la loi contre la violence conjugale soit soumise au vote des députés. Renvoyé une première fois pour s'assurer, entre autres, de sa conformité avec la Convention européenne des droits de l'homme, le projet du Conseil d'Etat a, hier, été renvoyé en commission.

La cause? Une pluie d'amendements d'abord, que le gouvernement avait bien tenté de canaliser en proposant lui-même plusieurs retouches à son texte. Mais d'autres propositions se sont rajoutées hier, rendant diffi-

cile, a estimé Odile Duvoisin (soc), le travail des députés. A cela s'est ajouté un autre problème, soulevé par PopEcoSol: la modification du code de procédure pénale neuchâtelois qui permet la détention préventive, sans dépôt de plainte, non seulement pour des actes de violence dans les relations de couple, mais pour toutes les formes de violence. «Une atteinte aux libertés individuelles qui demande un débat», a dénoncé PopEcoSol. Proposé par Valérie Schwein-gruber (lib), le renvoi en commission a, du coup, rallié une nette majorité de députés. /fdm

Le non de PopEcoSol

Marianne Ebel, pourquoi PopEcoSol s'oppose-t-il à ce que la modification du Code de procédure pénale pour lutter contre la violence conjugale soit étendue à toutes les formes de violence?

Marianne Ebel: Avec cette modification, la police pourrait arrêter quelqu'un pendant quatre jours sans qu'une plainte ne soit déposée, contre trois heures aujourd'hui. Ce n'est pas rien! Nous ne sommes pas contre cette mesure dans le cadre de la lutte contre la violence conjugale, ni contre l'extension des pou-

voirs de la police, mais il faut que cela soit débattu avec autant de sérieux et d'attention que l'a été ce projet de loi. On ne peut pas glisser ça au détour d'une loi. D'autant que, comme l'a souligné le juriste auquel le Conseil d'Etat a demandé un avis de droit, il faut éviter tout risque de confusion et bien définir la notion de la violence concernée.

Vous regrettez ce report?
M.E.: Oui, c'est dommage. Le Conseil d'Etat aurait dû retirer cette extension pour qu'on examine le reste de la loi et qu'on débattenne plus tard de cette question. /fdm

PUBLICITÉ

Cliquez sur :
cinéma
Les films à l'affiche des salles et nos critiques sur les dernières sorties.
www.limpartial.ch

andré lagger
plâtrerie-peinture



Repos 17
La Chaux-de-Fonds
032 968 67 76
079 240 50 47

PAYOT
LIBRAIRIE

25, avenue Léopold-Robert
La Chaux-de-Fonds

Des idées plein les yeux
pour vos cadeaux

SCHNEIDER Electricité SA

Electricité • Télématique
2301 LA CHAUX-DE-FONDS
Temple-Allemand 111 • Tél. 032 913 33 44

In Qualité on +

Fête du Lycée

Samedi 8 Novembre
10h - 16h

MUSIQUE
THEATRE
SPECTACLES
RESTAURATION
GARDERIE D'ENFANTS
MARCHE AUX PUCES
JEUX-DANSE



NICOLET SA

Fromages

2316 Les Ponts-de-Martel
Tél. 032 937 22 22
Fax 032 937 22 26

INTERSPORT

CALAME

La Chaux-de-Fonds
Rue Neuve 3
Tél. 032 968 24 40



Sols - Tapis
Parquets - Stores

Rue de la Serre 56
La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 913 58 23
Fax 032 913 58 91

NUIT & JOUR TEL. 926 40 77
VITRERIE
MIROITERIE
jost
LA CHAUX-DE-FONDS
NUIT & JOUR Numa-Droz 185

B. Cuche
Entreprise de construction
2300 La Chaux-de-Fonds

Tél. 032 913 14 75
Natel 079 219 14 75

EP:Filligraf

ElectronicPartner
TV - Vidéo - Hi-Fi - Télécom - Multimédia
Avenue Charles-Naine 1 2300 La Chaux-de-Fonds
032 9260266 Fax 032 926 69 24

Télévision - Home-cinéma
Hi-Fi - Caméra
Vidéo - Etc.

GASSER
IMPRESSIONS DE NOTRE TEMPS

Imprimerie Gasser SA
Rue Jehan-Droz 13
CH-2400 Le Locle
tél. ++41 (0)32 933 00 33
fax ++41 (0)32 933 00 44
imprimerie-gasser@bluewin.ch

ÉLECTRICITÉ TÉLÉMATIQUE



Neuchâtel
Saint-Imier
La Chaux-de-Fonds
www.instel.ch
Tél. 032 925 99 99

manifestations

ei·aj
Teaching progress
Enseigner le progrès

Ecole d'ingénieurs de l'Arc jurassien
University of Applied Sciences
www.eiaj.ch



Microtechniques
Génie mécanique
Génie électrique
Informatique



PORTES OUVERTES

Le Locle

Vendredi 14 novembre
de 15h00 à 22h00

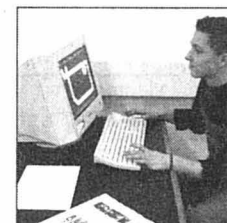
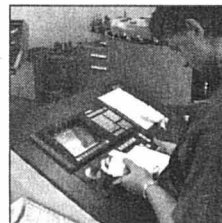
Site Le Locle
7, av. de l'Hôtel-de-Ville
2400 Le Locle
Tél: +41 32 930 30 30
e-mail: info@eiaj.ch

Saint-Imier

Samedi 8 novembre
de 09h30 à 16h30

Site de Saint-Imier
26, rue Baptiste-Savoie
2610 Saint-Imier
Tél: +41 32 942 42 42
e-mail: info@eiaj.ch

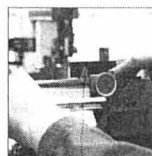
Hes-so
Haute Ecole Spécialisée
de Suisse occidentale



Portes ouvertes

sur un métier

Centre d'Apprentissage des Montagnes Neuchâteloises
Vendredi 14 novembre 2003 de 15h à 20h



formation: polymécanicien/ne
durée: 4 ans



Le Centre d'Apprentissage des Montagnes Neuchâteloises forme aujourd'hui des jeunes aux métiers de la mécanique pour répondre demain aux besoins des entreprises de sa région.



CAMN
158, rue Jardinière
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/ 727 31 31

ismeca



VOUMARD

L'amour du beau métal

La Chaux-de-Fonds ■ Les 30 ans de l'entreprise Jean-Pierre Balmer SA sont célébrés sous le signe d'une nouvelle association, rue du Collège 97

Par
Claire-Lise Droz

«**M**on père disait: «Il faut se gratter avec ses ongles, essayer de se débrouiller tout seul au maximum»... Jean-Pierre Balmer, monté en octobre 1973 à La Chaux-de-Fonds de sa localité natale de Concise, a fêté vendredi dernier les 30 ans de son entreprise de constructions métalliques Jean-Pierre Balmer SA, rue du Collège 97, devant quelque 200 invités.

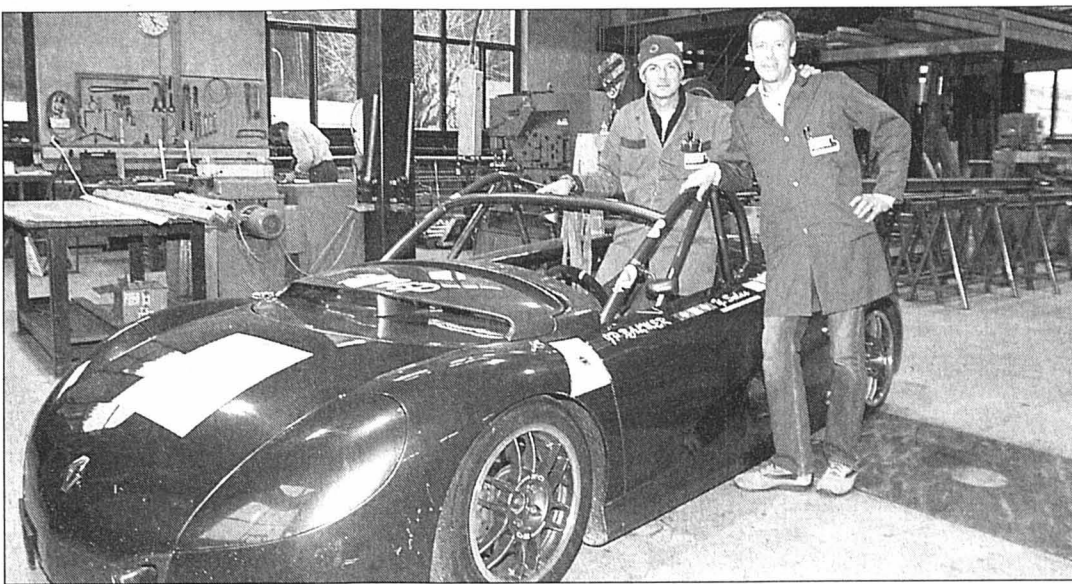
C'est là qu'il a annoncé, en public, qu'il s'associait avec son collaborateur Christian Frésard. Une décision suscitée par une embolie pulmonaire qui avait failli l'emporter, il y a trois ans, alors que sa femme attendait leur deuxième enfant. Il était sur le point de prendre le départ de la course cycliste Verbier-Grimentz...

C'est que Jean-Pierre Balmer pratiquait assidûment le sport. Comme pilote de rallye (voir cadre), il fut trois fois champion de Suisse. «Je n'ai jamais gagné ma vie comme ça, mais j'ai toujours eu des sponsors pour payer les frais d'entretien. Et le sport automobile m'a ouvert des portes». Il a côtoyé des gens comme Alain Prost ou Emerson Fittipaldi. Finalement, entre son travail et la compé-

tion, «je n'étais jamais là!» Mais «ces dix ans de compétition, de bonheur m'ont apporté énormément. Et cela m'a appris à me battre».

Sous le signe
du mois d'octobre!

Et ces trente ans d'entreprise? «Le bilan est positif». Même si, effectivement, il lui a fallu se battre depuis que, frais émoulu de son apprentissage de serrurier-constructeur, Jean-Pierre Balmer est arrivé à La Chaux-de-Fonds le 1er octobre 1973. Sans grand enthousiasme d'ailleurs. Lui, il aimait Concise et avoir les pieds dans l'eau! Mais il a répondu à la demande de son frère, qui voulait reprendre une entreprise de serrurerie. Les débuts ont été durs, «il fallait vraiment être motivés». En octobre 1981, l'entreprise a déménagé aux Eplatures-Grises 7, devenant alors «Jean-Pierre Balmer SA». Et enfin, dernier déménagement en date en 1992, à la rue du Collège 97, la levure étant célébrée fin octobre. Et c'est un 31 octobre que l'entreprise et sa quinzaine de collaborateurs ont fêté ses 30 ans! Jean-Pierre Balmer, qui était monté à La Chaux-de-Fonds en principe pour deux ans, y est toujours. Il s'y est fait sa place. /CLD



Dans sa Renault Spider, Jean-Pierre Balmer, et, debout à droite, son associé Christian Frésard. PHOTO LEUENBERGER

La passion du rallye

Au cours de ses dix ans de compétition en championnat de Suisse de rallye, entre 1976 et 1986, Jean-Pierre Balmer est arrivé sept fois dans les trois premiers, dont trois fois comme champion. Sa première voiture fut une Alpine Renault. Puis il a couru sur Porsche, Opel Ascona 400, Opel Manta 400, Lancia 037.

Sa dernière voiture est une Renault Spider, arborant une grande inscription, «Le Poup», surnom de son père, qui fut son soutien indéfectible. «C'était mon meilleur sponsor, un sponsor sentimental, qui m'a toujours suivi. Il y avait une complicité très marquée entre mon père et moi».

En moto, «j'ai fait de l'enduro avec les copains», le Paris-

Dakar, «il y a d'autres courses moins médiatiques et plus sympas», le Paris-Istanbul. Il ne participe plus aux championnats de rallye, «mais le coup de volant, ça va, je l'entretiens!» Et le vélo aussi: cette année, 6000 km d'entraînement en VTT dans les jambes, il a refait la course Verbier-Grimentz. «J'ai conjuré le sort!» /cld

Le bus expliqué aux petits enfants

La Chaux-de-Fonds ■ TC: bienvenue et action de Noël

Les passagers réguliers ont certainement vu des classes de petits s'embarquer ces dernières semaines dans les bus pour se faire expliquer le fonctionnement des transports publics et la manière de s'y tenir. C'était une campagne des TC (transports en commun) en faveur des écoliers de 1re année primaire. Auparavant, les enfants ont eu droit à une information sur la sécurité, donnée par la brigade d'éducation routière de la police locale.

Voilà donc les petits prêts à se déplacer en ville, à pied et en bus. Pour accueillir ces jeunes clients, les TC leur ont offert gratuitement un abonnement de bienvenue, avec lequel ils pourront circuler librement sur le réseau TC jusqu'au 19 décembre prochain.

Afin de ne pas oublier les familles de ces petits veinards, les TC jouent les Pères Noël. Si les parents souhaitent prolonger l'abonnement gratuit reçu par leur enfant en prenant un abonnement annuel pour 2004, ils bénéficieront d'une réduction en rapport avec l'âge du bambin, soit 6% pour six ans ou 7% pour 7 ans. Mais aussi, car quand on aime on ne compte pas, tous les autres abonnements annuels souscrits dans la famille – pour papa, maman, un frère ou une sœur – bénéficieront de la même réduction.

Cela peut paraître compliqué de prime abord, mais dans le porte-monnaie, c'est très simple: on y gagne (renseignements au tél. 032 924 24 05 ou au guichet TRN/TC de la gare). /ibr

Des griffes d'auteurs



Le public du spectacle «La Griffure» et les amateurs de livres s'étaient donné rendez-vous, samedi dernier, à la librairie La Méridienne, où certains des auteurs et acteurs de la série de pièces jouées au Musée des beaux-arts de La Chaux-de-Fonds les accueillait pour une séance de dédicaces du livre tiré de cette aventure artistique. On reconnaît, de gauche à droite, Christiane Margraitner, Claudine Roulet, Francys Schori, Philippe Vuilleumier, Isabelle Meyer, Nicole Grédy, Patrice de Montmollin, Jacqueline Rossier, Claude Darbellay, Elisabeth Mac Cracken; au premier plan, Louis-Georges Gasser, l'éditeur de l'ouvrage. PHOTO LEUENBERGER

EN BREF

LA CHAUX-DE-FONDS ■ Origine erronée. Dans notre article de lundi 3 novembre, nous avons écrit que le couple condamné pour avoir usé de maltraitance vis-à-vis de ses enfants était d'origine africaine. En réalité, ce couple de couleur est originaire d'un autre continent, dont nous tairons le nom pour préserver son anonymat. Nous présentons nos excuses à la communauté africaine, dont certains membres ont été choqués d'être, même indirectement, assimilés à cette malheureuse affaire. /lby

■ Récital de piano au Lyceum.

Christelle Evard, pianiste, diplômée du Conservatoire des Montagnes, donnera un récital demain, à 20h, au Lyceum club (rue de la Loge 8). Le programme est composé de deux grandes œuvres, de la sonate op 31 de Beethoven, des Fantasiestücke op 12 de Schumann. /ddc

Rubrique Montagnes

Bureau de La Chaux-de-Fonds

Tél. 032 910 20 01

Fax 032 910 20 09

e-mail: montagnes@l'impartial.ch

AVIS URGENT

Vous êtes
une femme d'env. 40 ans
de langue maternelle
SUISSE - ALLEMANDE
avec maîtrise
de l'informatique
à l'aise avec les chiffres

Appelez sans tarder
INTERIMAN SA
Martine Jacot
032 913 60 00
martine.jacot@interiman.ch

LEDUO DUBANC

On trouve dans le monde toujours plus de situations extrêmes. La ville de Skopje est envahie par les mille-pattes et à Bagdad il y a de plus en plus...



Service d'Incendie et de Secours
des Montagnes neuchâtelaises

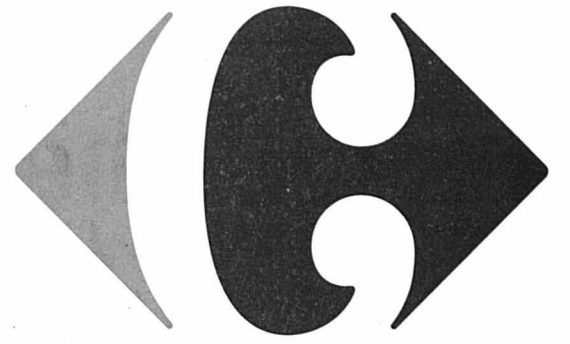
Depuis lundi à 18h jusqu'à hier à la même heure, l'équipe de piquet au poste permanent du SIS est intervenue à dix reprises.

Interventions ambulance. A La Chaux-de-Fonds, lundi à 18h48 et 19h03 pour deux transports de malades à l'hôpital; à 22h14, pour un malaise, avec le Smur et transport à l'hôpital; hier, à 7h48, pour une chute, avec transport à l'hôpital; à 11h16,

pour un malaise, avec le Smur; à 11h36 pour un transport de malade à l'hôpital; au Locle, hier à 12h38 et à 13h03, pour deux malaises, avec le Smur et transport à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds.

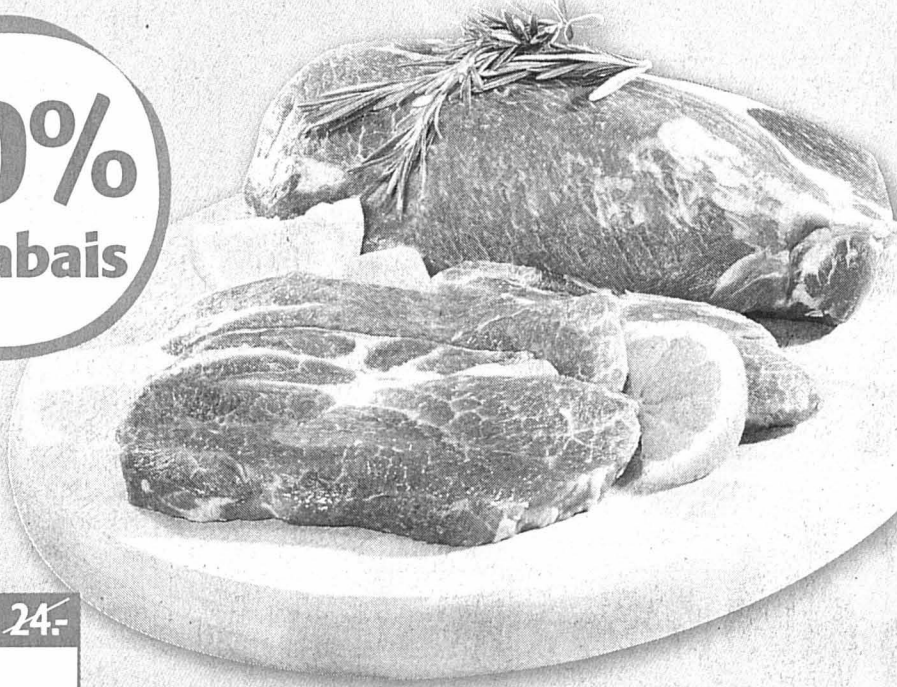
Autres interventions. A La Chaux-de-Fonds, lundi à 22h14, pour une casserole oubliée sur le feu (lire en page 7); hier, à 6h29, pour une alarme hydrocarbures. /comm-réd

Carrefour



Du lundi 3 au samedi 8 novembre 2003

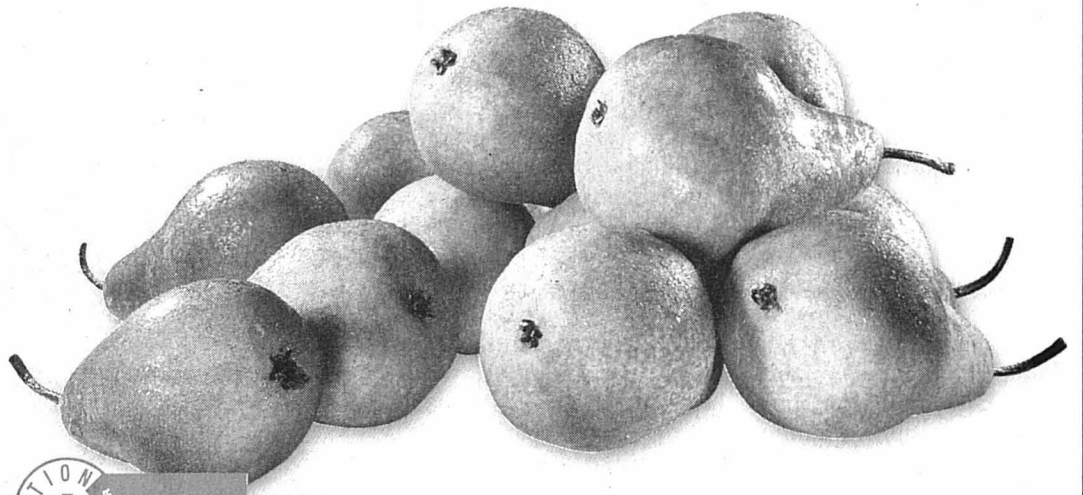
40%
de rabais



24.-
14.-

Rôti ou escalopes de porc
Dans le cou.

VIANDE SUISSE



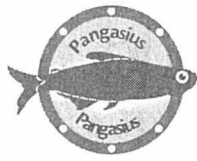
3.50

Poires Kaiser
Origine: Italie.
1kg



13.90
9.50

Filets de pangasius
Silver-Star
1kg



1/2
PRIX
7.60
3.80

Le lot de 4

Sauce tomate Voza
4 x 0,7l



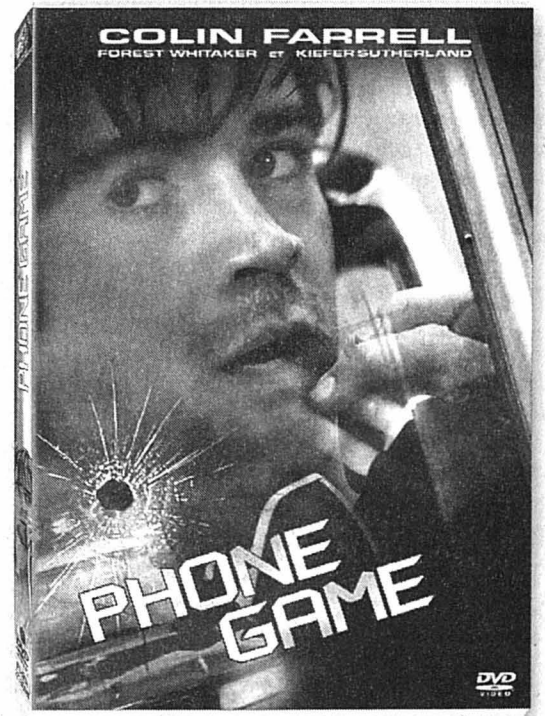
MOTOROLA

149.-
99.-

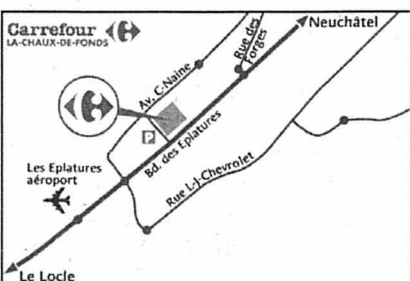
Handy Motorola C200
Dualband 900 MHz/1800 MHz.
Autonomie en veille jusqu'à 220 h,
en communication jusqu'à 7 h, 89 g.
Garantie 1 an.
502532227355

34.90

DVD Phone Game*
7611966003351



*Seulement disponible à La Chaux-de-Fonds, Vernier, Conthey et Villars.



CARREFOUR LA CHAUX-DE-FONDS
20, BD. D. EPLATURES - 2304 LA CHAUX-DE-FONDS
TEL. : 032 924 20 00
OUVERTURE LE LUNDI DE 13H A 18H30,
MARDI-MERCREDI ET VENDREDI DE 8H30 A 18H30,
LE JEUDI DE 8H30 A 20H ET LE SAMEDI DE 8H A 17H.

Carrefour
LA CHAUX-DE-FONDS
www.carrefour.ch



Le souffle américain des Armes-Réunies

La Chaux-de-Fonds ■ L'harmonie est rentrée enchantée de son voyage entre Canada et Etats-Unis. Elle prépare le concert de clôture, sans oublier l'enterrement du 175e anniversaire de la société

Par
Robert Nussbaum

«**N**ous sommes rentrés en Suisse riches de cette expérience et conscients d'avoir resserré les liens d'amitié entre nous tous». De retour de leur voyage américain pendant les dernières vacances d'automne, les correspondants des Armes-Réunies qui nous ont donné des nouvelles – André, Frédéric, Géraldine, Jean-François, Laure et Michèle – nous ont encore écrit un petit mot. Même s'ils se sont remis aux répétitions, pour le concert de clôture du 175e anniversaire de l'harmonie le 29 novembre, ils ne sont pas encore tout à fait revenus de leur périple. Souvenir: «*Nous avons fini notre tournée de concerts en apothéose par une aubade à Central Park!*»

Le président des Armes-Réunies, Giovanni Torcivia, leur fait largement écho. «*Je ne peux que tirer mon chapeau à tout le monde. L'ambiance était excellente. Le sentiment d'appartenance à notre société en sort renforcé et nous sommes prêts à redémarrer*». Central Park? «*C'était un frisson, nous avons eu plusieurs frissons, mais là, l'eau nous coulait dans le dos*», dit le président.

L'automne canadien

New York – l'Empire State Building, Time Square et la grandiose comédie musicale «The Phantom of the Opera» à Broadway – n'est pourtant pas ce qui a le plus fasciné Giovanni Torcivia. Du volet touristique, il dit: «*J'adore l'automne*

jurassien, mais l'automne canadien a des couleurs vives qu'on ne retrouve même pas ici». Et puis, Québec est bien une des plus belles villes d'Amérique du Nord. Là-bas, les Armes ont aussi vu les baleines du Saint-Laurent.

Côté musical, le point le plus fort qui restera dans la mémoire collective des Armes-Réunies sera peut-être, aux Etats-Unis, le festival de parade du nord du New Hampshire, à Salem, la ville natale de la présidente du 175e, Ann Schaub, où la musique chaux-de-fonnière a rivalisé avec 15 grosses formations de jeunes Américains. «*Lorsque vous entrez dans un grand stade à quarante musiciens, alors que la plus petite des autres formations compte 120 membres, vous ressentez une grosse émotion*», note Giovanni Torcivia, qui ajoute: «*Le spectacle, c'était nous*». Entre «Le Ranz des vaches» et Glenn Miller, rafales d'ovations. «*Cela nous change du Pod*», glisse le président...

Une dent cassée

Parties à 56, dont 45 musicales et musiciens, Les Armes-Réunies n'ont pas eu le moindre problème. Sauf un: le joueur de cor s'est cassé une dent en mangeant une glace (?), posant un sérieux problème pour le concert du lendemain, vite résolu par un dentiste... Le doyen «Quinet» s'est, lui, éclaté tout au long du voyage et les benjamins, John Michael et... Benjamin, les enfants du couple Schaub, étaient à moitié chez eux.



A New York, les Armes-Réunies ont participé, avec cor des Alpes, trompette et batterie, à un office dans l'église méthodiste de Harlem.

PHOTO SP

Même le passage de la frontière Canada - Etats-Unis, tant redouté, n'a pas posé de problème. Une anecdote: à l'arrivée à Montréal, les douaniers canadiens ont demandé:

«Faites-vous payer vos concerts?» «Non?» «Alors allez-y!». Sans rien contrôler.

Après le concert du 29 à la Salle de musique, les Armes-Réunies procéderont encore à

un rite solennel. «*Nous allons creuser un trou dans le jardin du cercle, où nous enfouirons dans un tube tout ce qui a trait aux manifestations du 175e anniversaire de la société, CD, photos, pro-*

grammes, que nos successeurs pourront ressortir pour le 200e!», dit en souriant Giovanni Torcivia. Un enterrement symbolique qui annonce une résurrection! /RON

Le sapin, roi du Pod, est arrivé

La Chaux-de-Fonds ■ L'arbre de Noël est installé à la Grande Fontaine et neuf autres suivront

Même s'ils n'entrent pas dans la précipitation commerciale d'avant Noël, les forestiers et les SIM (Services industriels des Montagnes) sont obligés de devancer la fête de Noël et d'installer arbres et décorations plusieurs semaines à l'avance.

Hier, à la rue des Allées, un grand sapin a été abattu pour devenir le roi de l'avenue Léopold-Robert et trône devant la Grande Fontaine, où il a été installé hier. Ce bel arbre faisait partie d'un quatuor, vraisemblablement planté dans les années 1950, près d'une villa du Coin de terre. Trois de ces conifères ont souffert de Lothar et celui promu sapin de Noël devenait d'une dimension gênante. En particulier, il faisait de l'ombre aux habitants voisins. Ses propriétaires l'ont gracieusement offert à la ville.

Ce premier sapin mis en place – coupé à 12 m 50 – sera suivi de trois autres moyens et de six plus petits, qui seront installés ces prochaines semaines aux endroits traditionnels en ville. Ils seront tous allumés pour la première nocturne, le 4 décembre.

Les décorations de Noël de la ville s'illumineront à la même date. Cette année, c'est tout le Pod et la vieille ville qui seront décorés des nouveaux motifs inaugurés ces dernières



Abattu à la rue des Allées, le sapin a été mis en place hier par les employés des Services industriels des Montagnes.

PHOTO BROSSARD

années sur les rues Neuve et Balance. Avec un design inspiré de l'Art nouveau, ces éléments ont une certaine élégance et un petit air différent

qui plaira sans nul doute sur la grande avenue. Il restera quelques décorations anciennes sur certains tronçons de rue. /IBR

Personne sauvée in extremis

La Chaux-de-Fonds ■ A cause d'une casserole oubliée, une personne a failli perdre la vie

Lundi vers 22h, le concierge d'une des maisons de retraite de la rue du Châtelot a été alerté par des coups frappés au sol par son voisin du dessus, une personne à mobilité réduite. Il est aussitôt monté. Dans l'impossibilité de pénétrer dans l'appartement en raison d'une épaisse fumée, il a alerté les secours.

Alarmés à 22h14, sept sapeurs-pompiers du poste permanent, sous les ordres du sergent John Mosimann, se sont rendus sur les lieux avec un tonne-pompe, un camion échelle, le véhicule de protec-

tion de la respiration et une ambulance. Rapidement localisée, la victime a été transportée hors de l'appartement. Deux pompiers, sous protection de la respiration, ont été engagés pour maîtriser l'incendie.

Intoxiquée par la fumée et souffrant de brûlures aux membres inférieurs, la victime a été prise en charge par le Smur avant d'être transportée par ambulance à l'hôpital. Moins de trente minutes après l'arrivée des hommes du SIS, le sinistre était maîtrisé et les locaux ventilés.

L'appartement a fortement souffert de la fumée, mais l'extinction n'a provoqué aucun dégât d'eau. Les dommages dus au feu se limitent à la cuisine, le reste de l'immeuble n'a pas souffert. Selon la police cantonale, le sinistre est dû à une casserole oubliée sur une plaque.

La victime doit d'avoir eu la vie sauve à la rapide et efficace intervention du SIS. L'espérance de survie d'une personne prise dans une épaisse fumée ne dépasse en effet pas une dizaine de minutes. /comm-réd

Une inexplicable couleur vocale

La Chaux-de-Fonds ■ Le Mystère des voix bulgares est au Grand Temple demain

Elles sont là, les voix bulgares! Et les quatorze choristes ne sont pas seules, elles sont accompagnées d'un orchestre et de quelques voix d'hommes.

C'est dans l'immense vivier de la musique bulgare et balkanique que l'ensemble, dirigé par Dora Hristova, a choisi son répertoire. Autant de pages séduisantes, par la couleur vocale inexplicable et les rythmes asymétriques qui

donnent à ces musiques leur caractère unique.

Les interprètes se présentent dans de magnifiques costumes. Quatre fois Grand prix du disque Charles Cros, elles chantent à cappella, parfois accompagnées, en solistes ou en quatuor. Les musiques fleurent bon le terroir, on apprécie le charme bucolique ou le calme liturgique des églises où elles ont été créées.

L'orchestre est composé d'un gaduka, instrument à cordes, d'une guitare, d'un caval (longue flûte), d'une cornemuse et d'un tambourineur à l'humour irrésistible. La tournée romande de l'ensemble se terminera demain à La Chaux-de-Fonds, où les interprètes séjournent depuis leur arrivée en Suisse. /ddc

Grand-Temple, jeudi à 20 heures

Les offres de la semaine

du mardi 4.11 au samedi 8.11.2003, dans la limite des stocks disponibles

4.20

le filet de 2 kg

Oranges Navels,
Espagne

3.60

le kg

Raisin Red Globe,
Italie

25% de moins

19.50

au lieu de 26.50

Escalopes de dinde
Coop, France/
Allemagne/Hongrie

**Prix bas
de novembre**

valable du
1^{er} au 30.11.2003

2.70

au lieu de 3.10

Œufs suisses
d'élevage au sol,
les 6

**Prix bas
de novembre**

valable du
1^{er} au 30.11.2003

1.-

au lieu de 1.60

Farine blanche Coop
1 kg

Restaurants Coop

** 1 café Coop, 1 thé, 1 infusion,
1 ovomaltine ou 1 chocolat chaud
au choix et 1 croissant
à la vanille

4.60 **4.-**

Légumes

Pommes de terre du pays
farineuses (emballage bleu)

le cabas de 2,5 kg

3.80

Endives,
France/Belgique/Suisse

le sachet de 500 g

1.95

Le meilleur du lait!

Fromage à raclette Coop nature
en portion préemballée

les 100 g

1.95 **1.55**

Fromage à raclette Coop nature
en tranches, préemballée

les 100 g

2.25 **1.80**

* Fromage à raclette nature bio
Coop Naturaplan en tranches,
préemballé, les 100 g

2.35 **1.90**

Fromage à raclette Mazot
nature en tranches,
préemballé, les 100 g

2.25 **1.80**

* Fromage à raclette Mazot
en portion préemballée

les 100 g

2.20 **1.80**

Lifestyle Coop pour le café
le flacon de 2,5 dl

1.55 **1.20**

Crème à café Coop
le flacon de 2,5 dl

1.40 **1.10**

Crème à café Coop
le flacon de 5 dl

2.40 **1.90**

20% de moins

Sur tous les yogourts, 100-180 g

p.ex. yogourt à la fraise,
180 g

~~2.65~~ **2.10**

Margarine Rama

2 x 400 g

Margarine Universelle
Rama

~~7.40~~ **5.60**

Œufs

Œufs d'élevage au sol importés
les 10 pièces

~~2.90~~ **2.40**

Boucherie/Charcuterie

3 pour 2

Saucisses de campagne
cruces Bell

3 x 130 g

~~7.80~~ **5.20**

Jambon roulé Bell, (épaule)

le kg

10.90

2 x 150 g env.

Fromage d'Italie
Coop Naturaplan
en portion, les 100 g

2.20 **1.70**

Mostbröckli Coop
les 100 g

~~7.60~~ **5.95**

Poisson

* Filets de limande sole,
(poisson sauvage), Pays-Bas

les 100 g

~~4.85~~ **3.90**

Produits de boulangerie

2 x 500 g

Pâte au beurre pour Milanais
Coop Betty Bossi

~~8.20~~ **6.50**

2 x 500 g

Pâte pour Bruns de Bâle
Coop Betty Bossi

~~7.80~~ **6.20**

Tourte aux vermicelles
Ø 16 cm, 520 g

~~10.-~~ **8.-**

Produits convenience

2 x 400 g

Lasagne alla bolognese
Coop

~~10.20~~ **8.20**

2 x 500 g

* Spätzli aux œufs bio
Coop Naturaplan
Betty Bossi

~~8.20~~ **6.90**

* Civet de chevreuil
Coop Betty Bossi

600 g

~~24.50~~ **19.60**

* Civet de cerf
Coop Betty Bossi

600 g

~~16.50~~ **13.20**

Produits surgelés

2 x 300 g

Crack-Sticks de cabillaud
Findus,
Atlantique Nord
et mer Baltique

~~12.80~~ **9.90**

2 x 450 g

Fisch-Sticks Findus au filet
de colin de l'Alaska

~~12.40~~ **9.60**

Nuggets de poulet Coop,
Allemagne

324 g

~~7.90~~ **6.30**

Escalopes de poulet panées
Coop, Allemagne

1 kg

~~17.20~~ **13.75**

Escalopes de dinde
panées, Israël

1 kg

~~15.90~~ **12.70**

Nuggets de poulet Western
Coop, Allemagne

600 g

~~11.70~~ **9.35**

Cordons-bleus de poulet
Coop, Allemagne

1 kg

~~18.90~~ **15.10**

Faites-en provision!

Vinaigre de vin aux
herbes Coop

1 litre

~~2.10~~ **1.50**

Vinaigre de pomme
au miele Coop

1 litre

~~3.10~~ **2.50**

Vinaigre de table
aux épices Coop

1 litre

~~1.50~~ **1.10**

2 x 200 g

Noix de coco râpée
Coop

2.40

~~2.40~~ **1.90**

2 x 180 g

Noisettes moulues
Coop

4.20

~~4.20~~ **3.20**

2 x 200 g

Amandes moulues
Coop

4.80

~~4.80~~ **3.80**

5 x 1 kg

Sucre cristallisé fin
Coop

7.50

~~7.50~~ **5.50**

4.- de moins

Tous les cafés Jacobs
en lot de 2 ou en paquet de 1 kg

p.ex. Médaille d'or moulu,
2 x 500 g

~~13.90~~ **9.90**

Snacks sucrés et salés

3 x 100 g

Plaques de chocolat Coop
Truffes ou Giandino

4.20

~~4.20~~ **3.30**

3 x 100 g

Plaques de chocolat
Coop Kirsch

5.70

~~5.70~~ **4.50**

2 x 90 g

Sucre aux herbes
Ricola

4.60

~~4.60~~ **3.60**



35% de moins

14.90

au lieu de 23.-
le kg

Côtelettes de porc
maigres Coop
Naturaplan, Suisse

Viande suisse d'élevages
avec parcours respectueux des
animaux

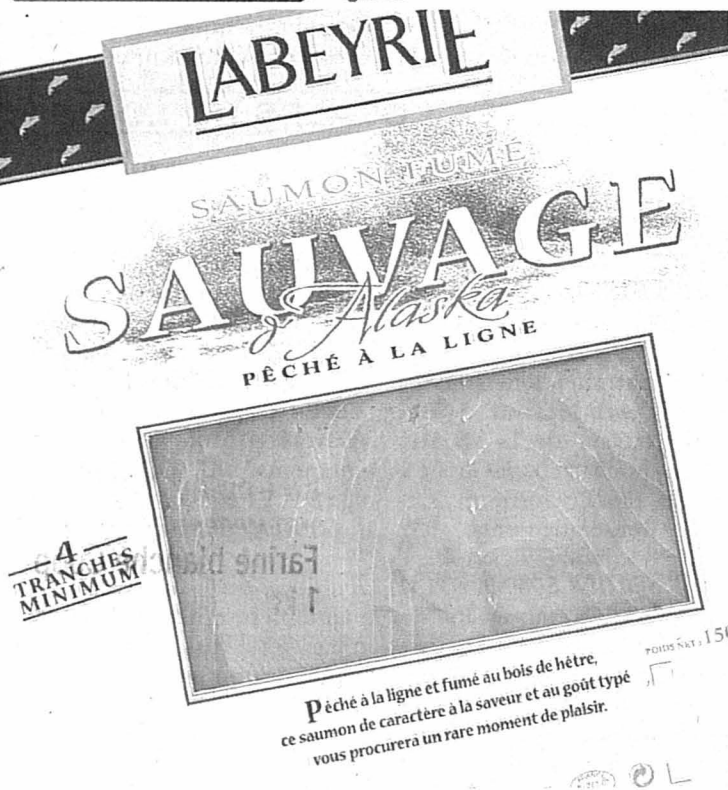


A partir de 6 bouteilles,
rabais supplémentaire
de 10%

15.40

au lieu de 17.90

*Rioja Reserva DOCa
«Cune», 75 cl

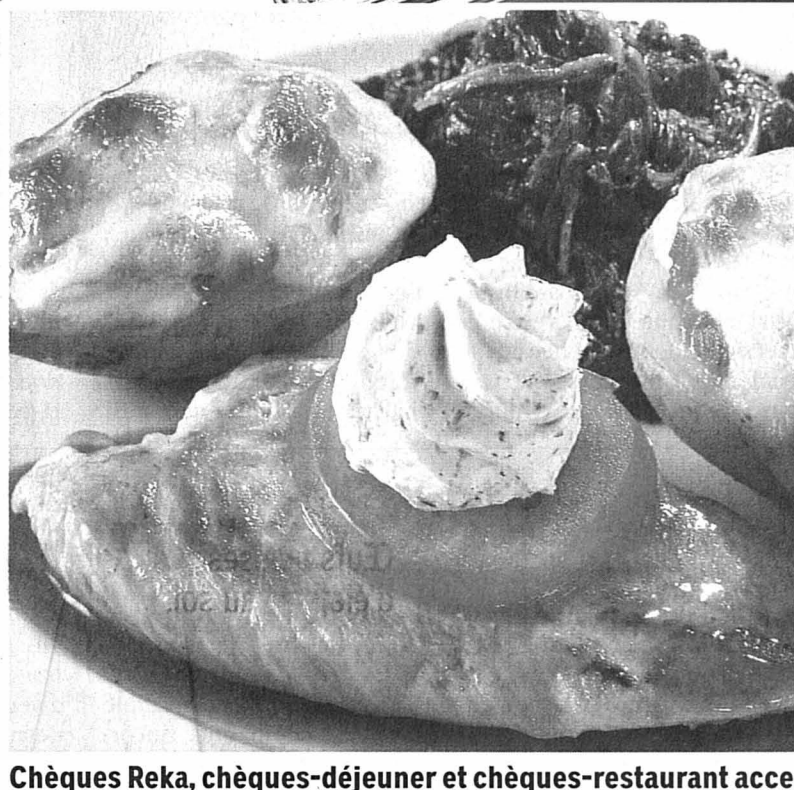


14.80

au lieu de 17.80
150 g

Saumon fumé
sauvage Labeyrie,
Alaska

Uniquement dans les
grandes poissonneries



Restaurants Coop

10.90

** Escalope de
dinde (Israël),
pommes de terre
à la pizzaiolo,
épinards
en branches

Chèques Reka, chèques-déjeuner et chèques-restaurant acceptés!

TP 09-Rom f W 45/03

x 75 g
bonbons aux herbes
sans sucre Ricola ~~5.-~~ **4.-**

x 75 g
bonbons aux herbes bio
Coop Naturaplan ~~5.-~~ **4.-**

artelettes de Linz
du *Biberli Coop
50 g ~~6.80~~ **5.40**

ablés à la confiture
Coop, 480 g ~~6.80~~ **5.40**

0% de moins
ur toutes les barres aux céréales
alisto en lot de 2
ex. Cereal Choco Chips
x 156 g ~~6.60~~ **5.25**

x 75 g
nacketti Zweifel Paprika
hells, Bacon Strips ou
rizz Chili Cream ~~3.90~~ **3.20**

Boissons
x 1,5 litre
prite ~~13.20~~ **10.50**

x 1,5 litre
ian Pellegrino
azéfiée ~~8.10~~ **6.30**

Les vins de la semaine
hdonnay California
«Round Hill»
5 cl ~~9.90~~ **8.40**

hianti Classico DOCG
arone Ricasoli «1141»
5 cl ~~13.90~~ **11.90**

**A partir de 6 bouteilles,
rabais supplémentaire de 10%**

Pour votre chat
6 x 400 g
Terrines Whiskas
en boîte ~~9.60~~ **7.80**

Soins du corps
2 x 150 ml
Déodorant Axe Dimension,
Pulse ou Africa
avec gaz propulseur ~~14.-~~ **11.-**

3 pour 2
Gel douche Axe *Contact,
Re-load ou Pulse
3 x 250 ml ~~15.-~~ **10.-**

Bain à l'huile Douceur d'amandes,
bain revitalisant ou bain relaxant
Tetesept
125 ml ~~12.90~~ **10.50**

Thermomètre auriculaire
Thermoscan
IRT 3020 Braun ~~69.-~~ **49.-**
+ Fr. 1.- de taxe de recyclage anticipée (TRA)

Tout beau, tout propre!
2 x 1 litre
Doranda Soft
ou Color ~~9.80~~ **7.80**

2 x 1 litre
* Lessive pour linge délicat
Coop Oecoplan ~~10.40~~ **8.40**

2 x 500 ml
Cif Crème Super, Citron ou
* Active avec javel ~~9.-~~ **6.90**

2 x 60 ml
* Bref Duo-Active
Zeste de Soleil,
original + recharge ~~7.30~~ **5.50**

2 x 500 ml
Mousse active
Bref WC ~~9.90~~ **7.90**

2 x 750 ml
* Power Gel Bref WC ~~7.90~~ **5.90**

Hygiène
Tous les protège-slips Alldays
et serviettes hygiéniques Always
en paquet économique ~~9.90~~ **4.95**

Essuie-tout
Bounty Fantasy
les 8 rouleaux ~~13.20~~ **8.95**

Essuie-tout
Bounty White
les 8 rouleaux ~~8.90~~ **6.95**

30 x 9 pièces
Mouchoirs en papier
Balsam Kleenex ~~9.-~~ **7.20**

3 x 60 pièces
Mouchoirs en papier
Balsam Kleenex
en boîte ~~6.60~~ **5.20**

42 x 10 pièces
Mouchoirs en papier
Ronda Design ~~6.70~~ **5.-**

15 x 9 pièces
Mouchoirs en papier
Regina Disney ~~4.50~~ **2.95**

Fleurs et plantes
10 mini-roses Max Havelaar
avec garantie fraîcheur
le bouquet ~~7.90~~ **6.90**

Cyclamen en pot de 15 cm de Ø,
plusieurs coloris au choix
la plante ~~12.90~~ **9.90**

Pour la maison
le lot de 2

Papier sulfurisé,
30 feuilles ~~5.60~~ **4.60**

Mini-four Satrap-cucinella silverline,
thermostat réglable en continu de 60 à
270 degrés, chaleur voûte ou voûte et sol,
fonctionnement automatique
ou en mode manuel,
1050 W/230 V/6 A ~~229.-~~ **169.-**

2 ans de garantie
+ Fr. 3.- de taxe de recyclage anticipée (TRA)

Textiles
Chaussettes femme, homme ou enfant,
en lot de trois, à partir de 7.-,
p.ex. 3 paires de
chaussettes enfant ~~10.-~~ **7.-**

Slip enfants, les 5,
divers coloris au choix
tailles 98-176 ~~13.-~~ **10.-**

Slip ou string femme, slip homme,
les 5 ou boxer homme, les 3,
divers coloris
et tailles au choix ~~20.-~~ **15.-**

2 pour 1
Tablets Sun 3 en 1 Optimal
ou Optimal Citron
les 2 paquets
de 32 doses chacun ~~25.80~~ **12.90**

**Superpoints =
primes de fidélité!**



* En vente dans les grands supermarchés Coop
** offre non valable dans les restaurants Coop bio
et les restaurants Coop avec service

Une ville aux rues sans nom

Le Locle ■ Les plaques de rues manquantes posent un problème d'image, mais n'empêchent pas les secours d'arriver à bon port

Par
Léo Bysaeth

Lors de la dernière séance du Conseil général de lundi, le Conseil communal du Locle a répondu à plusieurs interpellations. L'une d'elles émanait du conseiller général Michel Zurbuchen (lib-PPN). Il s'inquiétait de certaines carences dans la signalétique des rues de la Mère-Commune. «Certains panneaux sont devenus illisibles, la rouille les ayant attaqués», écrivait-il notamment.

Anecdotique? Pas vraiment, à l'en croire. «Le personnel du SIS circule avec les véhicules de fonction dans notre ville et dans le périmètre avec pour but de bien apprendre et mémoriser la géographie des lieux. Avec des panneaux manquants ou indéchiffrables, leur tâche devient beaucoup plus ardue».

Dans son développement, l'interpellateur a cité plus d'une quinzaine de rues démunies de toute signalisation, dont certaines sont pourtant bien connues des Loclois. Ainsi, la rue du Communal n'a plus de plaque visible depuis qu'un immeuble qui la portait a été rénové. La rue des Crêts n'existe que sur la carte, comme celles du Foyer, des Replattes, des Primevères, du Bouclon, des Roches-Houriet, etc. En outre, de nombreuses autres plaques, corrodées, sont à peine lisibles. C'est dommage, estime l'interpellateur, aussi «pour les Suisses allemands qui circulent par ici».

Dans sa réponse, le conseiller communal Claude Leimgruber a expliqué que les autorités étaient au courant de la situation. La police locale a déposé un rapport à ce sujet en novembre 2001. Depuis lors, la voirie prend les choses en main. Cette année, cinq plaques neuves et quatre poteaux ont été posés et dix plaques ont été refaites.

Toutefois, a-t-il expliqué, les plaques locloises, en fonte, sont sensibles à la corrosion, contrairement à celles de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel, par exemple, qui sont en tôle émaillée, beaucoup plus



Cette maison porte le No 18 (en médaillon), mais de quelle rue? Inutile de chercher, la rue du Foyer n'est indiquée nulle part.

PHOTO PERRIN

résistante. Mais il n'y a dans le budget aucune ligne de crédit spécifiquement attribuée à la signalisation, a-t-il complété. Dès lors, ce problème continuera

d'être traité en fonction des disponibilités de la voirie. «On fera notre possible», a-t-il conclu.

Le conseiller communal a également indiqué que le SIS

avait répertorié toute la ville et utilise le système GPS pour se guider (ce qui n'est pas le cas pour le repérage en ville: lire ci-dessous). /LBY

Le SIS n'a pas besoin des plaques

Le commandant du SIS des Montagnes, le major Marc-André Monard, confirme que les collaborateurs du SIS arpentent les rues des villes pour se familiariser avec la disposition des rues, les sens uniques, les cheminements. Mais, précise-t-il, «les plaques de rues, on n'en a rien à faire». Pourquoi? «On ne quitte pas la caserne sans savoir où on va. En cas de doute, on consulte le plan, pas les indications portées sur les plaques de rues». Les plaques manquantes ou défraîchies, au Locle comme ailleurs, ne posent donc aucun problème de sécurité.

Quant au GPS, le SIS ne l'utilise pas en ville car les noms de rue n'y sont pas – encore – répertoriés. Le GPS est donc utile uniquement en campagne. Encore faut-il que la personne qui appelle au secours sache où elle se trouve. «Souvent, indique le major Monard, les gens appellent au secours avec leur téléphone portable, mais ils ne savent pas où ils sont». Quant aux portables munis d'un système qui permet de les repérer grâce au GPS, ils existent, mais ne courent pas les rues.

En réalité, poursuit le commandant, «la grande dif-

ficulté, c'est de situer le lieu d'une intervention par rapport aux renseignements qu'on nous transmet». Et de citer un fait divers datant du printemps dernier. Il fallait se porter au secours d'une personne qui se disait près du télésiège de la Corbatière. Le SIS est donc allé au sud de la vallée de La Sagne, mais la personne était sur l'autre versant, depuis lequel elle apercevait effectivement le télésiège. Dans un autre cas, la centrale d'alarme avait transmis: «accident de cheval au Communal». Mais comme chacun sait, le Communal, c'est vaste... /lby

Un exemple s'est éteint

Le Locle ■ Décès du pasteur Gustave Tissot, à l'âge de 88 ans

Né en 1915, le pasteur Gustave Tissot vient de s'en aller dans sa 89e année. Il était profondément attaché au Locle, ville dans laquelle il a exercé son ministère de mai 1973 (à la suite du départ du pasteur Jacques Bovet) à avril 1980. A l'heure de la retraite, il a choisi d'y rester, continuant d'œuvrer inlassablement au sein de la paroisse réformée.

Quatre ans à Colombier, 12 aux Brenets, 16 à Couvet et sept au Locle: en 39 années de ministère, Gustave Tissot n'a desservi que quatre paroisses, ce qui constitue une belle preuve de fidélité et démontre un désir permanent d'accomplir un travail en profondeur. Une fidélité qui se retrouve également sur le plan familial, le pasteur Tissot ayant élevé une très nombreuse famille en compagnie de son épouse Maryvonne.

Bien que s'occupant de

toutes les tâches pastorales, Gustave Tissot s'est plus particulièrement intéressé à l'enseignement religieux dans les écoles, au précatéchisme, au culte de l'enfance et au catéchisme. De ce fait, il a toujours eu de nombreux contacts avec la jeunesse, contacts empreints de simplicité et fondés sur une constante volonté d'entretenir un climat de confiance. «Il ne faut pas imposer aux élèves un canevas trop précis, disait-il. Il faut non seulement accepter leurs questions, mais également les susciter. Une bonne leçon est celle au cours de laquelle on a vécu quelque chose en commun».

Au moment de quitter officiellement son ministère, le pasteur Tissot avait souhaité que la paroisse continue à s'adapter aux changements de notre temps. Son vœu a été exaucé. Lui-même a toujours donné l'exemple d'une Eglise ouverte et confessante. /RCY

LES SOCIÉTÉS LOCALES DU LOCLE

AMIS DE LA NATURE ■ Chalet des Saney, les 8-9 novembre, gardiennage Chr. Marmy.

AMIS DES CHIENS ■ Société réunissant des chiens de toutes races, avec ou sans pedigree. Entraînements tous les samedis, rendez-vous à 14h sur le terrain de la société, Col-des-Roches 85, vis-à-vis du garage Opel, derrière Tremail. Renseignements: 032 931 56 84 (heures des repas).

CAS SECTION SOMMARTEL ■ Samedi 8 novembre, Raudo Jura. Renseignements et inscriptions vendredi 7 novembre dès 18h, restaurant de la jaluse. Groupe des aînés, tous les lundis à 18h, café Le Rubis. Gardiennage au Fiotet: les 8-9 novembre W. et V. Kohli. Roche-Claire, souper tripes du 15 novembre, inscription jusqu'au 10, tél. 032 931 29 145 (N. Droux).

CLUB DES ACCORDÉONISTES ■ Répétitions le mardi de 19h30 à 21h30 au cercle de l'Union, rue M.-A.-Calame 16. Renseignements: Lucette Evard, directrice, tél. 032 926 91 93.

CLUB DU BERGER ALLEMAND LE LOCLE ■ Entraînement le mercredi dès 17h, rendez-vous au chalet de la Combe-des-Enfers. Le samedi après-midi, tél. 032 913 41 69.

CLUB DES LOISIRS ■ Mardi 11, 14h30, Dixi, match au loto.

CHŒUR MIXTE CATHOLIQUE ■ Répétition tous les jeudis soir de 20h à 22h dans la salle des Chevrons, à Paroiscentre. Pour tous renseignements: tél. 032 936 10 03.

CHORALE FREE'SON ■ Répétition tous les mardis soir à 19h45, Maison de paroisse (Envers 34), 1er étage. Renseignements: 032 931 27 37 ou 032 941 71 67.

CONTEMPORAINES 1924 ■ Mercredi 5 novembre à 14h, réunion au restaurant de l'Union. Inscriptions pour le repas de fin d'année du 10 décembre. A noter!

CONTEMPORAINES 1950-1951 ■ Match au loto, 7 novembre à 19h45. Local Mme M. Fuhrmann, rue Girardet 4.

ÉCHO DE L'UNION ET UNION CHORALE ■ Répétition le 10 novembre, au local à 20h.

GROUPE SCOUT LES TROIS-SAPINS - SAINT-PAUL ■ Séances pour les 11-16 ans tous les mercredis de 18h à 20h, et pour les 6-11 ans tous les samedis de 9h30 à 11h30 dans les chalets de la Combe-Girard. Pour tous renseignements: tél. 032 931 17 21. Site internet: www.scout.ch/les3sapins.

SPA LE LOCLE ■ Présidence, responsable du refuge et de la chatterie: tél. 032 931 80 03 ou 032 931 63 62. Chenil: 032 931 88 78.

Une magnifique sortie commémorative

Le Locle ■ Le club sportif de Huguenin Médailleurs SA a fêté ses 40 ans d'existence entre lac Léman et Jura vaudois

Tout a débuté en 1961, lorsque trois collaborateurs de l'entreprise Huguenin Médailleurs SA, amateurs de sport, organisèrent

une marche entre Le Locle et La Chaux-de-Fonds à l'intention des employés de la firme mais aussi ouverte au public. Cette idée devait perdurer.

Dès lors que la fédération ad hoc n'acceptait plus de telles initiatives n'émanant pas d'un groupe sportif constitué, l'idée de fonder un club de sport jaillit. Elle fut concrétisée en 1963. Ainsi, raconte Edouard Béguin, l'une de ses chevilles ouvrières, «le club sportif Huguenin Médailleurs SA, pour le personnel de l'entreprise, débuta avec quatre disciplines: le tir, la marche, le ski de piste et le football».

C'était il y a donc 40 ans. Et même si au cours des ans ce club a surtout perduré avec sa section football – et son fameux tournoi corporatif –, que l'entreprise a changé de main et de raison sociale, cet anniversaire a été marqué par une sortie à Yvoire, en France, sur la rive sud du lac Léman.

Au total, et au gré des arrêts à La Chaux-de-Fonds et à Peuseux, une quarantaine de personnes ont embarqué dans le car les conduisant jusqu'à Nyon. Soit juste en face de la destination de cette magnifique cité, réputée pour ses décorations fleuries, qui a été rejointe par bateau.

Après le repas, les participants ont eu le loisir de découvrir les ruelles de ce village médiéval avant de prendre la route pour Evian avec une heure de visite libre. Le car est ensuite revenu sur Suisse, en terres vaudoises et en légère altitude, puisque le repas campagnard terminant cette balade anniversaire se déroula aux Cluds, au-dessus de Sainte-Croix. /jcp



Une quarantaine de personnes ont participé à l'excursion marquant le 40e anniversaire du club sportif Huguenin Médailleurs.

PHOTO SP

LARÉGION PRATIQUE

URGENCES

- Police: 117.
- Feu: 118.
- Urgence-et ambulance: 144.

LA CHAUX-DE-FONDS

- Permanence médicale: 144.
- Dentiste de garde: 144.
- Pharmacie d'office: Espace-Santé GaleniCare SA, Espacité 5, jusqu'à 19h30, ensuite appeler la Police locale tél. 032 913 10 17.

AGENDA

- AUJOURD'HUI**
- Théâtre L'Heure Bleue Fête d'inauguration, opéra comique «Les 400 coups de l'opéra», co-production Rozet & Cie et Théâtre de Vienne (F), mise en scène de Bernard Rozet, 20h30.

DEMAIN

- Club des loisirs Maison du Peuple, Production musicale

des élèves du collège musical, direction Pascal Guinand, 14h30.

■ Grand Temple Concert «Le Mystère des voix bulgares», 20h.

LE LOCLE

■ Pharmacie de service: Espace-Santé GaleniCare SA, Pont 6, jusqu'à 20h (en dehors de ces heures, 032 931 10 17).

■ Permanence médicale: 144. Lu-ve de 8h à 18h, permanence médico-chirurgicale (hôpital) 032 933 61 11.

AGENDA

AUJOURD'HUI

■ Casino A 14h, séance de la Lanterne magique.

■ Les Brenets Hôtel communal, 20h, séance du Conseil général.

ENBREF

CHÉZARD-SAINT-MARTIN ■ Conseil général fâché. Il ne fait pas très bon être conseiller communal à Chézard-Saint-Martin! L'exécutif a essuyé lundi soir les foudres de son Conseil général, remonté contre le remplacement de deux véhicules communaux sans avoir été consulté. Un élu radical s'est montré particulièrement acharné à critiquer ce qui est finalement un tour de passe-passe, à la limite de ce que la procédure démocratique prévoit. /phc

FLEURIER ■ Extension moins coûteuse que prévu. L'agrandissement du collège de Longeouse, à Fleurier, a coûté moins cher que prévu. Le décompte final a été dévoilé à l'occasion de la dernière séance du syndicat intercommunal du Collège du Val-de-Travers (CVT). Afin de mener à bien cette extension, le Conseil intercommunal du CVT avait octroyé deux crédits. Soit 132.000 francs pour l'étude du projet et 5,7 millions de francs pour les travaux proprement dits. Il ressort de la facture finale que le coût total a atteint 5.576.900 francs. Soit une bonification de 255.000 francs. /mdc

Rubrique Val-de-Travers
Mariano De Cristofano
Tél. 032 861 38 77

Neuchâtel et Peseux à la rescousse

Transports publics ■ Les TN avaient décidé de diminuer les prestations sur la ligne 10. Les deux communes concernées ne l'ont pas entendu de cette oreille

Par Florence Hügi

Coup de théâtre en trois actes, hier, aux Transports publics du Littoral neuchâtelois (TN), qui s'apprêtaient à informer la presse des mesures d'économie arrêtées par son conseil d'administration.

Premier acte, 10h30. Jean-Michel Germanier, directeur, Laurent Lavanchy, président du conseil d'administration et Daniel Blanchoud, chef d'exploitation des TN accueillent la presse, dans leurs locaux, à Neuchâtel.

«Quitte à devoir faire des économies, autant les réaliser là où ça fait le moins de mal», lâche Jean-Michel Germanier, avant d'énumérer les mesures arrêtées par le conseil d'administration, à commencer par une hausse des tarifs.

Concrètement, la ligne 1b, à l'essai jusqu'en décembre 2004 et desservant la gare de Marin, La Tène et Thielle-Wavre sera supprimée pour cause de «très faible fréquentation».

Si la fréquentation de la ligne 10, allant de la gare de Neuchâtel à Peseux, est

considérée comme «encourageante» avec plus de 500 passagers quotidiens, elle subira néanmoins un amaigrissement forcé, étant encore en période probatoire jusqu'en décembre 2003. «La desserte de cette ligne sera supprimée durant les samedis et dimanches à partir du 14 décembre», annonce Jean-Michel Germanier.

Les raisons? Tout d'abord, une économie de 423.000 francs sur le budget annuel, qui descend ainsi sous la barre des 16 millions. Et les économies souhaitées par l'Etat de Neuchâtel? «Le canton, actionnaire pour un tiers des TN, (réd: au même titre que la Ville de Neuchâtel et les communes du Littoral) fait face à des difficultés financières. Ces perspectives budgétaires n'étant pas favorables, l'Etat nous a fait savoir qu'il n'était pas prêt à augmenter sa part au budget 2004», explique Laurent Lavanchy.

Deuxième acte, 16 heures. Un communiqué de presse émanant de l'administration communale de Neuchâtel défère sur les rédactions: «La Ville de Neuchâtel et la commune de Peseux financeront les prestations de la ligne 10 que le conseil d'administration des TN a décidé

de supprimer», dit-il en substance. Evoquant la décision du conseil d'administration des TN, le communiqué assène: «Cette décision est regrettable. La suppression de prestations sur cette ligne est malvenue, injustifiée au vu de la fréquentation enregistrée.» (réd: un taux de couverture de 32% a été calculé, soit 17% de plus qu'espéré) Neuchâtel s'engage à verser quelque 110.000 francs et Peseux 20.000 francs.

Troisième acte, 16h30. Pierre Bonhôte, conseiller communal en charge des Transports, s'explique: «Le conseil d'administration des TN était pour le moins divisé sur cette mesure. A l'issue du vote, les représentants des communes de Neuchâtel et de Peseux ont estimé essentiel que la ligne 10 soit totalement maintenue. Dans la mesure où le montant nécessaire était relativement faible et disponible, nous avons agi». Le conseiller communal insiste: «Il était disproportionné de la part des TN de vouloir amputer cette ligne».

Jean-Michel Germanier se réjouit: «Chapeau bas aux communes qui vont dans le sens de la clientèle!»

Aucun des protagonistes ne voit dans cette communi-



La ligne de bus 10, qui rencontre un succès inespéré, pourra continuer de circuler le week-end. PHOTO LEUENBERGER

caudiquante le moindre problème: «La décision de la commune de Peseux est tombée tard hier soir. Nous ne pouvions pas avertir les TN plus tôt», se défend Pierre Bonhôte.

«Nous avons été averti quelques minutes avant la conférence de presse de 10h30, et n'avions pas

d'écrits officiels. Il était donc hors de question de divulguer la nouvelle», renchérit Jean-Michel Germanier.

La cacophonie d'hier accouchera toutefois d'un résultat positif: la ligne 10 est et restera bel et bien active en semaine et le week-end. Rideau. /FLH

avis divers

028-419070/DUO
Infos-Conseils
caisse maladie
Conseils - Analyses - Solutions:
Téléphone: 032 / 751 65 78

Droguerie - Herboristerie
DROZ
Place de la Gare - La Chaux-de-Fonds
Successeur T. Künzi • Tél. 032 913 09 12
Plantes médicinales
Mélanges de tisanes
Essences florales du «Dr Bach»
Homéopathie (Boiron)
132-122795

Auberge de la Couronne
La Theurre, 2350 Saingnégier
Tél. 032 951 11 15 - www.couronne-latheurre.ch
6, 13, 20 et 27 novembre à midi
Buffets du jeudi
Tripes - Tête de veau - Langue de bœuf
Libre service à discrétion, Fr. 23.-.

Fermeture annuelle du 1er au 25 décembre
Réouverture le vendredi 26 décembre 2003
Reprise des buffets du jeudi, le 8 janvier 2004
Attention, actuellement horaire d'hiver: fermé lundi et mardi

Une pigme aux grands effets:
Donnez de votre sang

manifestations
Juan Rebhoff
AU LOCLE
avec la participation de l'Ensemble vocal Domenica
Direction: Marie-Claude Huguenin
Mercredi 12 novembre 2003 à 20 heures
au temple du Locle
Location: Tabacs-Journaux
Simone Favre
Daniel-JeanRichard 33
Tél. 032 931 32 66

À VOUS LA LIBERTÉ: 4 MOIS DE LEASING OFFERTS.

4 MOIS OFFERTS
Leasing à partir de CHF 285.-*

Découvrez l'automne au volant de la 206: Peugeot vous offre les 4 premières mensualités de votre leasing. N'hésitez pas à faire un essai sur route. Votre partenaire Peugeot vous proposera une offre personnalisée.

206 PEUGEOT

PEUGEOT. POUR QUE L'AUTOMOBILE SOIT TOUJOURS UN PLAISIR.

*Exemple de leasing: 206 X-Line (1.1, 60 ch, 3 portes), prix catalogue CHF 16700.-. Durée du leasing: 49 mois. Sont exigibles à la livraison du véhicule: une caution de CHF 1000.- et une 1^{ère} mensualité majorée de CHF 1000.-. 4 mensualités sont offertes. Les 44 autres mensualités se montent chacune à CHF 285.-. Prestation kilométrique: 15 000 km/an. L'assurance casco intégrale obligatoire n'est pas comprise. Taux annuel effectif: 5,25% (coûts totaux CHF 13 540.-). Conditions de leasing sous réserve d'acceptation par Peugeot Finance. Prix avec TVA à 7,6%.

RENDEZ-VOUS CHEZ VOTRE PARTENAIRE PEUGEOT:

ENTILLES - STAND SA, Garage et Carrosserie, concessionnaire PEUGEOT:
La Chaux-de-Fonds, Av. Léopold-Robert 146, 032 924 54 54

COURTELARY: GARAGE
J.-P. SCHWAB
Grand-Rue 100, 032 944 14 44

LES BREULEUX: GARAGE
TH. CLEMENCE
Rue des Vacheries 22, 032 954 11 83

LES PONTS-DE-MARTEL:
GARAGE DE LA PRAIRIE
Rue de la Prairie, 032 937 16 22

TRAMELAN: GARAGE DU CHALET
Rue du Chalet 1, 032 487 56 19

Le Pays de Porrentruy
Faites-vous plaisir... Goûtez-y
Banque Cantonale du Jura
PORRENTUAY
7, 8, 9 et 10 novembre 2003
GRAND MARCHÉ DE SAINT-MARTIN
Le cochon sous toutes ses formes
- Venez découvrir les produits du terroir ajolot
- Présence d'artisans de la région

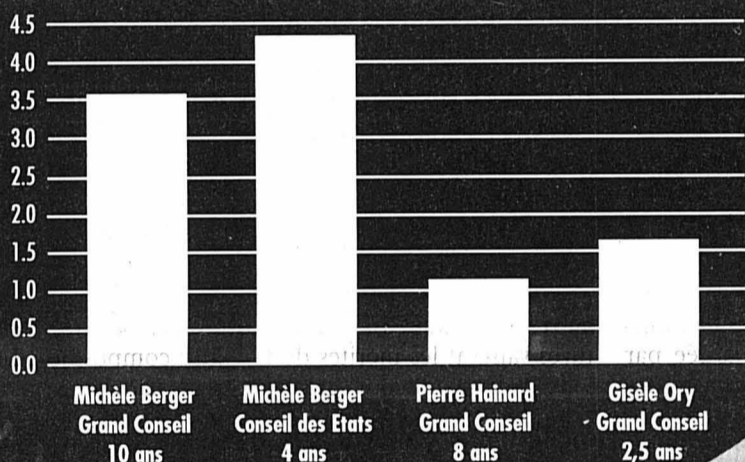
La détresse se trouve partout
Donnez maintenant Fr. 10.-
par téléphone au
0900 001 234
- sans frais, vite et efficace -
(pas possible avec carte à prépaiement)

ZEWO
Rainmattstrasse 10
3001 Berne
www.redcross.ch
PC 30-9700-0
Croix-Rouge suisse
Schweizerisches Rotes Kreuz
 Croce Rossa Svizzera

**Les autres
l'attaquent...**

...ELLE TRAVAILLE

Nombre d'interventions parlementaires par an



VOTER MICHÈLE

C'est efficace et équitabile

Les Radicaux
neuchâtelois

PRDO

LIBERAL
Parti libéral - ppn neuchâtelois

www.berger-wildhaber.ch

Les personnes suivantes vous recommandent de voter pour Michèle Berger-Wildhaber:

Altermatt Martin, directeur de PME, conseiller général, Bevaix / Amez-Droz Laurent, directeur régie immobilière, député, Marin / Amstutz Marcel, député, La Chaux-de-Fonds / Arnd Isabelle, secrétaire PRDN, Neuchâtel / Aubert Philippe, retraité, La Locle / Barben Daniel, maître-agriculteur, président PRD de Cornaux, Cornaux / Barben Michel, agriculteur, député, conseiller de l'Entente ou 1er tour, La Chaux-de-Fonds / Battiaz Willy, employé de banque retraité, consultant indépendant, La Chaux-de-Fonds / Barrelet Violaine, médecin, anc. conseillère communale, Neuchâtel / Bauer Philippe, avocat, président du groupe des députés libéraux-PPN, Auvonnier / Baudoin Jean-Claude, directeur, député, conseiller communal, vice-président du PL-PPN, Bôle / Béguin Marie-Laure, avocate, députée, Fontainemelon / Béguin Claudine, Le Landeron / Béguin Thierry, conseiller d'Etat, St-Blaise / Berger François, avocat, Neuchâtel / Bernoulli Elisabeth, infirmière, Directrice HESI, Neuchâtel / Berthet Elisabeth, conseillère communale, députée, La Chaux-de-Fonds / Blandinier Christian, avocat-notaire, député, Chézard-St-Martin / Blétry-de Montmolin Violaine, Economiste, députée, Neuchâtel / Boss Christian, ingénieur dipl. EPFZ, conseiller général, Neuchâtel / Bögli Etienne, ingénieur de vente, conseiller général, Le Landeron / Bouvier Robert, Directeur Théâtre du Passage, Neuchâtel / Brodard Alexandre, Avocat-stagiaire, conseiller général, Neuchâtel / Burkhalter Didier, conseiller national, conseiller communal, Neuchâtel / Castella Pierre, ingénieur EPFL, industriel, député, Le Locle / Chenaux Christian, Actuaire, conseiller général, Corcelles-Cormondrèche / Comte Raphaël, étudiant, député, Corcelles / Cornu Pierre, procureur général, Neuchâtel / Cottier Damien, historien, diplômé HEI, président du groupe des députés radicaux, Le Landeron / Darcey Christian, enseignante, conseillère générale, Le Locle / Darcey Emmanuel, chirurgien orth., Le Locle / Debély Joëlle, économiste, Cernier / Debély Roland, cadre bancaire, député, Cernier / Delacroix Laurent, secrétaire a.i. du PRDN, Neuchâtel / Desaulles-Bovay Muriel, directrice, députée, Couvet / Despland François, commerçant indépendant, Bevaix / Dessoulavy Jean, Neuchâtel / Dubied Pierre-Luigi, professeur d'université, Brot-Dessus / Dumont Philippe, employé de banque diplômé, conseiller général, Corcelles / Favre Michel, directeur de régie immobilière, Cormondrèche / Fer Jérôme, notaire et avocat, La Chaux-de-Fonds / Fragnière Manuel, enseignant, conseiller général, Le Locle / Fellrath Michel, vétérinaire, Fontainemelon / Domjean Agnès, employée de commerce, mère au foyer, Neuchâtel / Domjean Daniel, ergothérapeute, directeur Foyer handicap, Neuchâtel / Duvoisin Hugette, retraitée, Les Geneveys-sur-Coffrane / Fleury Marcel, inspecteur police judiciaire, conseiller communal, Lignières / Geiser Willy, agriculteur, député, La Sagne / Gerber André, distillateur, député, Hauterive / Gnaegi Philippe, directeur, député, Neuchâtel / Godel Francis, directeur de régie immobilière, Marin / Gugelmann Elisabeth, hôtesse d'accueil, femme au foyer, conseillère générale, Le Landeron / Guinand Charles-Edmond, hôtelier diplômé, Membre du Conseil de GastroSuisse, Cormondrèche / Graber Rolf, économiste, député, Le Locle / Grau Gérard, menuisier, direction d'entreprise, Le Landeron / Guinand Claude, directeur, St-Blaise / Guinand Jean, anc. conseiller d'Etat, anc. conseiller national, Neuchâtel / Guth Pierre, Installateur-électricien, chef d'entreprise, Corcelles / Grosjean Nicolas, Conseiller d'entreprises, Colombier / Grossmann Michel, directeur, député, Gorgier / Gugelmann Elisabeth, hôtesse d'accueil, femme au foyer, conseillère générale, Le Landeron / Haag Fabrice, juriste, étudiant postgrade, Neuchâtel / Haag Willy, député, Bôle / Haebler Philippe, chef de service, député, Neuchâtel / Haefli Dominique, médecin, Fleurier / Häring Madeleine, empl. commerce - Banque Raiffeisen Val-de-Ruz, Chézard-St-Martin / Hästler Charles, ingénieur civil, député, conseiller général, Le Locle / Henry Philippe, professeur d'université, Neuchâtel / Humoir Thérèse, députée, présidente du parti libéral-PPN, Fleurier / Imhof Charlotte, conseillère générale, Corcelles / Jakob Yves, Maître Maçon diplômé, entrepreneur, conseiller général, Le Landeron / Justin Jean-Frédéric, directeur de la Bibliothèque nationale suisse à Berne, Auvonnier / Javet Francis, ingénieur, directeur retraité, Hauterive / Jeanneret Denis, directeur Banque Raiffeisen du Val-de-Ruz, Cernier / Association des Jeunes Radicaux Neuchâtelois, Neuchâtel / Kaegi Alain, agent principal, conseiller communal, Coffrane / Keller Boris, viticulteur, député, Vuarmarcus / Loeffel François, agriculteur, député, conseiller communal, Bevaix / Mauler Olivier, ingénieur civil dipl. EPFZ, député, Neuchâtel / Meystre Pierre, Architecte EPF-L.SIA, Marin-Epagnier / De Montmolin Jean-Frédéric, médecin, député, président de la Société médicale de la Suisse romande, Cressier / Morel Yves, directeur, député, La Chaux-de-Fonds / Nydegger Jean-Marc, physicien, député, Corcelles-Cormondrèche / Opan Isabelle, infirmière, députée, Neuchâtel / Opan Erdjan, ingénieur civil dipl. EPFZ, Auvonnier / Opliger Fernand, conseiller général, Le Locle / Rutti François, enseignante, députée, Le Locle / Sandoz Pascal, député, Neuchâtel / Schafroth Max, agriculteur, député, Thielle / Schallenberger Catherine, ingénieur HES, Fenin / Robert Eric, délégué médical, La Sagne / Rossier Dominique, entrepreneur, député, Peseux / Rutti Alain, médecin vétérinaire, conseiller général, Le Locle / Rutti François, enseignante, députée, Le Locle / Sandoz Pascal, député, Neuchâtel / Schafroth Max, agriculteur, député, Thielle / Schallenberger Catherine, ingénieur HES, Fenin / Simon Gilles, avocat-stagiaire, conseiller général, Fleurier / Soquel Philippe, agriculteur, Cernier / Spikiger Fabienne, femme au foyer, conseillère générale, Neuchâtel / Stoumann Pierre-André, fondé de pouvoirs, conseiller communal, Fontainemelon / Sunier Yann, secrétaire général CH, secrétaire générale, juriste, députée, Cressier / Simon Gilles, avocat-stagiaire, conseiller général, Fleurier / Soquel Philippe, agriculteur, Cernier / Spikiger Fabienne, femme au foyer, conseillère générale, Neuchâtel / Stoumann Pierre-André, fondé de pouvoirs, conseiller communal, Fontainemelon / Sunier Yann, secrétaire général CH, Neuchâtel / Tanner Roland, député, Les Vieux-Prés / Tschanz Jacqueline, assistante médicale, députée, Corcelles / Tschoumy Jacques-André, Neuchâtel / Tschoumy Hugette, enseignante, présidente du PRDN, Neuchâtel / Villat Jan, étudiant, président de commune, Cernier / Vuilleumier Patrick, enseignant, conseiller général, Cernier / Vogel Daniel, anc. conseiller national, La Chaux-de-Fonds / Vogel Stéphanie, députée, La Chaux-de-Fonds / Voumard Blaise, vétérinaire, Saint-Blaise / Walder Jean, chirurgien FMH, député, Môtiers / Walter Jean, APW, Cornaux / Wälti Jean-Bernard, mathématicien, professeur, député, Coffrane / Wälti Christine, assistante de direction, Coffrane / Wälti Valentine, institutrice, Vernéaz / Zanchi Pierre, chef d'entreprise, Le Locle / Zbinden Cédric, informaticien, conseiller général, Le Landeron / Zimmermann Rodolphe, entrepreneur, président de commune, Fenin-Villars-Saulle / Zumsteg Bernard, directeur, député, Neuchâtel.

Pour le vote par correspondance, envoyez votre enveloppe demain jeudi au plus tard

Des multiplicateurs au travail

Egalité dans l'entreprise ■ Trop peu d'employeurs étaient représentés hier au colloque interjurassien de Tramelan. Mais une quarantaine de participant(e)s joueront sans doute les relais

Par Dominique Egger Zalagh

Pour leur premier colloque interjurassien, hier après-midi au CIP de Tramelan, les commissions jurassienne et bernoise de l'Egalité ont regretté le peu d'écho rencontré auprès des employeurs du service privé. «Nous avons contacté toutes les entreprises du Jura et du Jura bernois», soulignait Annie Bouix à l'heure du bilan. Or, on comptait sur les doigts d'une main celles qui étaient représentées... Cette ombre de déception passée, les organisatrices pouvaient se féliciter d'avoir accueilli une quarantaine de participants, dont quelques hommes. Et toutes ces personnes ont profité d'un programme enrichissant.

Une sommité

C'est ainsi qu'un atelier était animé par le professeur

genevois Yves Flückiger, «la» personne de référence pour la Suisse romande dans le domaine de l'observation du marché du travail. S'attachant à l'égalité salariale, il présentait l'impressionnante méthode qu'il a mise au point pour calculer les disparités. «Un outil qui dépasse le sujet et qui paraît véritablement infailible, tant il intègre tous les facteurs possibles et imaginables», selon Annie Bouix.

Un autre atelier s'est penché sur «Iesko», l'abréviation alémanique d'un outil d'évaluation servant, lui, à déterminer les compétences extraprofessionnelles acquises par les candidat(e)s lors des entretiens d'embauche. «Un outil capital pour les femmes, sachant que leur carrière est très souvent interrompue par une pause éducative, durant laquelle elles gagnent cependant de nouvelles compétences».

Plus tôt dans la journée, les participants avaient suivi les exposés d'un industriel qui s'efforce d'être «à la une» de l'égalité, d'une administration qui fait activement la promotion du temps partagé et, enfin, du projet «Réseauter», dont l'importance pour les femmes saute aux yeux.

Pour clore le colloque, le vœu d'Annie Bouix: que tous les participants fassent office de relais, de multiplicateur, un élément capital dans la thématique de l'égalité.

Signalons enfin que si les deux commissions de l'Egalité répondaient hier à un mandat politique donné par l'Assemblée interjurassienne, ce premier colloque en commun ne constituait pourtant pas la première brique de collaboration. Les bureaux de l'égalité travaillent effectivement main dans la main, depuis des années, par-dessus la frontière cantonale. /DOM



Annie Bouix, membre de la commission bernoise de l'Egalité, hier soir à l'heure du bilan tiré en plénum au CIP. PHOTO LEUENBERGER

Plus de 1200 oiseaux à Cormoret

Evénement ■ La 53e exposition romande a lieu ce week-end. Une première pour le Jura bernois

C'est La Volière du Valon, une des quatre divisions de la Société d'ornithologie et amis de la basse-cour de Courtelary-Cormoret, qui a été chargée par l'Association romande des amateurs et protecteurs d'oiseaux (Arao) de l'organisation de la 53e Exposition romande d'oiseaux. Pour cette édition, plus de 180 exposants se sont inscrits, qui présenteront plus de 1200 oiseaux chanteurs et d'agrément.

Depuis plusieurs mois, un comité d'organisation, présidé par Otto Borruat, s'est attelé à la tâche, présentant, entre autres, un cahier de candidatures vantant les mérites de la salle polyvalente qui, grâce à son éclairage naturel, offre toutes les qualités nécessaires pour recevoir une exposition de cette envergure. Une halle-cantine sera en outre dressée sur l'aile sud du bâtiment pour accueillir tous les visiteurs qui désirent se restaurer.

De plus, «Le Kiosque à musiques» de la Radio suisse romande sera également de la partie samedi. En ce qui concerne les hôtes ailés, un jury composé de 14 juges, dirigé par Hansruedi Bracher, procédera à l'examen des candidats, afin de désigner les plus beaux sujets exposés. /caz

Vendredi de 14h à 20h, samedi de 9h à 20h et dimanche de 9h à 16 heures

ENBREF

SAINT-IMIER ET MOUTIER ■ Art à l'hôpital. L'Hôpital du Jura bernois SA présente actuellement une exposition collective de peintures, parallèlement dans les restaurants de ses sites imérien et prévôtois. On peut y découvrir, jusqu'au 26 décembre prochain, les œuvres de Dritan Abrazhda, Makela Nsumbu, Thérèse Voelin, Charles-André Steiner, Nadine Mancho et Magali Sauvain (quotidiennement de 8h à 17h). /dom

■ Une benne à cassons. Une benne, installée à la déchetterie de la rue des Noyes, à Saint-Imier, est à disposition pour les objets encombrants combustibles (cassons). Les plastiques et cartons ne doivent en aucun cas y être déposés. /comm-réd

PRO SENECTUTE ■ Danse à Cortébert. Pour son prochain thé dansant, Pro Senectute invite les intéressés à la halle de gymnastique de Cortébert, samedi de 14h30 à 17 heures. Ensuite de quoi on reviendra au lieu habituel, à savoir le restaurant du Midi, à Reconvilier, les 22 novembre, 6 et 20 décembre, 10 et 24 janvier, 7 et 21 février, 6 et 20 mars, 3 et 17 avril. /dom

Le chiffre d'affaires est en légère hausse

Moutier ■ Pertes réduites après neuf mois pour Tornos

Le fabricant de machines-outils Tornos a atteint ses objectifs pour les neuf premiers mois de l'année. Son chiffre d'affaires a progressé de 2,6%, à 128,3 millions de francs. Les pertes du groupe, implanté à Moutier, ont également pu être réduites.

L'absence d'une reprise économique pèse néanmoins sur les entrées de commandes, qui restent légèrement inférieures aux chiffres inscrits au budget. Le carnet de commandes de machines se montait ainsi, au 30 septembre, à 39,3 millions de francs, a annoncé hier Tornos. Mais les entrées de commandes pour l'exercice actuel se révèlent supérieures à celles enregistrées lors de la même période de 2002. Le fabricant de tours automatiques a ainsi vendu des machines pour 97,3 millions de francs (87,1 millions), soit une hausse de 11,7 pour cent.

Si les objectifs fixés pour le 4e trimestre sont atteints, le résultat d'exploitation avant intérêts, impôts, dépréciations et amortissements (Ebitda) de-

vrait être positif pour l'ensemble de l'exercice 2003.

Tornos compte avec un chiffre d'affaires du dernier trimestre 2003 «légèrement» en dessous des chiffres budgétisés. L'objectif d'un résultat opérationnel (Ebit) équilibré pour tout l'exercice ne devrait donc pas être atteint. L'assemblée des actionnaires se déroulera par ailleurs le 13 avril 2004.

Prévisions 2004

Les mesures de restructuration engagées en 2002, notamment des suppressions d'emplois et l'adaptation de l'outil de production, ont aussi permis de réduire les pertes par rapport à l'exercice précédent. Pour 2004, Tornos s'attend à une situation économique stabilisée ou légèrement améliorée.

Tornos emploie encore 565 personnes sur son site de Moutier. A ce personnel s'ajoutent 76 apprentis et une centaine de personnes dans des filiales à l'étranger. A fin juin 2002, le groupe employait encore 1186 collaborateurs. /ats

A la découverte de Zelenka avec un chœur et un orchestre régionaux

Moutier ■ La Croche-Chœur et Le Moment baroque interprètent des œuvres d'une rare densité

Fondée en 2001 à La Chaux-de-Fonds par une poignée de passionnés de chant, la chorale La Croche-Chœur a immédiatement séduit des amateurs éclairés en mal d'ensemble où s'exprimer. Aujourd'hui, quelque 80 choristes s'y retrouvent, provenant de tout le canton de Neuchâtel, mais également du vallon de Saint-Imier et même de la région biennoise.

«Pour notre deuxième saison, nous avons souhaité oser le pari de l'originalité»: en optant pour des œuvres de Jan Dismas Zelenka (1679-1745), l'ensemble propose en effet une véritable découverte. De ce compositeur tchèque, on ne connaît malheureusement qu'environ

150 partitions. De son vivant, l'engouement populaire pour l'Allemand Hasse (1699-1783) éclipsa injustement son talent. Et, deux siècles après sa mort, la plupart de ses manuscrits ont disparu dans les bombardements...

Reste que si la quantité fait défaut, la qualité impressionne, en particulier par la densité de langage.

La Croche-Chœur a jeté son dévolu sur un «Miserere» qui l'a fortement impressionné, un «De Profundis» d'une sombre grandiloquence et un «Requiem» tout en douceur et en intimité. A relever que cette dernière œuvre n'a pas encore été éditée: le chœur a eu la chance d'acheter la copie qu'un passionné a fait du

manuscrit, détenu par une bibliothèque de Prague.

Qualité au rendez-vous

Sous la direction de Nathalie Dubois, La Croche-Chœur se produit cet automne avec l'orchestre Le Moment baroque, un ensemble régional également formé de passionnés de musique ancienne. Un gage supplémentaire de qualité, tout comme le sont les solistes, à savoir Miriam Aellig (soprano), Christine Amstutz (mezzo), David Munderloh (tenor) et Pierre-Eric Monnin (baryton). /DOM

Unique concert dans la région jurassienne, dimanche 9 novembre à 17h à la collégiale de Moutier



La Croche-Chœur, fondée en 2001, se lance avec bonheur dans un répertoire non-exploré mais d'une admirable intensité. PHOTO ARCH-GOGNIAT

LA RÉGION PRATIQUE

URGENCES

- **Police:** 117.
- **Ambulance et urgences sanitaires:** 144.
- **Feu:** 118.
- **Médecins de garde:** de La Ferrière à Péry, tél. 032 941 37 37; Tramelan, tél. 032 493 55 55.
- **Pharmacies de service:** Saint-Imier, le 111 renseigne; Tramelan, Von der Weid, tél. 032 487 40 30, jusqu'à

7.11. La Neuveville, Pharmacie de la Tour, tél. 032 751 24 24, jusqu'à 9.11.

PATINOIRES

- **Saint-Imier** Ouverture au public, pour le patinage: mardi 13h30-15h45, mercredi-jeudi-vendredi 9-11h45 et 13h30-15h45, samedi et dimanche 13h30-15h15; pour le hockey: samedi 10-11h45.
- **Tramelan** Ouverture au public, pour le patinage: mercredi

5 et 12 novembre 13h30-16h; pour le hockey: samedi 14h15-15h15. Pas d'ouverture au public le week-end des 8 et 9 novembre (Coupe de Tramelan).

AGENDA

DEMAIN

- **Pro Senectute** Repas de fin de saison des jeudis verts, après une course facile, rendez-vous 10h, gare de Sonceboz.

«OBJECTIF AVENTURE»

Breulotier et Neuchâtelois en action!

Le lundi dernier a été donné le coup d'envoi de l'émission «Objectif aventure», diffusée sur la deuxième chaîne de la Télévision suisse romande (TSR2). «Objectif aventure» met en scène une quinzaine d'adolescents âgés de 14 à 15 ans de toute la Romandie. On trouve dans le lot le Breulotier Loïc Baumann, ainsi que Nicolas Blaser, de Neuchâtel.

Durant un mois, il sera possible de les découvrir (vers 18h20) tous deux à travers une série d'épreuves mises sur pied dans le cadre magnifique des Diablerets. La sélection a été très sévère pour participer à ces joutes. Sur 250 dossiers reçus, la production en a retenu 132 pour une audition et, finalement, 41 pour un casting. Au final, sept filles et cinq garçons ont été retenus.

Comme à la «Star'Ac»

On pourra découvrir, ces prochains jours, les épreuves qui vont les mettre à contribution (début avec le canoïng). Un jury va évaluer leurs prestations selon divers critères: comportement général, physique, débrouillardise, etc. La première émission – du style «Star Academy» – a plutôt mis l'accent sur le portrait des candidats. Tous se sont dits surpris mais heureux d'être sélectionnés.

Les cinq finalistes partiront en Norvège à la rencontre des orques. /mgo

Par Michel Gogniat

L'an passé à pareille époque, le chimiste cantonal jurassien laissait tomber un cheveu dans la soupe. Il indiquait que 78% des gelées de ménage prêtes à être servies pour la Saint-Martin étaient contestées, car contenant trop de germes! Une méchante publicité à la veille des festivités qui faisait bondir aubergistes et bouchers. Depuis lors, on s'est mis... à table.

Le premier tollé est allé à l'endroit du fonctionnaire cantonal qui a révélé ces faits en pleine fête de Saint-Martin. «Pourquoi ne pas avoir attendu la fin des festivités?» Les titres des journaux, du style «Des cochonneries dans la cochonaille», sont restés en travers du gosier des bouchers, dont l'image était ternie. Enfin, ces derniers soulignaient que depuis le temps qu'on fait de la gelée dans le Jura, on n'a jamais été malade pour quelques germes...

La bête noire

Le moment de colère passé, on s'est mis à table. Claude Ramseier, chimiste cantonal, explique que la gelée est un produit très sensible. «C'est d'ailleurs ce que nous utilisons en laboratoire pour nos bouillons de culture», souligne-t-il. Il faut donc prendre de grandes précautions à son endroit. Le coulage de la gelée au froid

(quatre degrés) et son maintien à cette température sont deux étapes clés. L'assiette peut se garder entre quatre et cinq jours.

Les bouchers ajoulots – qui voient dans la gelée leur bête noire – ont suivi les conseils du fonctionnaire cantonal. Et les prélèvements opérés cette année auprès des hommes aux grands couteaux s'avèrent excellents. Cinq autres boucheries de la vallée de Delémont et huit restaurants ajou-

lots ont également été testés avec bonheur.

Changement alimentaire

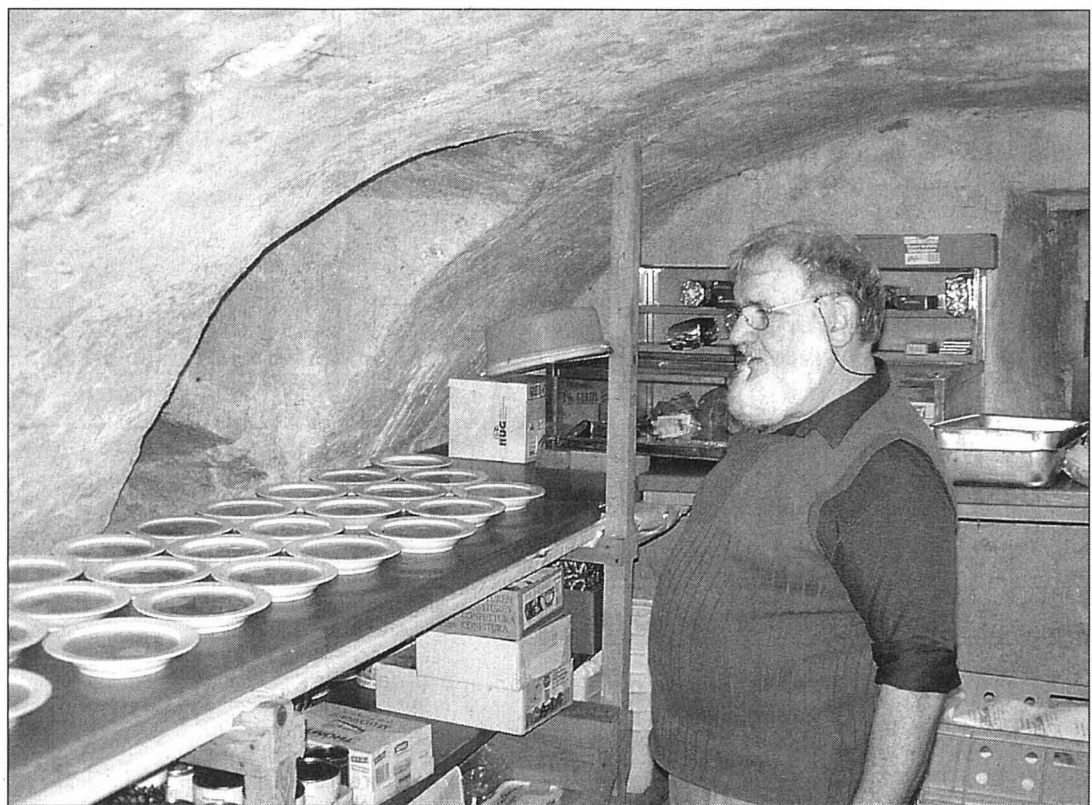
Une dizaine d'autres établissements seront encore prochainement contrôlés, mais on peut d'ores et déjà affirmer que ce plat a retrouvé ses lettres de noblesse. Claude Ramseier explique encore qu'un produit contesté ne signifie pas encore qu'il soit dangereux pour la santé. C'est sa valeur économique qui est

dégradée. Il relève encore que les normes de tolérance sont fixées d'entente avec les organisations professionnelles.

On constate aussi une évolution des modes alimentaires, avec des êtres humains plus sensibles, moins résistants. Enfin, dit-il, «l'attente des Jurassiens n'est pas celle des Neuchâtelois ou des Bâlois, qui attendent que l'on respecte les normes en vigueur». Les visiteurs veulent des produits réalisés dans les règles de l'art. /MGO

La gelée se refait une réputation

Saint-Martin ■ Les trois quarts des gelées de ménage servies l'an dernier contenaient un taux trop élevé de germes. Bouchers et aubergistes ont réagi



Chez Marc Beuchat, à la Croix-Blanche à Courfvaire, la gelée de ménage est réalisée dans les règles de l'art. PHOTO ARCH-STADELMANN

Les neuf plats de la Saint-Martin

Tout est bon dans le cochon! Et ceux qui vont le découvrir en cette fin de semaine s'en convaincront en dégustant les neuf plats proposés.

Mettons-nous à table pour quelques tours d'horloge et attaquons en douceur avec le bouillon. Suivra le gelée de ménage, bien «gavoyaitte» (tremblante) sous son fumet de riesling. Une moutarde maison ou une petite vinaigrette l'accompagneront à merveille. Voici déjà le boudin, flottant sur une onctueuse purée de pommes. Le bouilli, pâle au milieu des salades de racines rouges et de carottes cuites, montre ensuite le bout de son nez. Plat préféré de beaucoup, la grillade surgit avec ses atriaux cernés de röstis.

C'est le moment de boire le coup du milieu en dégustant une fine damassine. Car voici le plus solide: la choucroute accompagnée de jambon, puis le rôti flanqué de sa purée de pommes.

Le gâteau à la crème et la traditionnelle crème au sucre brûlé coiffent ce repas digne de Gargantua. /mgo

Des lots dès un franc Les Bois ■ Timbres et cartes mis aux enchères samedi

Les Sociétés philatéliques de Saint-Imier et des Franches-Montagnes mettent sur pied leur traditionnelle vente aux enchères de timbres postaux et de cartes postales. Celle-ci se déroulera samedi à l'hôtel de la Couronne, aux Bois.



La célèbre colombe de Bâle, convoitée de tout collectionneur. DOCUMENT SP

La manifestation se déroulera en deux temps. La matinée sera réservée à une bourse de philatélie et de cartophilie. Dès 9h, des lots de timbres et de cartes seront présentés aux enchérisseurs, alors que les négociants de la région animeront cette bourse. Dès 13h30 et jusqu'à 16h, place à la mise aux enchères de près de 200 lots, avec un prix de base fixé à un franc.

Responsable d'organisation, Pierre Godat signale que les deux sociétés ont pu compter cette année pour ces enchères sur «la fourniture d'une marchandise exceptionnelle tant en rareté qu'en qualité». Catalogue sur place. /mgo

Le fabuleux programme de F. Agudin Arc jurassien ■ Musique des lumières proposera 24 concerts et spectacles dans 14 lieux différents

Le Festival du Jura à peine achevé, Facundo Agudin brandit le flambeau de celui de Musique des lumières. Très largement conçu par le jeune chef d'orchestre argentin, établi depuis peu à Porrentruy, le programme proposé à de quoi séduire et éblouir.

Difficile de résister à la fougue et à l'enthousiasme de Facundo Agudin. Créée il y a trois ans à peine, l'association Musique des lumières a déjà conquis une place de choix dans le monde musical. Au point de pouvoir se prévaloir d'un renom étendu à tout l'Arc jurassien et d'une étonnante capacité à bénéficier de la complicité d'orchestres et de musiciens professionnels d'ici et d'ailleurs.

Ainsi, vivement encouragé par le nouveau délégué aux Affaires culturelles Jean-Marc

Voisard, Facundo Agudin a joué de toutes les cordes de ses relations, nouées lors d'un séjour de plusieurs années à Bâle, pour initier et développer une coopération fructueuse avec le canton de Bâle-Ville. Illustration tangible, la montée en puissance d'un projet d'«Orchestre symphonique jurassien». Sortie des limbes, formé majoritairement pour l'instant de professionnels bâlois, la formation est à l'affiche de la saison 2003 - 2004.

Du tango d'abord

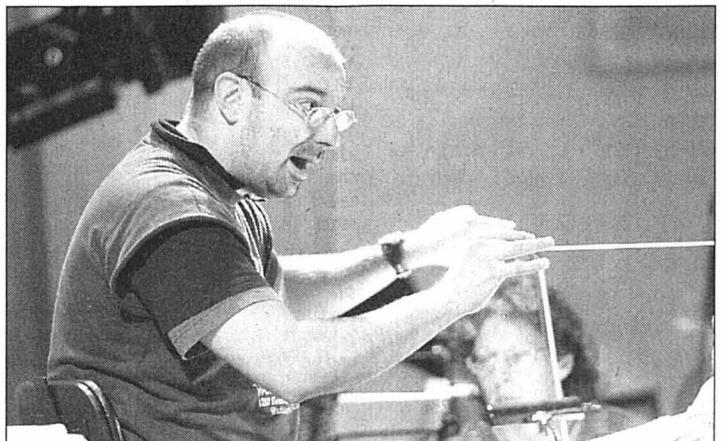
Clin d'œil appuyé à l'Argentine, la saison en cause s'ouvre ce week-end sur deux concerts du groupe Silencio-tango, donnés à Delémont par ce quatuor argentin accompagné de danseuses et danseurs. Une ouverture qui n'a rien d'inno-

cent, puisque, dans la foulée, Facundo Agudin caresse le projet d'ouvrir une école de tango dans le Jura.

Très fortement attaché à la présence de la musique dans les écoles, l'intéressé propose, avec «Concerts du petit public», un cycle didactique à trois étages – écoles primaires, secondaires, lycée et écoles moyennes – invitant à la découverte des contenus des mots «symphonie», «concerto», «messe» ou «musique de chambre». Ce cycle se déroulera au printemps, aux Breuleux, à Porrentruy et à Delémont.

Plusieurs œuvres fortes sont encore inscrites au programme 2003 - 2004: les quatuors op.41 et op.73, de Schumann et Chostakovitch, «La Roza en flor», une musique du Moyen Age espagnol, la symphonie en mi mineur, de Joseph Haydn, la «Missa Lumine», du compositeur arménien David Haladjian, la «Grande Messe» en ut mineur, de Mozart, une prestation des virtuoses Duo Barbato et Bovino, présenté au Royal de Taverne le 24 avril 2004, et, enfin, la mise en scène de «La Passion selon saint Jean», de J.S. Bach, en mai à Porrentruy et à Bâle. /JST

Ouverture de la saison avec Silencio-tango, samedi à 20h30 et dimanche à 19h à la halle du Château de Delémont; www.musiquedeslumières.ch



Facundo Agudin propose un programme séduisant. Avec du tango pour commencer samedi à Delémont. PHOTO BIST

ENBREF

CASSE DU CASINO ■ Un des auteurs décédé. Voici un an, le Casino du Jura, à Courrendlin, était le théâtre d'un brigandage violent. L'employé qui fermait l'établissement avait été pris en otage et prié d'ouvrir le coffre, sous la menace d'une arme avant d'être grièvement blessé par balles. Neuf prévenus ont été arrêtés dans le cadre de cette affaire. Comme l'a indiqué hier le «Quotidien Jurassien», un membre présumé de cette agression, un Kosovar de 24 en liberté provisoire, est décédé vendredi à Delémont d'une leucémie foudroyante. Le procès devrait s'ouvrir en principe au printemps prochain. Trois des prévenus sont Suisses (dont deux naturalisés), les cinq autres originaires d'ex-Yougoslavie. /mgo

CANTON ■ Pas de recours contre JPO. Après l'avoir un temps envisagé, le Parti socialiste jurassien (PSJ) renonce à recourir auprès de la Cour constitutionnelle contre la nouvelle version du projet «Jura pays ouvert», (JPO), adoptée par le Parlement le 22 octobre dernier (37 voix contre 17). Toujours opposé au transfert à une fondation des compétences portant sur la mise en œuvre du projet, le comité directeur du PSJ a finalement abandonné l'idée d'une nouvelle bataille juridique. Et cela au profit d'un accent mis sur la contestation politique en prévision du scrutin populaire du 8 février prochain. /jst

LARÉGION PRATIQUE

URGENCES

■ Ambulances de Saignelégier: 144 ou 032 952 12 12.

■ Médecins: en cas d'absence du médecin habituel, téléphoner à l'hôpital Saint-Joseph à Saignelégier, 032 952 12 12.

■ Pharmacie des Franches-Montagnes: service de garde, 032 951 12 03 et 032 951 12 01 pour tout renseignement.

■ Dépannages: Centrale, 032 955 14 12.

CENTRE DE LOISIRS

■ Piscine: lu 13h30-21h, ma-ve 10-21h, sa/di 10-20h. Rens. au 032 951 24 74.

■ Patinoire: lu 13h30-16h30, ma/je/ve 10-11h45/13h30-16h30, me 10-11h45/13h30-16h15, sa/di 14h15-16h15.

BIBLIOTHÈQUE

■ Le Noirmont: lu 17-19h, ma 14-17h, ve 8h30-11h30.

LUOTHÈQUES

■ Saignelégier (Hôtel de ville): ma 15h15-17h30, et le dernier jeudi du mois 18-19h. Les Bois (salle de gymnastique): le 1er lundi du mois 14h30-17h30. Les Genevez (salle de gymnastique): le 2e mercredi du mois 13h30-14h30. Les Breuleux (école primaire): le 4e mercredi du mois 13h30-16h30.



SON FRÈRE
un film de
Patrice CHEREAU
Me et di à 18h30
je, ve, sa, lu et ma
à 20h45

**LE TEMPS
DU LOUP**
de Michael HANEKE
Me et di à 20h45
je, ve et sa à 18h30



**GOOD BYE
LENIN!**
de
Wolfgang BECKER
dernières séances
Sa et di 16h15

Croquis, plans, dessins, maquettes
**Gilles
LAMBERT**
scénographe
Jusqu'au di 9 novembre
Théâtre ABC



Maguerite DURAS
Lecture à 3 voix
Choix de textes
L'AUTOROUTE DE LA PAROLE
mise en scène: Fabrice HUGGLER
Mercredi 12 et jeudi 13 nov à 20h30

028-419186

EN GRANDE PREMIÈRE SUISSE

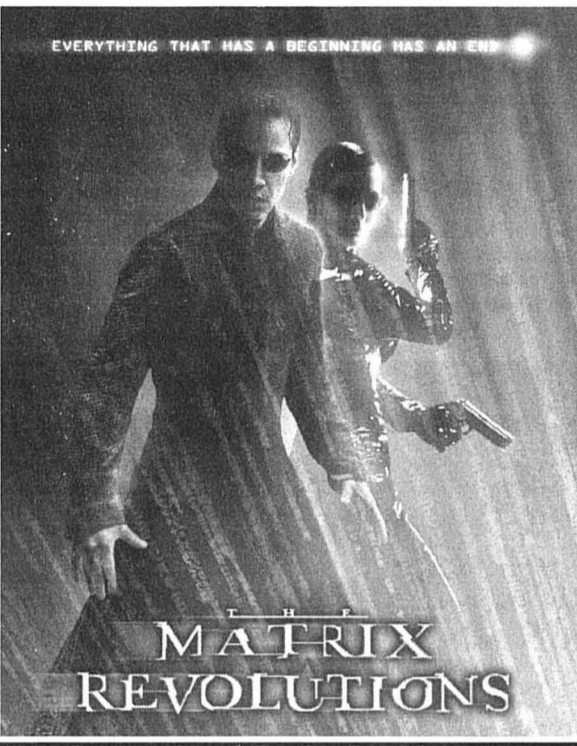
PLAZA Chaque jour à 15h, 17h45 et 20h30.
Tél. 916 13 75 Nocturnes ve et sa à 23h15. 14 ans

SCALA 2 Chaque jour à 18h et 20h30. 10 ans
Tél. 916 13 66

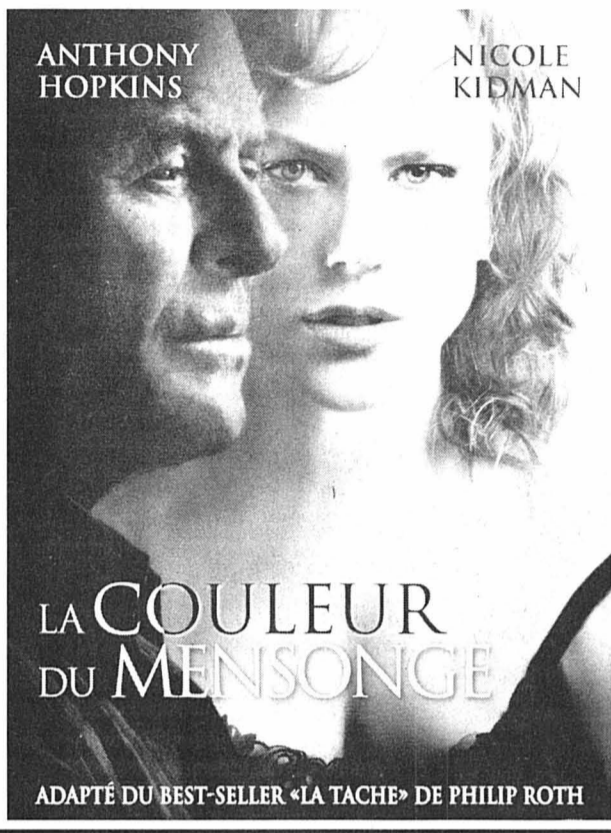
SCALA 3 V.O. s.-t. fr./all. chaque
Tél. 916 13 66 jour à 20h45. 7 ans

SCALA 1 Nocturne ve et sa
Tél. 916 13 66 à 23h. 12 ans

**Suite et fin de la plus
fantastique des sagas!
Incroyablement génial!**



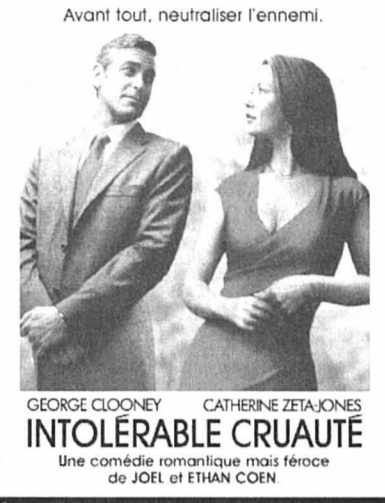
**Une relation amoureuse sulfureuse qui
dévoile de mystérieux secrets.
Sublime!**



**L'histoire d'un homme qui
se trouve une vie à travers
les bandes dessinées...**



**Une avant-première
romantique mais féroce**



L'annonce,
reflet vivant du marché

SCALA 1 Chaque jour à 16h, 18h et 20h15.
Tél. 916 13 66 12 ans

**Vous aimez votre bébé? Mais lui,
êtes-vous sûrs qu'il vous aime
aussi?**

Une comédie désopilante.



SCALA 3 Cycle Passion Cinéma «Image par
Tél. 916 13 66 image» en V.O. s.-t. fr./all. à 18h

De me à sa: «L'Etrange Noël de Monsieur Jack»
de Tim Burton
De di à ma: «Matières animées»:
Programme de courts métrages

avis divers

DEL.C.
DermaEsteticLaserCenter

**Des capillaires
rouges gênants?**

La couperose est une dilatation des petits vaisseaux, visible sous la forme de petites ramifications rouges à la surface de la peau du visage. Ces petits vaisseaux peuvent être traités efficacement au moyen d'un traitement laser moderne. Chez DELC, nous nous y connaissons. Appelez-nous!

Vous pouvez commander de la documentation concernant une peau saine et belle, les poils indésirables, la couperose et les taches de vieillesse, les rides et le peeling à l'adresse suivante: DermaEsteticLaserCenter, rue Général-Dufour 17, 2502 Bienne, tél. 032 325 44 33, e-mail praxis@delc.ch, www.delc.ch

Publicité intensive,
Publicité par annonces

ONGLERIE GRIFF'IN
**COURS DE
MODELAGE D'ONGLES**
INFORMATION ET INSCRIPTION AU
079 306 75 54 132-140330

avis officiels

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL
DÉPARTEMENT DE LA GESTION DU TERRITOIRE

**Patinage et responsabilité
RAPPEL**

Comme chaque année, les surfaces gelées des lacs des Taillères et des Brenets attireront une foule de promeneurs, patineurs, skieurs, voire d'usagers de véhicules à moteur.

Le Département de la gestion du territoire rend la population attentive que l'épaisseur et la qualité de la glace sur ces lacs ne sont pas contrôlées. Sur le lac des Brenets notamment, la variation du niveau de l'eau et l'arrivée des affluents accroissent les dangers.

En conséquence, les personnes qui s'aventurent sur la glace le font sous leur seule responsabilité.

028-418878 Département de la gestion du territoire

avis divers

HOMÉOPATHIE
OLIGO-ÉLÉMENTS
HUILES ESSENTIELLES
SPAGYRIE

**CONSEILS
ET
PRÉPARATIONS**

pharmacie
pillonel

Laboratoire homéopathique
OUVERT TOUS LES JOURS
Livraisons à domicile
Balancier 7 et Serre 61
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 910 82 10
www.pillonel.info

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL
DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET
DES AFFAIRES CULTURELLES
SERVICE DES AFFAIRES CULTURELLES

**Informations relatives à l'atelier de la
Cité internationale des arts, à Paris**

Un appartement avec atelier peut être mis à disposition des artistes neuchâtelois (peintres, sculpteurs, musiciens, photographes, écrivains) à la Cité internationale des arts, à Paris, pour un séjour de travail variant entre 3 et 12 mois.

Les personnes qui souhaitent obtenir des informations à propos de cet atelier ou qui désirent présenter une demande en vue d'un séjour dans celui-ci peuvent prendre contact avec le service des affaires culturelles du Département de l'instruction publique et des affaires culturelles, Château, 2001 Neuchâtel (Téléphone 032 889 69 08).

Les demandes en vue d'un séjour dès le 1er avril 2004 et pour la période s'étendant jusqu'au 31 décembre 2005 doivent être déposées à l'adresse précitée **jusqu'au 30 novembre 2003, au plus tard.**

Le mot mystère

Définition: nom d'une fleur, un mot de 9 lettres
Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que le mot mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas.
Solution en page 23

E	E	T	S	E	V	E	R	E	E	E	R	T	N	E
T	E	T	E	N	T	O	T	T	G	G	T	F	A	R
T	A	V	I	V	A	A	O	A	M	A	T	E	U	R
O	A	U	I	O	B	C	L	D	R	M	S	R	E	A
C	P	O	O	L	M	A	K	U	A	I	N	I	N	N
O	E	C	E	O	A	S	L	O	U	P	I	O	T	
L	R	H	T	K	W	I	A	E	U	A	A	E	A	B
E	N	A	T	A	L	P	R	R	P	T	T	T	T	E
R	E	R	I	P	M	E	L	A	O	A	H	S	E	R
E	A	M	E	I	X	A	T	A	M	U	L	I	R	E
C	R	E	I	R	J	G	R	O	I	A	E	E	E	T
N	A	T	L	O	U	I	T	I	M	D	T	T	U	R
E	V	L	U	V	L	S	E	I	S	M	E	E	O	O
G	I	E	O	O	O	T	S	X	E	L	P	I	R	T
A	R	E	P	A	L	E	J	A	S	M	I	N	T	L

- | | | | | | | | | |
|---|--|--|---|--|--|--|--|--|
| A Aduler
Agence
Amateur
Assure
Athlète | B Béret
Boisage
Cave
Charme
Colère
Cote
Cotte | C Empire
Entrée
Envol
Etable | E Etou
Image
Impala
Jasmin
Jouer | J Koala
Kawa
Laper
Loupot
Loutre
Luthier | L Mariol
Mâter
Motel
Narré
Ocre | M Okapi
Olive
Papier
Péagiste
Pirate
Plaid
Platane
Polir
Pool
Poulie
Raft
Ravir
Rouet
Séisme
Sépale
Sévère | P Snack
Stomate
Tamaris
Taon
Taxie
Tort
Trac
Triplex
Trouer | T Veste
Vivat
Vulve
Wombat |
|---|--|--|---|--|--|--|--|--|

L'annonce, reflet vivant du marché

Microsoft offre un réseau à sa Xbox

Jeux vidéo ■ Lancé en 2002 aux Etats-Unis, début 2003 au Japon et dans les pays européens, le service en ligne dédié à la fameuse console est opérationnel en Suisse depuis le 30 octobre

Par
Pascal Tissier

Les possesseurs d'une console Xbox domiciliés en Suisse peuvent désormais jouer en réseau sur internet: en partenariat avec Bluewin et Sunrise, Microsoft met à leur disposition sa centrale de jeu en ligne Xbox Live.

Pour se connecter à ce serveur, les joueurs helvétiques doivent simplement se procurer un «Starter Kit». Livré avec un casque - écouteurs/micro - qui permet de parler avec les autres joueurs et la version démo de deux jeux «online», ce disque d'installation autorise un an de connexion au «Xbox Live». Mais attention, pour disputer une partie en ligne avec une Xbox, il est impératif de disposer d'une connexion internet haut débit, câble ou ADSL. A ce propos, Microsoft recommande une connexion de type 512/128, c'est-à-dire autorisant un trafic descendant (download) de 512 kbits/s, et un trafic montant (upload) de 128 kbits/s.

Il y a quatre serveurs Xbox Live dans le monde: deux aux Etats-Unis, un au Japon et un en Europe, en Angleterre. Ces serveurs sont sollicités lors de l'accès au service Xbox Live, pour l'authentification, lors du téléchargement de contenu, et d'une manière générale, pour centraliser toutes les informations relatives au Xbox Live. Les serveurs de jeux sont quant à eux hébergés sur les machines des joueurs.

Le kit Xbox Live ne fournit pas le câble réseau Ethernet nécessaire pour relier la Xbox au modem câble ou ADSL. Ceux qui disposent d'un PC relié à internet pourront débrancher le câble réseau de leur ordinateur et le brancher directement sur la Xbox. La con-

nexion internet du PC sera bien entendu perdue, mais la Xbox sera ainsi immédiatement reliée au Xbox Live. Pour conserver la connexion internet du PC tout en se connectant au Xbox Live avec sa console, il faudra faire l'acquisition d'un routeur et d'un câble réseau Ethernet.

Pourquoi s'abonner?

Voici les points forts du Xbox Live mis en avant par Microsoft:

- Identité unique (Gamer-tag): le joueur se choisit une identité propre (pseudo) valable dans tous les jeux compatibles Xbox Live. Cette identité permet de mémoriser ses statistiques et d'évoluer dans les classements mondiaux.

- Liste d'amis: grâce à sa liste d'amis, le joueur peut retrouver facilement ses adversaires favoris et les inviter à le rejoindre dans un jeu, n'importe quand, même dans le feu de l'action.

- Communicator Xbox: la communication vocale est intégrée à toutes les parties multijoueurs. Les joueurs peuvent jouer et parler en même temps avec leurs alliés ou adversaires grâce au micro casque Xbox Communicator. Ils peuvent échanger des tactiques, modifier leur voix, ou bien couper le son.

- Matchmaking: l'accès rapide à une partie permet aux joueurs de rejoindre une partie multijoueurs en un simple clic! Par ailleurs, avec le système OptiMatch, les joueurs peuvent sélectionner des parties et des adversaires en fonction de leur niveau d'expérience.

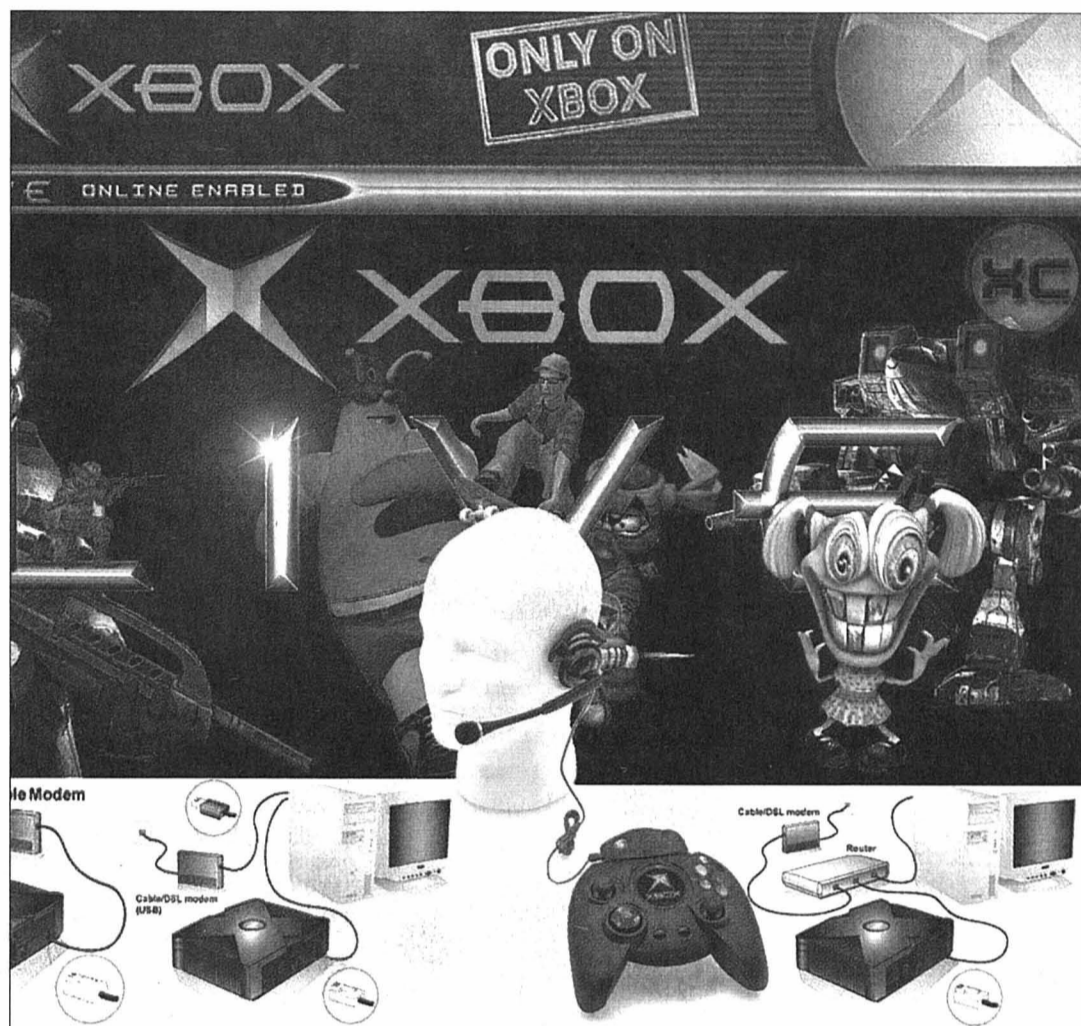
- Téléchargement: possibilité de télécharger des contenus supplémentaires de jeu sur le disque dur de la Xbox. Avec le Xbox Live les joueurs peuvent télécharger et stocker de

façon permanente des contenus gratuits ou payants comme des nouveaux niveaux, personnages, missions et statistiques.

Les jeux compatibles

Il y a aujourd'hui une bonne trentaine de jeux compatibles Xbox Live disponibles sur le marché. Il faut toutefois distinguer deux types de jeux compatibles: ceux qui autorisent le jeu à plusieurs via le Xbox Live, et ceux qui proposent des fonctionnalités Xbox Live, tel que le téléchargement de contenus, l'élaboration de classement mondial, etc., mais qui ne permettent pas de jouer en réseau.

Xbox Live est le service de jeu payant qui connaît le plus grand succès. Il affiche un nombre d'abonnés supérieur aux grands sites de jeux en ligne. Plus de 500.000 joueurs à travers le monde ont déjà souscrit un abonnement. Chacun d'eux joue en moyenne deux heures et demie par jour, ce qui correspond à plus de un million de sessions de jeux par semaine. Microsoft s'attend à voir le nombre de joueurs doubler d'ici à la fin 2004. /PTI



Un Romand fêté à Legoland

C'est en Allemagne, dans le cadre enchanteur du parc Legoland de 'Günzburg', que s'est déroulée, le week-end dernier, la remise des prix du grand concours «Image l'avenir!» organisé par le fabricant des célèbres petites briques.

Chaque enfant devait créer, selon son imagination et son stock de Lego, sa vision du monde dans 50 ans, à travers plusieurs thèmes: l'habitat, les véhicules, les métiers, l'espace,

les loisirs ou l'environnement. Après une sélection rigoureuse, les travaux de trois petits helvètes ont été sélectionnés pour représenter la Suisse à la finale qui a eu lieu samedi.

Dans un espace spécialement aménagé pour la circonstance au cœur du parc Legoland, les travaux des 22 gagnants d'Allemagne (16), d'Autriche (3) et de Suisse (3) ont été réunis pour créer un superbe monde futuriste. L'habitation avant-gardiste de

Jonathan Zimmermann (10 ans), n'a pas remporté le premier prix, mais l'unique finaliste francophone n'était pas trop déçu: il a été chaleureusement applaudi et il a pu se distraire à loisir tout le week-end avec les nombreuses attractions du parc.

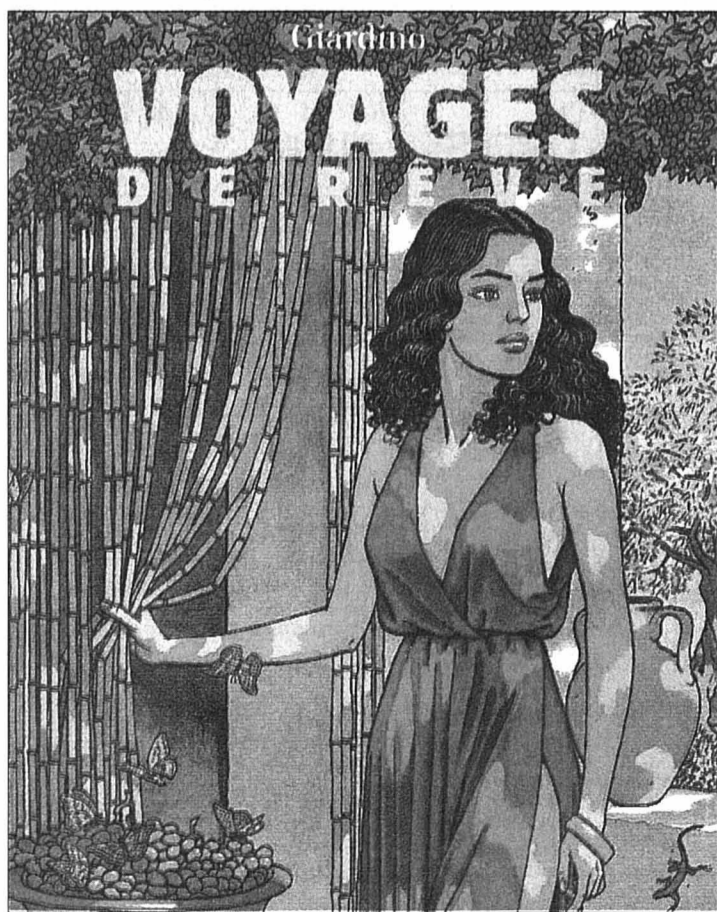
Dimanche Jonathan est retourné chez lui, à Saint-Légier (VD), avec de beaux souvenirs et quelques boîtes de briques en guise de prix de consolation. /pti

Briques à l'œil!

Six lecteurs peuvent gagner une superbe boîte de «Lego Designer». Pour participer au tirage au sort, il suffit d'envoyer, jusqu'à demain jeudi minuit, sur carte(s) postale(s) uniquement, vos nom, prénom, âge et adresse, à «L'Express-L'Impartial», Rubrique Magazine, Concours «Lego», rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds. Bonne chance! /pti

Sous le soleil exactement

BD ■ Après «Vacances fatales», Giardino nous livre ses «Voyages de rêve». Quatre nouvelles d'une belle perfection de forme qui explorent les craintes et les désirs enfouis



Par
Alain Corbellari

Giardino est un dessinateur rare, dans les deux sens du terme: un trait proche de la «ligne claire», des couleurs tranchées, des cadres toujours très précis, il édifie lentement une œuvre riche et raffinée que les bédéphiles pressés pourraient juger dépourvue d'originalité.

En réalité, derrière l'incontestable classicisme de la forme, Giardino cultive l'art aujourd'hui trop dédaigné de prendre son temps et ne livrer au public que des albums amoureuxment ciselés: on l'a comparé non sans pertinence, aux «petits maîtres» de la peinture italienne de la Renaissance (de fait, cette dernière période reçoit dans son nouvel album un très bel hommage).

Son Max Fridman est un des aventuriers les plus discrets de la BD actuelle et son Jonas Fink, enfant de la Pra-

gue des années de plomb, nous émeut sans fracas ni rhétorique inutile.

Succédant à l'album «Vacances fatales», et moins complaisant dans l'érotisme que ce dernier, «Voyages de rêve» est un recueil de quatre nouvelles toutes bâties sur la même structure: on aura compris qu'il faut inverser les termes du titre pour y lire que ces récits narrent en fait des rêves faits dans des voyages qui en deviennent par là quelque peu initiatiques, si l'on veut bien dépouiller ce terme d'un pathos qui est aux antipodes de l'art de Giardino.

Sous les apparences

Ainsi la consternation qu'un tel titre pourrait provoquer si on le lisait sans ironie participe d'une stratégie subtile destinée, outre à éloigner les lecteurs pressés dont on parlait plus haut, à nous faire découvrir ce qui peut se cacher sous les apparences les plus ordinaires.

La première histoire se déroule en Grèce, deux autres en Italie, la quatrième sur la mer Tyrrhénienne, et chaque fois le réalisme minutieux et sans ostentation du récit s'infléchit le temps d'un rêve, vers des profondeurs plus mystérieuses où se dévoilent des désirs enfouis, des craintes dont les héros sauront toujours tirer profit pour se découvrir un peu mieux eux-mêmes. La première nouvelle lorgne même du côté du fantastique, mais la leçon, comme pour les autres, est toujours à lire dans une fine analyse psychologique où l'on reconnaît en Giardino le compatriote d'Antonioni ou de Moravia, un fin sourire en plus.

Entre deux gestes

Giardino excelle à donner en une seule case l'illusion du mouvement: plutôt que dans des moments d'arrêt, les personnages sont souvent pris dans le passage entre deux gestes, deux attitudes, les an-

gles de vue sont toujours significatifs, usant avec discrétion mais efficacité de la profondeur de champ.

On aura par ailleurs remarqué que Giardino met en scène avec prédilection des intellectuels et des artistes: particulièrement émouvante est, dans le troisième récit, la rencontre manquée du vieux professeur d'histoire de l'art polonais, qui n'a jamais pu sortir de son pays, avec les fresques de Piero della Francesca.

Seule apparente exception à cette prédilection pour le monde de la culture, la quatrième nouvelle, mais le clin d'œil à Corto Maltese nous dit bien que les jeux référentiels n'en sont pas absents et que l'art apparemment si naturel de Giardino est en réalité l'un des plus réfléchis qui soient. /ACO

«Voyages de rêve», Vittorio Giardino (scénario et dessin), éd. Casterman, 2003.

Fulvio Pelli brouille les cartes

Parmi les cinq candidatures à la succession de Villiger, celle du conseiller national tessinois apparaît d'ores et déjà comme la plus excentrique

LE DOSSIER

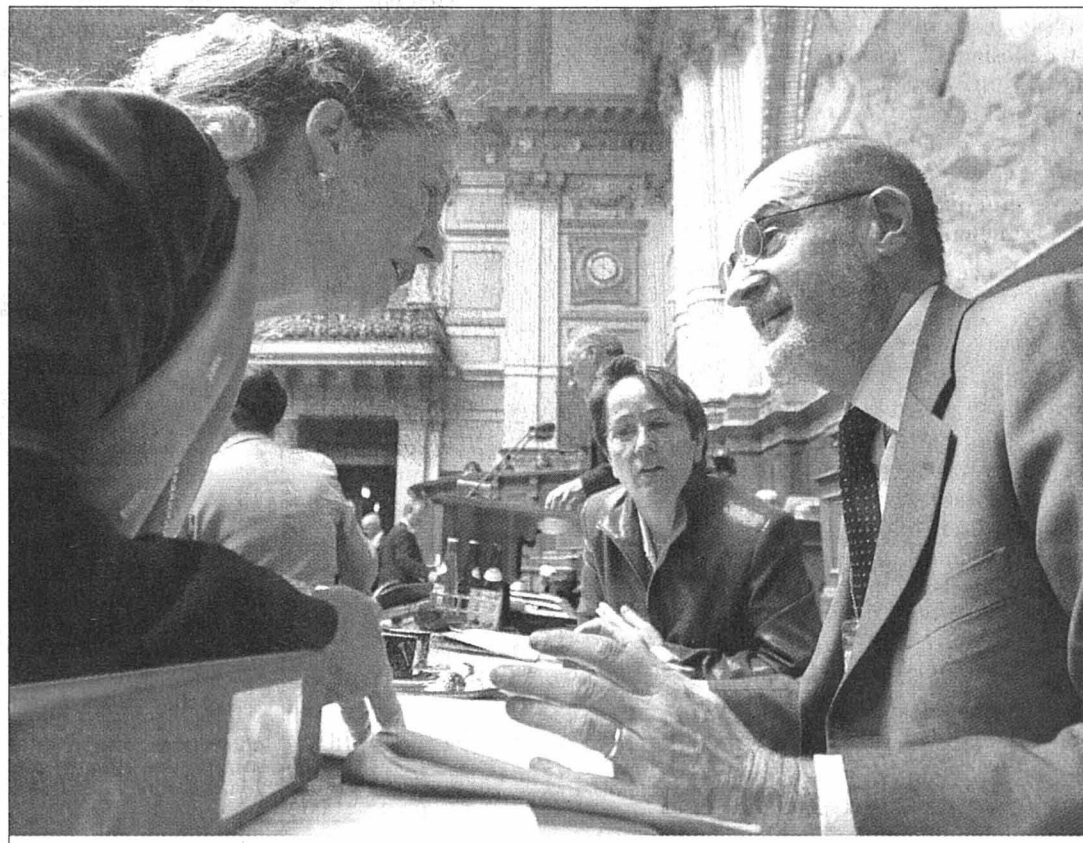
Propos recueillis par
Christiane Imsand

Candidat à la succession Villiger, le conseiller national tessinois ne figure pas parmi les favoris. Ses chances remonteront si Joseph Deiss est écarté.

Parmi les cinq candidatures à la succession Villiger, celle de Fulvio Pelli, 52 ans, est la plus excentrique. On voit mal le parti radical prendre le risque de n'avoir plus aucun représentant alémanique au sein du Conseil fédéral. Dans le contexte actuel, on n'est cependant pas à l'abri d'une surprise. Il suffirait par exemple que le second siège PDC soit attribué à l'UDC au détriment de Joseph Deiss pour qu'une dynamique se dégage en faveur du Tessinois. Celui-ci a provisoirement abandonné la présidence du groupe radical pour défendre sa candidature.

Pourquoi une candidature tessinoise alors qu'il y a déjà trois latins au Conseil fédéral si l'on compte le bilingue Joseph Deiss ?

Fulvio Pelli: Il n'y a pas de frontière commune entre la Romandie et le Tessin. Il est donc arbitraire de mettre les deux régions linguistiques dans le même bateau. Le Tessin est méconnu à Berne. Nous ne sommes même plus représentés par des hauts fonctionnaires. Or, avec la crise, le niveau de solidarité de la Suisse alémanique envers le Tessin a terriblement baissé. C'est pour ça que je ne peux pas accepter la germanisation du Conseil fédéral. Je constate par ailleurs que la Suisse romande s'est germanisée en faisant une large place à l'UDC. Au Tessin, nous avons su régler le problème de la Lega.



Fulvio Pelli au Conseil National s'entretient avec Barbara Polla.

PHOTO KEYSTONE

Et sur le fond, quelle alternative offrez-vous à des candidatures comme celles de Franz Steinegger ou Christine Beerli ?

F.P.: On risque de se retrouver avec trop de stars au Conseil fédéral et pas assez de gens qui travaillent. Nous n'avons pas besoin d'anti-Blocher mais de personnes aptes à redonner au parti radical un rôle important dans le futur. L'objectif est de gagner les élections de 2007. Pour cela, il faut une personnalité intégrative car nous avons un problème de communication avec le Parlement. Chaque fois que le gouvernement présente un projet, il est tellement modifié que le résultat n'a plus grand chose à voir avec la version originale. Je conçois le rôle de conseiller fé-

déral comme un dialogue permanent avec le Parlement.

Ce dialogue est-il possible avec deux UDC au Conseil fédéral ?

F.P.: Christoph Blocher devra s'intégrer comme les autres. L'entrée d'un second UDC au gouvernement est un choix arithmétique. On ne peut plus laisser l'UDC dans l'opposition.

Les radicaux fribourgeois et neuchâtelois réclament une assemblée des délégués pour clarifier la stratégie.

F.P.: Ils défendent leur siège au Conseil des Etats. Tous les radicaux suisses savent qu'il n'y a pas d'alternative à un deuxième UDC et que le siège doit être pris à un PDC

Si vous ne figurez pas sur le ticket radical, refusez-vous une élection sauvage ?

F.P.: Je ne peux empêcher personne de voter pour moi mais je ne me laisserais pas instrumentaliser par d'autres, par exemple ceux qui veulent se débarrasser de Pascal Couchepin.

Votre candidature n'est-elle justement pas une façon de vous positionner pour l'après-Couchepin ?

F.P.: Non. Quand il partira je serai trop vieux. Je pense qu'il faut rajeunir le gouvernement, pas le vieillir. Dans quatre ans, je ne suis pas sûr d'avoir encore envie de devenir conseiller fédéral. /CIM

Baisser prix et salaires

Propos recueillis par
François Nussbaum

Fulvio Pelli place sa candidature sous le signe de l'ouverture. Son urgence: baisser les prix et les salaires, «sinon, nos rapports avec l'extérieur seront ingérables», dit-il.

Quand vous parlez d'ouverture, vous pensez à l'Europe ?

Fulvio Pelli: Pas seulement. Mais l'Europe est notre environnement politico-économique, ce qui exige des solutions. L'adhésion étant aujourd'hui une option dont le peuple a peur, il faut s'ouvrir là où c'est possible, avec le peuple et non contre lui: second paquet d'accords bilatéraux, élargissement de la libre circulation aux dix nouveaux membres de l'UE. Il faudra donc se battre contre l'UDC. Avec les syndicats,

Les baisses d'impôts figurent-elles dans vos priorités ?

F.P.: Tout le monde veut des baisses d'impôts. Je préférerais qu'on parle d'abord de la situation qui, de plus en plus, entrave nos relations avec l'extérieur: le niveau des prix. Dans un contexte international toujours plus ouvert, il faut jouer le jeu. Je préconise donc une véritable offensive contre les prix trop élevés en Suisse: l'objectif pourrait être une baisse de 10% en dix ans.

Avec une réduction des salaires ?

F.P.: C'est un tout: une baisse des prix passerait pro-

bablement par une baisse des salaires et des coûts du travail. Si tout s'enchaîne, cela ne se traduira pas par une baisse du pouvoir d'achat. Surtout que, parallèlement, la croissance peut reprendre, du fait que nos produits seront vendus moins cher à l'extérieur.

Et en économie intérieure, il faut s'attaquer à la cartellisation insensée qui renchérit les prix.

Que proposez-vous en matière sociale ?

F.P.: Ce sera le thème le plus difficile de ces prochaines années. Je fais ici une critique à Pascal Couchepin: il ne faut pas imposer des solutions au peuple mais lui poser les questions de fond. Le peuple est responsable et peut prendre des décisions pour le long terme, même contrairement à ses intérêts immédiats. A l'évidence, il faudra un système flexible, avec un âge de la retraite situé dans une fourchette de 62 à 68 ans, par exemple. La retraite générale à 67 ans, outre que le marché du travail n'en veut pas, ne réglerait d'ailleurs que le tiers du problème de financement.

Et pour l'AI et la Lamal ?

F.P.: Comme tout système, l'AI connaît des abus. Mais il faut combattre les abus et non le système. C'est pourquoi j'aimerais voir Christoph Blocher à l'oeuvre. Dans la Lamal, on a dépassé les limites de la solidarité. Tout traitement de confort, de même que toute angoisse ou malchance est médicalisée, à la charge de la collectivité. /FNU

En rébellion contre le PRD suisse

Après le désastre des élections du 19 octobre, où le PRD a perdu 7 sièges aux Chambres fédérales, son comité directeur s'est voulu décidé. En trois jours, il a accepté la revendication de l'UDC d'un deuxième siège au Conseil fédéral et signalait clairement qu'il doit être de préférence occupé par Christoph Blocher.

Le conseiller aux Etats fribourgeois Jean-Claude Cornu et sa collègue neuchâteloise Michèle Berger ne l'entendent pas de cette oreille. Ils estiment que des décisions de cette importance ne peuvent être prises qu'après avoir été débattues dans une assemblée de délégués.

Les deux sortants radicaux doivent affronter un deuxième tour dans leurs cantons respectifs. «Nous sommes

toujours en campagne et les messages que nous entendons des électeurs ne correspondent pas aux décisions du PRD Suisse», expliquent Jean-Claude Cornu et Michèle Berger.

Trois angles

Avant les élections, le PRD avait esquissé trois façons d'envisager la formule magique, précise la Neuchâteloise.

La composition du gouvernement pouvait être le résultat soit de la simple arithmétique, soit d'un accord politique de gouvernement, ou, enfin, du maintiendu statu quo.

Ces trois variantes doivent continuer à être explorées aujourd'hui, estime la Neuchâteloise. «Les déclarations fracassantes et univoques du 19 octobre au soir ne font pas, ne peuvent pas faire, la politique de tout un parti», a-t-elle poursuivi.

Jean Claude Cornu et Michèle Berger ont aussi critiqué les propos de Felix Gutzwiller, vice-président du groupe radical aux Chambres, qui avait évoqué la possibilité que le PRD rejoigne l'UDC dans l'opposition en cas d'échec de Christoph Blocher lors de l'élection du Conseil fédéral. «C'est la goutte d'eau qui a fait déborder le vase». Ce type de déclarations sont le signe d'un affolement général, estiment-ils.

Elections à venir

Suspectés de lancer cette la proposition d'une assemblée de délégués extraordinaire que dans le but d'aguicher les voix centristes en vue du 2e tour des élections, les deux candidats l'admettent tout en nuancant. «Nous sommes en campagne et la direction prend des décisions comme si les élections étaient terminées, alors qu'elles ne

le sont pas», critique la conseillère aux Etats neuchâteloise. Ils se défendent toutefois de tout électoralisme et affirment que leur préoccupation est réelle.

Réponse le 15 novembre

L'alliance entre le PRD et le PDC fribourgeois est une stratégie cantonale à long terme, a de son côté souligné Claudia Cotting, la présidente des radicaux fribourgeois.

Pour que la demande d'assemblée extraordinaire aboutisse, il faudra que les partis neuchâtelois et fribourgeois trouvent un troisième allié cantonal ou que l'assemblée des présidents des partis cantonaux approuve la démarche.

Ces derniers se réuniront le 15 novembre. Une troisième variante prévoit une demande en ce sens de 50 délégués. /ERE-La Liberté



Michèle Berger (à droite), en compagnie de Jean-Claude Cornu (au centre).

PHOTO KEYSTONE

Action du 20.10 au 28.11.2003



Service pour tondeuses avec moteur à essence

95.- 75.-*

- Nettoyage grossier du moteur
- Echange de la bougie
- Vidange, y compris l'huile
- Contrôle de la carburation
- Contrôle de l'allumage
- Graissage des axes des roues
- Affûtage et équilibrage du couteau
- Essai de fonctionnement

Service pour tondeuses avec moteur électrique

70.- 55.-*

- Nettoyage grossier du moteur
- Contrôle de l'interrupteur et du câblage électrique
- Contrôle du moteur
- Graissage des axes des roues
- Affûtage et équilibrage du couteau
- Essai de fonctionnement

Supplément pour tondeuses avec traction

20.-*

Affûtage et équilibrage du couteau
(Tondeuses avec moteur à essence et électrique, sans démontage/remontage)

15.- 10.-*

* Ces prix comprennent le matériel mentionné. Toutes les pièces ou réparations supplémentaires sont facturées séparément.

Veillez apporter votre tondeuse à gazon au magasin Migros le plus proche ou au centre M-Service de votre région.

M SERVICE
Garantie de produit, livraison à domicile, montage/service à domicile, élimination/recyclage, service d'entretien, produits sur mesure.

ENGAGEMENT
migros.ch

DO IT+ GARDEN MIGROS

Gérance Charles Berset SA

À LOUER

La Chaux-de-Fonds

2 pièces

Rue du Collège: Logement libre au 1^{er} janvier composé de cuisine avec buffets, salon, 1 chambre, salle de bains-WC, hall. Loyer de Fr. 560.- charges comprises.

Rue du Doubs: Appartement libre tout de suite composé de cuisine, salon, 1 chambre, salle de bains-WC, vestibule. Loyer de Fr. 595.- charges comprises.

Rue du Locle: Logement libre au 1^{er} janvier composé de cuisine avec buffet et frigo, salon, 1 chambre, salle de bains-WC, vestibule. Immeuble avec ascenseur. Possibilité de louer une place de parc. Loyer de Fr. 590.- charges comprises.

www.berset-gerance.ch
Jardinière 87 - 2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 913 78 35 - Fax 032 913 77 42

CANTON DE NEUCHÂTEL
CENTRE CANTONAL DE COMPÉTENCES EN MATIÈRE DE RÉALISATIONS MOBILIÈRES ET IMMOBILIÈRES

VENTE: Immeuble locatif à Couvet

Date et lieu des enchères: jeudi 27 novembre 2003, à 10 heures, salle du Tribunal, rue de l'Épervier 6, 2053 Cernier.

CADASTRE: COUVET
Désignation du bien-fonds à vendre:
Bien-fonds No 2726. Plan folio 117, CRÊTS DE CÔTE BERTIN. Place-jardin (1053 m²), habitation, garages (350 m²) sis rue de la Flamme 20, 2108 Couvet.
Total surface 1403 m²

Estimations: cadastrale 2001 Fr. 878 000.-
de l'expert 2002 Fr. 1 069 000.-

Renseignements auprès des RÉALISATIONS MOBILIÈRES ET IMMOBILIÈRES, rue de l'Épervier 4, case postale 39, 2053 Cernier, tél. 032 854 42 34.

Notre site internet: www.ne.ch/ventesimmobilières

Visite le mardi 11 novembre 2003 à 14 heures, sur place.

Les conditions de vente comprenant l'état des charges et le rapport d'expertise seront déposés au Centre cantonal de compétences en matière de réalisations mobilières et immobilières dès le 31 octobre 2003. Elles resteront à disposition des intéressés jusqu'au jour de la vente.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport, et pour les sociétés, d'un extrait du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16 décembre 1983 (LFAIE).

Centre cantonal de compétences en matière de réalisations mobilières et immobilières

Syndicat de la Communication
Gewerkschaft Kommunikation
Sindacato della Comunicazione
Sindacato della Comunicazione

► Pour plus de justice sociale.
► Pour le maintien de bons services publics.
► Pour une bonne représentation de notre région à Berne.

La section de l'Arc Jurassien et le secrétariat régional du Syndicat de la Communication vous invite à soutenir et à voter

M^{me} Gisèle Ory
candidate socialiste (liste N° 22) au Conseil des Etats.

Merci de votre engagement.

immobilier à louer

À LOUER

www.gerancia-bolliger.ch

À LA CHAUX-DE-FONDS
Nous vous proposons un appartement de 1 1/2 pièce
Cuisine, WC séparés.
L'immeuble possède des dépendances, une lessiverie et un jardin commun.
Libre tout de suite.
Situation:
Passage de la Plumé 4

Pour tous renseignements, s'adresser à:
Gérancia & Bolliger S.A.
Av. Léopold-Robert 12
Tél. 032 911 90 90
2300 La Chaux-de-Fonds
info@gerancia-bolliger.ch

THE SWATCH GROUP IMMEUBLES SA

A LOUER

Appartement de 4 pièces
Les Brenets, Grand-Cernil 4 - Cuisine agencée, balcon, dans petit immeuble tranquille, entouré de verdure. Fr. 1100.- charges et Cablecom compris. Garage à disposition Fr. 118.-. Libre de suite ou à convenir. N° ISID 3235.01.003. S'adresser à Mme Froidevaux..

GÉRANCE IMMOBILIÈRE LE LOCLE

Grand rue 5 - 2400 Le Locle - Tél. 032 931 62 40
Composez N° ISID sur www.immostreet.ch/swatchimmo-lelocle

A louer
Jaquet-Droz 13
à La Chaux-de-Fonds

► **Appartement de 6 pièces**

- Cuisine agencée
- Séjour avec poutres apparentes
- Pièces avec parquet
- Poêle suédois
- A proximité du centre ville

► **Libre de suite ou à convenir**
Liste des appartements vacants à disposition
Pour plus d'informations: www.geco.ch

Groupe GECO SA
40, av. Léopold Robert - 2300 La Chaux-de-Fonds - 032 911 15 15

A louer à La Chaux-de-Fonds, rue de la Paix 19

Studio à Fr. 525.-
Entièrement rénové, cuisine agencée, dans immeuble soigné, calme et centré.
Tél. 032 751 51 52

L'annonce reflète le vivant du marché

THE SWATCH GROUP IMMEUBLES SA

A LOUER

Appartements de 2 pièces
La Chaux-de-Fonds, Combe-Grieurin 39a-b - Dans immeuble avec ascenseurs. Avec vue imprenable. Dès Fr. 600.- charges comprises. Libre de suite ou à convenir. N° ISID 3283.01.002. S'adresser à Mme Clémence.

GÉRANCE IMMOBILIÈRE LE LOCLE

Grand rue 5 - 2400 Le Locle - Tél. 032 931 62 40
Composez N° ISID sur www.immostreet.ch/swatchimmo-lelocle

FIDIMMOBIL

À LOUER dès le 1^{er} novembre 2003
Av. Léopold-Robert 83
La Chaux-de-Fonds

Grand 4 1/2 pièces
renové avec balcon (123 m²)
Cuisine agencée, WC séparés, ascenseur.

Contact: Mme Mazzieri
032 913 45 75

Av. Léopold-Robert 83
2300 La Chaux-de-Fonds
www.fidimmobilsa.ch

A louer
Rue Jacob-Brandt 6
à La Chaux-de-Fonds

Grand 3 1/2 pièces
Cuisine agencée, salle de bains, WC séparés.
Libre de suite.
Fr. 850.- + charges.
Gerimmo SA
Tél. 032 913 59 70

Publicité intensive, publicité par annonces

EQUIPEMENT MIELE = UNE PLUS-VALUE.

Miele

CEFCO

dynamise votre carrière!

Coordinateur(trice) en communication PUBLICITAIRE

Réalisez et produisez une campagne de publicité

Formation dans tous les domaines de la communication, attestée par un diplôme.

Cours du soir à Lausanne, Neuchâtel et Genève

CEFCO est certifié eduQua et membre de la Fédération Européenne Des Ecoles

Siège central : Ch. des Cèdres 3, CP, 1000 Lausanne 9
Fax 021 643 77 09 **Tél. 021 643 77 00**

www.cefco.ch

La Comco ouvre une enquête

«Modèle Winterthur» ■ *Berne va se pencher sur une possible entente illicite en matière de taux*



Outre la Winterthur, les assureurs Zurich, la Genevoise et Helvetia Patria sont au coeur de l'enquête de la Comco. PHOTO KEYSTONE

Le «modèle Winterthur» pour la prévoyance professionnelle (LPP) se trouve dans le collimateur de la Commission de la concurrence. La Comco a ouvert une enquête préalable qui porte notamment sur la similarité des taux.

Outre la Winterthur, les assureurs Zurich, la Genevoise et Helvetia Patria sont au coeur de l'enquête de la Comco. En milieu d'année, ils ont annoncé un nouveau taux de conversion dans le domaine de l'assurance professionnelle subrogatoire.

Comme les taux s'avéraient identiques, la question s'est po-

sée de savoir si les assurances s'étaient entendues sur ce point. Les premières investigations du secrétariat de la Comco ont confirmé la compétence des autorités de la concurrence pour vérifier l'existence d'une entente illicite dans ce domaine.

Calculs mathématiques

En revanche, il appartient à l'Office fédéral des assurances privées (Ofap) de vérifier la hauteur du taux de conversion dans le domaine subrogatoire.

Il n'entre par conséquent pas dans le champ d'application de la procédure.

L'enquête préalable, qui n'a pas d'effet suspensif sur l'entrée en vigueur du modèle au 1er janvier, aura pour but de montrer s'il existe des indices d'une entente entre les caisses concernant l'adaptation du taux de conversion. Et, le cas échéant, de savoir dans quelle mesure une telle entente poserait des problèmes au niveau du droit des cartels.

Une investigation normale de la Comco dure environ six mois. «En raison de la complexité du dossier, il se pourrait que les investigations prennent davantage de temps», a toutefois précisé Olivier Schaller, vice-directeur de la Comco.

Car elle implique notamment différentes autorités et des calculs mathématiques difficiles. Les assureurs concernés ne courent toutefois pas de grands risques. Si une entente est effectivement prouvée, ils pourraient simplement être interdits d'appliquer le même taux. Avec la nouvelle loi sur les cartels, qui entrera en vigueur le 1er avril 2004, il en aurait été autrement.

Refus du Conseil fédéral

Le modèle de la Winterthur, une filiale du Credit Suisse Group (CSG), implique une baisse des rentes et une hausse des primes. Son idée, reprise par d'autres assureurs, est de faire passer dès 2004 le taux de conversion de 7,2% à 5,45% pour les femmes et à 5,83% pour les hommes pour la part subrogatoire du 2e pilier. Il s'agit en général de la partie du salaire annuel dépassant 75.960 francs.

Dans la part obligatoire (jusqu'à 75.960 francs), le taux légal de 7,2% est maintenu. Le taux de conversion permet de calculer la rente annuelle en fonction du capital accumulé. Le 12 septembre, la Comco avait déjà ouvert une pré-enquête. Le 26 septembre, le Conseil fédéral avait décidé de ne pas réexaminer le «modèle Winterthur», rejetant ainsi un postulat de la commission de la sécurité sociale du Conseil national. Pour le gouvernement, remettre en cause l'approbation de ce modèle par l'Ofas et l'Ofap n'est pas justifié juridiquement. En outre, les décisions de l'OFAS et de l'OFAP peuvent faire l'objet d'un recours. /ats

Le déficit fédéral a été entériné

Budget ■ *La commission n'opère aucune retouche*



L'endettement de la Confédération pourrait atteindre 150 milliards à la fin de la législature. PHOTO KEYSTONE

La commission des finances des Etats a les poings liés face au budget 2004 de la Confédération. Sans opérer aucune retouche, elle a entériné le déficit de 3,5 milliards prévu par le gouvernement.

Pour la commission, la marge de manoeuvre est pratiquement nulle en raison du frein à l'endettement, a expliqué le socialiste Pierre-Alain Gentil. La situation serait encore pire sans ce mécanisme, a rétorqué le président de la commission Hans-Rudolf Merz (PRD/AR).

Le budget 2004 prévoit un trou de 3,5 milliards au compte financier, basé sur 51,4 milliards de dépenses et 47,9 milliards de recettes. Malgré tout, il est conforme au frein à l'endettement, qui autorise un déficit structurel de 3 milliards et une part de 500 millions due à la mauvaise conjoncture, a rappelé le radical. La commission

attend maintenant de connaître le sort du programme d'assainissement lors de la session de décembre. Si les Etats, plus économes, imposent leur ligne, il restera une marge de manoeuvre de 19 millions. En revanche, si le National gagne, il s'agira de trouver encore 75 millions d'économies.

Le déficit de 3,5 milliards ne comprend pas un montant supplémentaire de 1,1 milliard destiné à des dépenses «extraordinaires», principalement l'assainissement des caisses de pension.

Au final, le trou du compte de résultats devrait atteindre 6,7 milliards. Cette somme s'ajoutera aux 122 milliards de dettes qui grèvent déjà les caisses, s'est inquiété Hans-Rudolf Merz. A ce rythme, l'endettement atteindra 150 milliards à la fin de la législature, ce qui signifierait que la Confédération doit payer 6 milliards d'intérêt par an, a-t-il estimé. /ats

Il faut opter pour l'internement à vie

Délinquants sexuels ■ Les partisans lancent la campagne

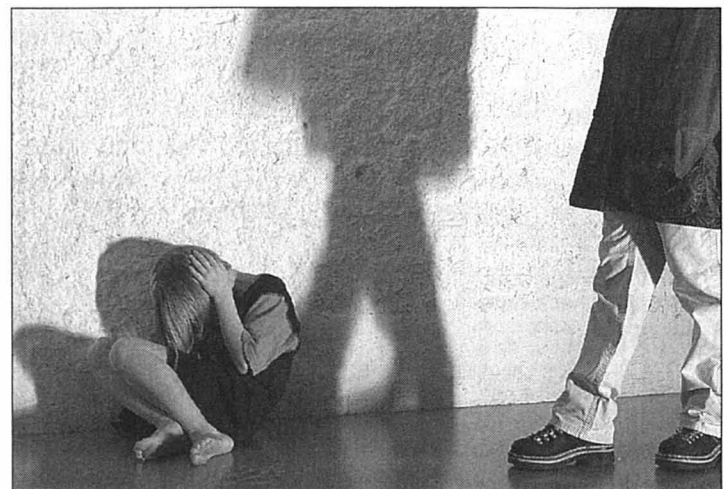
Les partisans de l'internement à vie des délinquants sexuels dangereux ont plaidé, hier à Berne, en faveur de leur initiative.

Le comité de campagne se compose de victimes et de proches de victimes d'abus sexuels ou de meurtres.

Ce comité est emmené par la présidente du comité d'initiative, Anita Chaaban. Soeur de Katja Vetsch, violée, jetée dans un canal et sauvée in extremis en 1996 dans le canton de Saint-Gall, Anita Chaaban estime que les délinquants non amendables sont de véritables

bombes à retardement pour la société. L'initiative «Internement à vie pour les délinquants sexuels ou violents jugés très dangereux et non amendables» entend éviter tout risque de récidive en excluant toute liberté anticipée et tout congé pour les délinquants internés à vie.

Lancée le 3 novembre 1998, l'initiative a été rejetée par le Parlement à la dernière session de printemps. Elle est également combattue par le Conseil fédéral. Le peuple tranchera de son côté le 8 février 2004. /ats



Les initiants entendent éviter tout risque de récidive. PHOTO ARCH-GALLEY

Un problème sous-estimé

Santé publique ■ Un ménage sur trois doit faire face à des difficultés liées à la douleur

En Suisse, un ménage sur trois (32%) est confronté au problème de la douleur et une personne sur six (16%) souffre de douleurs chroniques, révèle une étude européenne. Ces résultats, qui brisent un tabou, ont été présentés hier à Berne.

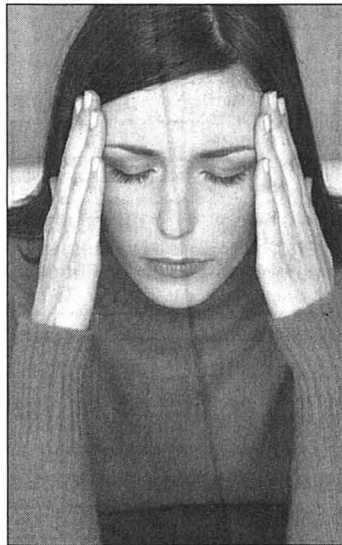
«Le problème est plus important que ce que les médecins et la société voudraient bien accepter», a déclaré aux médias Ulrich W. Büttner, directeur de la clinique neurologique d'Aarau. Pour échapper à leurs douleurs, 200.000 personnes songent même au suicide.

Sentiment d'isolement

Un tiers (31%) des patients avouent ne parfois plus supporter la douleur et près de 40% affirment souffrir en permanence. «Il en résulte une certaine résignation», a commenté Uwe Freisens, de l'Institut d'études de marché NFO WordlGroup, qui a réalisé l'étude.

Neuf médecins sur dix n'ont jamais effectué de réel diagnostic de la douleur sur les patients atteints. Près de la moitié des personnes concernées (43%) s'estiment d'ailleurs seules avec leurs maux.

Ce sentiment d'isolement est presque deux fois plus prononcé en Suisse qu'en moyenne européenne (26%).



Une personne sur six souffre de douleurs chroniques en Suisse. PHOTO KEYSTONE

«La communication entre le médecin et le patient doit être améliorée», a souligné le rhumatologue Markus Felder. Trop de personnes (28%) n'ont jamais entendu parler des nouveaux traitements existants.

Deux tiers des personnes concernées (68%) sont extrêmement ou très satisfaites des médecins qui traitent leurs douleurs, mais 75% pensent que leur traitement n'est pas toujours adapté.

Le médecin reste la dernière personne à laquelle ils peuvent parler, mais lorsque les dou-

leurs persistent, les malades doutent du traitement, a analysé Markus Freisens. La prise de médicaments sur ordonnance est sporadique: 27% des patients n'en prennent jamais et 29% ont abandonné leur traitement. «C'est vraiment beaucoup, la Suisse doit faire un effort de rattrapage», a constaté le vice-directeur de l'Office fédéral des assurances sociales Fritz Britt.

Former le personnel médical

L'accent doit être mis sur l'information du patient, mais aussi sur la formation des médecins et du personnel soignant, a réclamé Fritz Britt. Les études de médecine ne comportent toujours pas de volet consacré au traitement de la douleur.

Le problème a un enjeu politique. «Les résultats de l'enquête pour la Suisse sont très moyens. Or le pays possède le système de santé le plus cher d'Europe. Il devrait donc être le meilleur d'Europe», a plaidé l'économiste Willy Oggier, de la Société suisse pour la politique de la santé. L'enquête a été menée auprès de 46.000 personnes dans 16 pays d'Europe. En Suisse, 3.000 personnes ont répondu à un petit questionnaire et 300 victimes de douleurs chroniques ont participé à une enquête détaillée. /ats

EN BREF

OR DE LA BNS ■ Entrée en matière. L'affectation du produit de la vente des 1300 tonnes d'or excédentaire de la BNS ne sera tranchée que par la nouvelle commission de l'économie du National. L'équipe sortante s'est contentée d'entrer en matière sur le projet du Conseil fédéral. Les commissaires ont préféré examiner plus en détail les multiples propositions pendantes, afin de permettre à leurs successeurs de traiter ces sujets «hautement importants», ont indiqué mardi les services du Parlement. Dès décembre, la composition de la commission sera modifiée. L'AVS n'a pas été retenue dans le projet du Conseil fédéral. Celui-ci propose de transférer les quelque 20 milliards de francs disponibles dans un fonds et d'en distribuer chaque année les intérêts (450 à 500 millions) pour deux tiers aux cantons et un tiers à la Confédération. /ats

APPRENTISSAGE ■ Projet en faveur des Romands. Le canton de Berne a lancé un projet en faveur de la création de places d'apprentissage pour les Romands de Bienne. Cette campagne doit permettre de pallier la pénurie de places pour les francophones. L'objectif de cette campagne est de créer 40 places d'apprentissage, dont 30 en faveur des francophones, d'ici au 30 octobre 2004. /ats

S'engager sur le long terme

Environnement ■ Cinq organisations demandent une politique basée sur l'engagement durable

La Suisse devrait jouer un rôle moteur en matière de développement durable. Fortes de ce principe, cinq organisations environnementales ont fixé à l'intention du Conseil fédéral et du Parlement les objectifs environnementaux à atteindre d'ici 2012.

Le WWF, l'Association transports et environnement (ATE), Pro Natura, equiterre et Greenpeace demandent au gouvernement de faire du développement durable le fil conducteur de son programme de législature. Cette question figure dans la constitution fédérale, ont-ils rappelé hier devant la presse à Berne.

Après Rio

Les organisations concernées souhaitent aussi établir le dialogue avec le Parlement. Pour marquer leur engagement, elles ont élaboré le document «Objectifs environnementaux 2012», qui sera remis à tous les parlementaires fédéraux. L'année 2012 correspond à la date du sommet mondial qui tirera, dix ans après, le bilan des engagements écologiques du Sommet de la Terre de Rio.

La discussion politique nécessite une vision d'avenir. «Nous répondons à ceux qui cherchent à balayer d'un revers de la main la politique environnementale au profit d'une politique basée exclusivement sur la croissance économique», selon les auteurs du document.

Capital dilapidé

«Nous dilapidons le capital de la planète», explique le texte. Si tous les habitants de la Terre utilisaient autant de ressources que les Suisses, il faudrait l'équivalent de 2,2 planètes.



Les organisations environnementales veulent briser «la spirale de la croissance du trafic».

PHOTO KEYSTONE

L'emprise environnementale de la Suisse devrait passer d'ici 2012 à 1,5 planète, demandent les cinq organisations.

Au chapitre énergie

L'une des mesures préconisées d'ici 2012 est la réduction de la consommation d'énergie de 30%. Ce but peut être atteint si la Confédération concrétise les standards miniergie dans la construction, a indiqué Thomas Vellacott responsable au WWF. Parallèlement, la part des énergies renouvelables devrait augmenter de 50%.

Pour limiter les émissions de CO2, les organisations environnementales veulent briser «la spirale de la croissance du trafic» routier et aérien. L'augmentation de la mobilité doit être absorbée par les transports pu-

blics et en améliorant la technologie des véhicules écologiques, a dit Adrian Schmid de l'ATE.

Les objectifs pour 2012 passent aussi par un aménagement durable du territoire et un respect du patrimoine naturel. Le document revendique davantage de parcs nationaux, de parcs régionaux et de réserves forestières ainsi que la protection des cours d'eau. Il prône aussi une utilisation réfléchie des «technologies à risque» comme le nucléaire ou le génie génétique.

Donner l'exemple

Pour les cinq organisations environnementales, les entreprises suisses doivent aussi donner l'exemple au niveau international. Elles devraient appli-

quer les standards écologiques suisses lorsqu'elles sont implantées à l'étranger. Les fabricants devraient en outre élaborer des produits respectant l'environnement.

D'un point de vue pécunier, conscientes de la situation financière des caisses fédérales, les cinq organisations proposent d'appliquer les principes d'économie de marché à la politique environnementale.

Subventions liées

Les coûts liés à l'impact sur l'environnement devraient être compris dans le prix du produit ou dans le coût de la prestation. Lors de l'octroi de subventions, il faudrait aussi être attentif au respect des critères de développement durable. /ats

Histoire de la Suisse, tome deux

Bienne ■ Sortie attendue d'un dictionnaire en 3 langues

Le Dictionnaire historique de la Suisse (DHS) soutient la cadence. Un an presque jour pour jour après la parution du premier volume, le deuxième tome du seul dictionnaire élaboré simultanément en trois langues a été présenté hier à Bienne. Plus tôt dans la journée, le président du conseil de fondation du DHS, l'ancien conseiller d'Etat neuchâtelois Jean Guinand, avait remis ces trois lourds volumes (3 kg chacun!) au président de la Confédération, Pascal Couchepin.

Le choix de Bienne ne doit rien au hasard. Il tient d'abord au statut particulier de la ville, à cheval sur deux langues et deux cultures. Mais aussi au fait que l'article qui lui est consacré figure dans les trois éditions du volume 2. Lequel est d'ailleurs, lettre B oblige, très bernois. Les textes consacrés à la ville et au canton de Berne comptent parmi les plus importants de l'ouvrage.

Présent hier à Bienne, le conseiller d'Etat Mario Annoni n'a pas manqué de relever la coïncidence voulant qu'il paraisse l'année où la Berne cantonale célèbre ses 650 ans.

Riche de 3542 articles répartis sur 842 pages, l'édition française de ce deuxième tome est

publiée, comme la précédente, aux Editions Gilles Attinger, à Hauterive. S'ouvrant sur l'article «Bandelier» (famille du Jura bernois) et se terminant par «Camuzzi» (branche tessinoise d'une famille d'origine lombarde), elle traite de sujets aussi variés que les banques, les barrages, la Bourgogne, les bovins et le calvinisme. A l'instar de Boudry, Bevaix, La Brévine ou Boveresse, plusieurs communes neuchâteloises sont aussi passées au filtre de l'analyse historique.

Succès au rendez-vous

Selon Marco Jorio, rédacteur en chef du DHS, l'édition imprimée a rencontré un succès dépassant les attentes des acteurs de cette vaste entreprise. Près de 60% des ouvrages en français et en allemand ont été vendus en un an et le tirage de l'édition italienne sera augmenté. Quant à la version électronique (www.dhs.ch), elle compte déjà plus de 30.000 des 108.000 articles prévus.

Dans son ensemble, le DHS comprendra 12 volumes et devrait être sous toit d'ici 2013. Approuvé par le Conseil fédéral et les Chambres en 1987, ce défi éditorial est soutenu par la Confédération, qui a versé en moyenne 3,5 millions de francs par an depuis 1988. /SDX

Régime d'exception étendu à Kloten

Atterrissages ■ L'Allemagne prête à davantage de souplesse

Le régime d'exceptions pour les atterrissages par le sud à l'aéroport de Zurich-Kloten sera étendu. L'Office fédéral de l'aviation civile et le département allemand de l'aviation ont pu s'entendre.

Les approches par le nord seront aussi autorisées lorsque des nuages isolés bouchent la vue des pilotes dans la phase finale d'atterrissage. Actuellement, les dérogations aux atterrissages par le sud tôt le matin

ne sont possibles que si la visibilité n'est pas de 4,5 km, ou que la couche nuageuse est inférieure à 1200 pieds, soit environ 380 mètres.

Des lambeaux nuageux avaient obligé quatre pilotes samedi à interrompre leur atterrissage. Skyguide avait alors exigé que cette situation soit prise en compte.

Hier matin, les mauvaises conditions météorologiques ont à nouveau empêché les avions d'atterrir par le sud. /ats

EN BREF

EDELWEISS ■ Disparition de la version allemande. L'édition alémanique du magazine féminin «Edelweiss» disparaît dès décembre. Ringier veut se concentrer sur la publication du magazine «Bolero». Cinq collaborateurs ont été licenciés. L'édition romande est maintenue sous la responsabilité de l'actuelle rédactrice en chef Renata Libal. /ats

MORITZ LEUENBERGER ■ Il s'est marié. Moritz Leuenberger, 57 ans, a récemment épousé à Zurich sa compagne Gret Loewensberg. Ils vivaient ensemble depuis de nombreuses années et ont un fils adulte. Moritz Leuenberger a été le premier et seul conseiller fédéral à vivre en concubinage. Tous les autres vivent maritalement. /ats

FRIBOURG ■ Prêtres augmentés. Le salaire des prêtres devrait passer de 45.000 francs à 65.000 francs par an en 2004, soit une augmentation de près de 45%. Cette première étape de mise en vigueur du nouveau statut financier des prêtres doit encore recevoir l'aval du parlement de l'Eglise samedi. Une période transitoire de quatre ans est prévue. /ats

ARGOVIE ■ Enquête pénale contre le président de l'UDC. Le président argovien de l'UDC Hans Ulrich Mathys a rempli 21 bulletins de vote pour les élections au Conseil national. C'est la conclusion de l'enquête pénale menée par la préfecture de Kulm contre le secrétaire de Holziken. Ulrich Mathys a rempli les bulletins à son avantage. /ats

offres d'emploi

Industrie & Technique

Pour une importante entreprise spécialisée dans la fabrication des composants horlogers, nous cherchons un:

Décolleteur à cames

- CFC décolleteur ou équivalent.
- Expérience confirmée dans le réglage fin et la mise en train sur machines à cames:

Tornos M4 - M7 - MS7

- Vous êtes une personne motivée et communicative.

Veillez faire parvenir votre candidature à **Patrick Parel**.
patrick.parel@kellyservices.ch

KELLY BIEN PLUS QU'UN JOB!

SERVICES
Av. Léopold-Robert 65
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 910 55 10



UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL

FACULTÉ DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

MISE AU CONCOURS

Un poste partiel de

Professeur assistant de linguistique générale

est mis au concours à la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Neuchâtel.

Entrée en fonction: 1^{er} mars ou à convenir

Charge: 4 heures hebdomadaires d'enseignement, activités de recherche, tâches administratives.

Traitement et obligations: légaux.

Les demandes de renseignements doivent être adressées au **Doyen de la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Neuchâtel, Espace Louis-Agassiz 1, CH - 2000 Neuchâtel**. Une fiche de renseignements peut être obtenue à cette adresse.

Les dossiers de candidature, établis selon les directives de la fiche de renseignements, doivent être transmis au **Département de l'Instruction publique et des affaires culturelles du canton de Neuchâtel, Service de la formation universitaire, rue du Château 19, CH-2001 Neuchâtel, jusqu'au 31 décembre 2003**.

Les places mises au concours dans l'administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux hommes et aux femmes.

028-418595/DOU

Haute Ecole Pédagogique - BEJUNE



La Haute Ecole Pédagogique - BEJUNE cherche un-e:

Technicien-ne audiovisuel à 50%

La diversité des travaux (prêt, entretien et réparations légères des appareils, conseils aux utilisateurs) devrait motiver toute personne dynamique, disponible, faisant preuve d'esprit d'initiative et sachant travailler en équipe.

Votre profil

- CFC de technicien-ne en audiovisuel ou titre jugé équivalent;
- très bonnes connaissances des outils informatiques (photoshop, finalcut, etc.);
- facilités de contacts avec les enseignants et les étudiants.

Votre futur employeur offre

- un travail intéressant;
- des perspectives de formation continue.

Lieu de travail: Porrentruy, médiathèque de l'Institut pédagogique jurassien.

Entrée en fonction: 5 janvier 2004 ou date à convenir.

Procédure

Votre lettre de candidature parviendra, jusqu'au **25 novembre 2003** à M. Pascal Reichen, secrétaire général, rue du Banné 23, 2900 Porrentruy, avec la mention «Postulation Technicien-ne». Un complément d'information peut être obtenu auprès de Mme Heidi Bessard Christie, tél. 032 465 34 12 ou courriel heidi.bessard-christe@hep-bejune.ch.

165-790665/444

Solution du mot mystère: TOURNESOL

EN BREF

TBILISSI ■ Protestations. Des milliers de protestataires se sont rassemblés hier dans le centre de Tbilissi, accusant les autorités géorgiennes de s'être rendues coupables d'irrégularités lors des élections législatives du week-end dernier. La manifestation a rassemblé quelque 10.000 personnes deux jours après le scrutin dont les résultats officiels n'ont encore pas été annoncés. /ats-afp

CONGO ■ Atrocités. Des milliers de femmes ont été victimes de «viols atroces» au cours des cinq ans de guerre civile en République démocratique du Congo (Congo-Kinshasa), a confirmé hier une instance de l'ONU. Plusieurs personnalités avaient déjà dénoncé ces abus. Mais ceux-ci se sont révélés bien plus graves après la conclusion d'un accord de paix qui a permis un examen plus approfondi de la situation. /ats-afp

BRUXELLES ■ Délai accordé. En accordant hier un délai de grâce de trois semaines à la France pour corriger ses déficits publics, la majorité des ministres des Finances de l'Union européenne (EU) a semblé privilégier une application du pacte de stabilité fondée sur la discipline économique à moyen terme plus que sur une stricte lecture juridique. /ap

FRANCE ■ Financement adopté. Les députés français ont adopté hier en première lecture le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2004 présenté par le gouvernement. Ce texte vise à contenir le déficit de la «sécu» avant une réforme en profondeur prévue pour l'an prochain. /ap

La présidente prend le pouvoir

Sri Lanka ■ Trois ministres sont limogés, le Parlement est suspendu et l'armée déployée dans une sorte de coup d'état légal

Coup de force légal au Sri Lanka: la présidente Chandrika Kumaratunga a limogé hier trois des principaux ministres, qui tentaient de relancer les négociations avec les rebelles tamouls, a suspendu le Parlement et ordonné le déploiement de l'armée autour des bâtiments de la radiotélévision d'Etat dans la capitale, Colombo.

Le chef de l'Etat, qui est commandant en chef des forces armées et dispose de larges pouvoirs en vertu de la Constitution, a profité d'une visite à Washington du Premier ministre Ranil Wickremesinghe, son principal rival politique, pour prendre ces mesures autoritaires.

Décision unilatérale

«J'ai été obligée de prendre cette initiative pour sauvegarder la sécurité de notre patrie», a expliqué dans la soirée la présidente lors d'une allocution télévisée, en insistant sur la légalité des mesures prises. Chandrika Kumaratunga s'est dit prête à discuter avec les rebelles tamouls pour «trouver une solution transparente et juste au conflit ethnique».

Dans un communiqué depuis les Etats-Unis, après une réunion d'urgence avec ses collaborateurs, le Premier ministre a accusé la présidente de chercher à plonger le pays «dans le chaos et l'anarchie» en mettant en péril le processus de paix.

Le Sri Lanka connaît un régime de cohabitation politique depuis 2001, date à laquelle la coalition présidentielle a perdu la majorité au Parlement, obli-



La présidente du Sri Lanka, Chandrika Kumaratunga, et son premier ministre, par ailleurs chef de l'opposition, Ranil Wickremesinghe.

PHOTO KEYSTONE

geant le chef de l'Etat à nommer le chef de l'opposition au poste de Premier ministre.

La présidente Kumaratunga n'a donné aucune raison pour justifier sa décision de suspendre pour deux semaines le Parlement dans lequel le Premier ministre dispose d'une courte majorité de deux sièges.

Contrôle présidentiel

Les trois ministres limogés sont ceux de la Défense, de l'Intérieur et de l'Information, trois portefeuilles qui passent directement sous le contrôle de la présidente. En revanche, le Premier ministre, qui doit en principe rencontrer au-

jour d'hui le président américain George Bush, conserve son poste.

Chandrika Kumaratunga était en désaccord avec la manière dont le chef du gouvernement menait les efforts de paix avec les Tigres tamouls, estimant que trop de concessions leur avaient été faites sans s'assurer au préalable que les rebelles renonceraient à la lutte armée.

Dès l'annonce du limogeage des ministres, des militaires ont pris position autour du siège de la radiotélévision publique et de la principale centrale électrique de Colombo. «Plusieurs pelotons ont été déployés pour préve-

nir tout incident et maintenir l'ordre public», a confirmé le colonel Sumeda Perera, porte-parole de l'armée.

Selon le communiqué de la présidence, les trois ministres ont été limogés «après examen attentif afin de prévenir toute nouvelle détérioration de la situation sécuritaire dans le pays».

Les rebelles tamouls se refusaient à tout commentaire dans l'immédiat.

En février 2002, les Tigres ont signé un accord de cessez-le-feu avec le gouvernement Wickremesinghe, mettant fin à deux décennies de lutte armée qui ont fait 65.000 morts. /ats-afp-reuters

NUCLÉAIRE

L'Iran admet des manquements

L'Iran reconnaît avoir manqué aux garanties du traité de non-prolifération nucléaire (TNP) dans son dernier rapport à l'AIEA, selon l'agence. Celle-ci examine actuellement le document avant la prochaine réunion, le 20 novembre, de son conseil des gouverneurs.

Le directeur de l'Agence internationale pour l'énergie atomique (AIEA), Mohamed ElBaradei, a déclaré dans une interview accordée lundi à New York au journal espagnol «El País» que l'Iran avait «signalé des manquements dans le passé et il y en aura d'autres» dans le nouveau rapport en cours d'examen, a déclaré le porte-parole de l'AIEA, Mark Gwozdecky.

Arme atomique

L'agence avait sommé le régime islamique de prouver que son programme nucléaire était pacifique. Le représentant de l'Iran auprès de l'AIEA, Ali Akbar Salehi, avait indiqué le 24 octobre que le rapport iranien admettrait des manquements «non significatifs» dans le respect des accords de sécurité nucléaires. Mais il avait une nouvelle fois nié que Téhéran cherchait à se procurer l'arme atomique.

«Nous avons analysé certaines parties des documents et elles montrent que l'Iran a violé certains de ses engagements vis-à-vis du TNP. J'en rendrai compte plus largement la semaine prochaine», a déclaré ElBaradei.

Selon le directeur de l'agence onusienne, il n'est pas certain que l'examen du rapport iranien soit terminé avant la réunion du 20 novembre prochain. /ats-afp-reuters

Ahmad Qoreï tente d'éviter une crise

Proche-Orient ■ Nouveau gouvernement à venir

Le cabinet de crise palestinien a tenu hier sa dernière réunion. Cette séance s'est déroulée sur fond d'incertitude quant à la composition du nouveau gouvernement élargi qu'Ahmad Qoreï espère présenter rapidement en dépit de divergences avec Yasser Arafat.

Le premier ministre palestinien Ahmad Qoreï a affirmé que le gouvernement élargi verrait le jour «la semaine prochaine». Il s'exprimait lors d'une conférence de presse à Ramalah (Cisjordanie) à l'issue de l'ultime réunion du cabinet de crise qu'il dirige depuis un mois.

Divergences

Des divergences persistent pourtant entre Ahmad Qoreï et le président palestinien Yasser Arafat sur l'identité du futur ministre de l'intérieur. «Cette question constitue l'un des obstacles», a reconnu le premier ministre qui désire nommer un général, Nasr Youssef, à ce poste.

Yasser Arafat s'y oppose pour l'instant. Le général devait initialement faire partie du cabinet d'urgence, qui

compte sept ministres en plus d'Ahmad Qoreï. Il en avait été exclu finalement après son refus de prêter serment devant le président de l'Autorité palestinienne, exigeant que le gouvernement obtienne au préalable la confiance du Parlement.

Rencontre avec Sharon?

Sur le plan des relations avec les autorités israéliennes, Ahmad Qoreï a réagi hier à des déclarations d'un responsable israélien évoquant une possible rencontre Qoreï-Ariel Sharon. Le premier ministre palestinien s'est dit ouvert, précisant qu'il entendait définir le contenu des discussions au préalable.

Ariel Sharon achevait hier une visite à Moscou. Devant la presse, il s'est dit favorable à ce que la Russie prenne «une part active» au règlement de la situation au Proche-Orient. Mais le premier ministre israélien y a mis ses conditions.

La Russie doit renoncer à son projet de faire adopter la «feuille de route» (le plan de paix international) par le Conseil de sécurité de l'ONU. /ats-afp-reuter

L'Espagne retire son personnel

Irak ■ Madrid rappelle les employés de son ambassade, alors que le responsable de l'ONU à Bagdad a été suspendu

L'Espagne a annoncé hier le retrait «temporaire» du personnel de son ambassade à Bagdad. L'insécurité est croissante dans la capitale irakienne, où de nouvelles attaques ont visé le QG américain faisant plusieurs blessés.

Plusieurs explosions ont retenti hier en début de soirée dans le centre de Bagdad. Le quartier général de l'Autorité provisoire de la coalition était visé. Au moins quatre personnes – vraisemblablement des Américains – ont été blessées, a indiqué un porte-parole du Pentagone dans un premier bilan. Selon lui, les explosions n'ont pas eu lieu à l'intérieur du QG, mais à proximité.

Attaques quasi quotidiennes

Les attaques contre les forces de la coalition sont quasi quotidiennes en Irak. Un soldat américain a notamment été tué lundi dans une attaque à Tikrit, fief de Saddam Hussein (180 km au nord de Bagdad). Un GI a été blessé, a annoncé mardi le Pentagone.

Plus de 140 Américains ont été tués depuis que le président Bush a annoncé la fin des opérations majeures en Irak le 1er mai. Les Irakiens travaillant



Une patrouille américaine procède à l'arrestation d'un Irakien jugé suspect.

PHOTO KEYSTONE

avec les troupes américaines sont également la cible d'une campagne d'assassinats. C'est dans ce contexte que le gouvernement espagnol, allié de Washington dans la guerre d'Irak, a annoncé hier qu'il retirait «temporairement» du personnel de son ambassade à Bagdad. «La situation (sécuritaire) a empiré (...) On a donc décidé de réduire au minimum la présence civile espagnole», a déclaré un porte-parole du Ministère espagnol des affaires étrangères. Le personnel retiré – Madrid n'a pas donné de chiffre précis – a été évacué vers la Jor-

danie. L'ambassade d'Espagne à Bagdad ne ferme toutefois pas ses portes. Selon un porte-parole, «le personnel strictement diplomatique, c'est-à-dire deux personnes, reste sur place».

Le chef du gouvernement espagnol, Jose Maria Aznar – qui a envoyé quelque 1250 soldats en Irak – a tenu à rassurer le président Bush à la suite de l'annonce de ce retrait «temporaire». Devant la presse, il a affirmé qu'il soutenait la politique américaine en Irak.

Autre point fort de la journée d'hier en Irak, l'ONU a annoncé que son responsable

à Bagdad, Ramiro Lopes da Silva, était provisoirement suspendu de ses fonctions. Ceci dans l'attente d'un examen des erreurs ayant pu permettre l'attentat meurtrier contre le siège des Nations unies dans la capitale irakienne en août dernier.

Cette mesure de suspension vise également le coordinateur de la sécurité de l'ONU en Irak, Tun Myat. Les deux hommes ont eux-mêmes proposé leur mise à l'écart le temps de cet examen, a précisé un porte-parole.

Dysfonctionnement

Le secrétaire général de l'ONU Kofi Annan avait promis d'améliorer les procédures de sécurité, à la suite des critiques sévères portées contre l'organisation pour les dysfonctionnements ayant facilité l'attentat contre son siège à Bagdad. Le prédécesseur de Lopes da Silva, Sergio Vieira de Mello, avait été tué.

Une commission d'enquête a reproché à l'équipe de l'ONU à Bagdad d'avoir été incapable d'évaluer les risques encourus en Irak et d'avoir même commis des entorses aux règles de sécurité onusiennes. /ats-afp-reuters

Prix rafraîchissants.

Valable du
4.11 au 10.11

Ananas
du Costa Rica, Ghana
et Côte d'Ivoire
la pièce

3.30



Moules de Bouchot
de France
la barquette de 1,5 kg

12.-

au lieu de 15.-

Moules des Pays-Bas
la barquette de 1 ou 2 kg
fraîches, lavées à l'eau salée
le kg **6.50** au lieu de 8.80



ENGAGEMENT
migros.ch

IP-Suisse
Pain Trentino

400 g

1.70

au lieu de 2.20



25%

Escalopes de poulet
fraîches
importées
le kg

17.50

au lieu de 23.50



Mini mille-feuilles
le paquet de 288 g

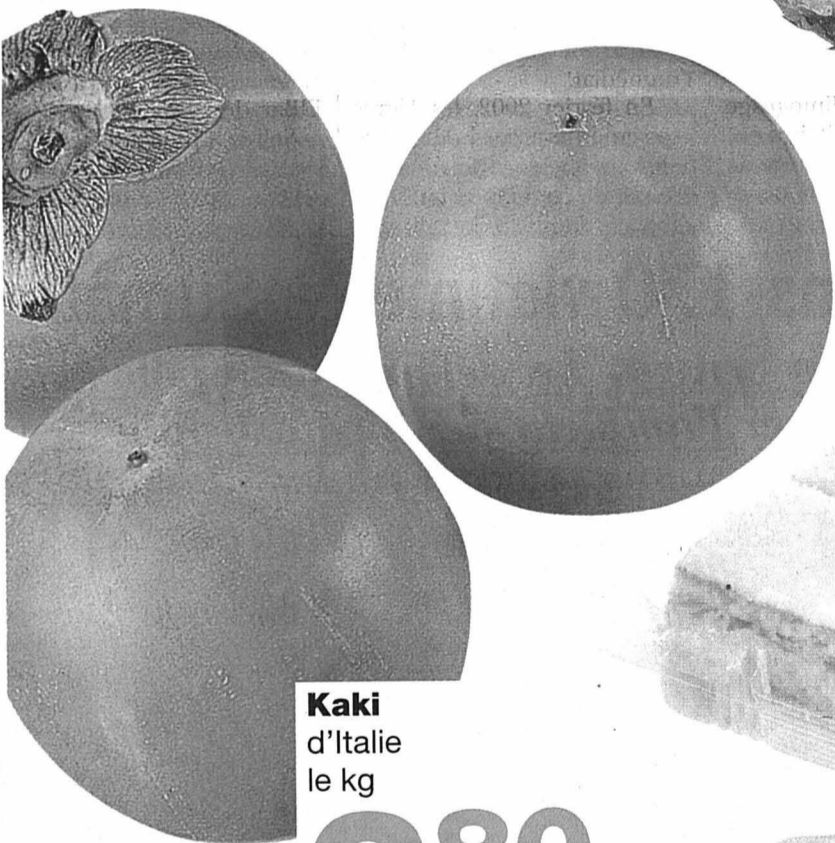
3.10

au lieu de 3.90



Kaki
d'Italie
le kg

2.80



Bananes
d'Amérique centrale
le kg

2.40



Filet de porc
1er choix, frais
du pays
le kg

25.-

au lieu de 34.-



MGB www.migros.ch



ENGAGEMENT
migros.ch

Société coopérative Migros Neuchâtel/Fribourg

MIGROS
Le Pays-Fraîcheur

ÉVIDEMMENT

EN BREF

ASIE DU SUD-EST ■ Piraterie. Un pétrolier a été attaqué par des pirates sur une des lignes de navigation les plus fréquentées du monde en Asie du Sud-Est, a annoncé hier le Bureau maritime international (BMI). Le bateau est resté sans capitaine pendant plus d'une heure. L'événement remonte au 22 octobre dernier, au large de l'île de Bintan, près de Singapour. Les pirates se sont emparés de l'argent du bateau. La semaine dernière, le BMI avait rapporté que les actes de piraterie maritime avaient atteint un nouveau record dans le monde pendant les neuf premiers mois de l'année, l'Indonésie représentant 25% des cas. /ats-afp

CHRÉTIENTÉ ■ Poutine veut rapprocher catholiques et orthodoxes. Vladimir Poutine (photo keystone) a estimé hier qu'il était nécessaire d'unifier la chrétienté entre les Eglises orthodoxe russe et catholique. Le président russe doit être reçu aujourd'hui au Vatican par le pape Jean-Paul II. «Nous devons tous contribuer à



l'unification de la chrétienté indépendamment des nuances qui la séparent en différentes Eglises et confessions», a déclaré Vladimir Poutine. «Dans ce contexte, nous aimerions beaucoup pouvoir contribuer à rapprocher les positions de l'Eglise orthodoxe russe et du Saint-Siège à Rome», a ajouté le chef d'Etat russe. L'unification du monde chrétien est importante pour la Russie puisque qu'elle favoriserait l'intégration du pays à l'Occident, a encore estimé Vladimir Poutine. /ats-afp

FRANCE ■ Il se suicide après un contrôle d'alcoolémie. Un automobiliste allemand s'est suicidé dans la nuit de vendredi à samedi dernier dans les Landes avec l'arme de service d'un gendarme suite à un contrôle d'alcoolémie positif. L'homme était recherché en France et devait y purger une peine de prison. /ats-afp

MUSIQUE ■ Décès du tromboniste Jean-François Bovard. Le tromboniste vaudois Jean-François Bovard est décédé dans la nuit de lundi à hier à Yverdon-les-Bains des suites d'une longue maladie. Agé de 55 ans, ce musicien éclectique avait notamment composé la musique du Couronnement de la Fête des vigneron 1999. Aussi à l'aise dans le classique, le jazz ou le répertoire populaire, Jean-François Bovard était un compositeur fécond. A l'occasion d'Expo.02, le Lausannois avait notamment reçu commande d'une composition pour la journée d'ouverture de la manifestation. /ats

Une exclusivité très controversée

Raclette ■ Le Valais obtient une AOC. Tous les fromagers résidant hors du canton ne pourront plus vendre leur produit sous cette appellation

Par
Vincent Chobaz

La fondue crée la bonne humeur. Pour la raclette, il faudra repasser. L'Office fédéral de l'agriculture (Ofag) a décidé hier d'enregistrer le «Raclette du Valais» comme AOC (appellation d'origine contrôlée).

Problème: les exigences de la nouvelle appellation prévoient que le terme «raclette» est également protégé. En clair, tous les fromagers résidant hors du Valais – qui représentent 87% de la production suisse de raclette – ne pourront plus vendre leur produit sous cette dénomination. L'association faïtière Raclette Suisse réagit avec véhémence et parle de «grave discrimination» et de «véritable autogol» pour l'économie laitière suisse.

Levée de boucliers

En déposant leur demande d'AOC en février 2002, les Valaisans avaient déjà provoqué un spectaculaire levée de boucliers: pas moins de 50 oppositions ont été déposées, parmi lesquelles celles des «poids lourds» de la production industrielle (Emmi, Mifroma, Cremo), des producteurs étrangers et des collectivités publiques comme les cantons de Fribourg et de Vaud. Tout a été balayé par l'Ofag. L'Ofag conclut que le terme «raclette» n'est pas un nom générique, mais une «dénomination traditionnelle dont l'origine est valaisanne».

Pour appuyer leurs conclusions, les «historiens» de l'Ofag



Pour appuyer leurs conclusions concernant la raclette du Valais, les «historiens» de l'Office fédéral de l'agriculture sont remontés jusqu'en 1574.

PHOTO KEYSTONE

sont remontés jusqu'en 1574, où un document ferait mention de «l'usage de faire fondre du fromage devant un feu». Mais un feu valaisan. Le terme «raclette» apparaît dans la deuxième moitié du 19e siècle pour désigner le plat, puis le fromage lui-même.

Pour transformer une spécialité en nom générique, la jurisprudence veut que le nom soit utilisé à grande échelle et pendant des décennies, communique l'Ofag. La dégenérescence du terme «raclette» – ce sont les mots utilisés par Berne – serait considérée comme définitive si «raclette» était un nom commun. Et ce n'est pas le cas, estime

l'Ofag, qui s'appuie sur un sondage «maison», selon lequel 43% de la population rattache la raclette au Valais.

Droits d'auteur

Chez les opposants à l'AOC – c'est-à-dire tous les producteurs suisses à l'exception des Valaisans – on considère qu'il n'y a plus de droits d'auteur pour le «raclette» depuis belle lurette. «Dans les années 60, la production valaisanne ne suffisait plus. Ce sont les Valaisans eux-mêmes qui nous ont demandé d'en produire pour répondre à la demande», rétorque Alexis Gobet, président de Cremo, la centrale laitière de Villars-sur-Glâne. «Si on suit leur raisonne-

ment, ils ont trompé les consommateurs en approuvant une délocalisation de la production. Nous sommes favorables aux AOC lorsqu'elles servent la promotion d'un produit. Pas quand elles défendent des intérêts particuliers».

L'association Raclette Suisse abonde en précisant que ce fromage est produit depuis plus de quarante ans hors du Valais avec la bénédiction du Département fédéral de l'intérieur: «La négation de droits acquis contredit le principe de bonne foi et viole la garantie de la propriété. La décision de l'Ofag n'est juridiquement pas cohérente», juge Manfred Böhnner, président de Raclette Suisse. Qui promet d'ores et déjà que l'af-

faire se terminera au Tribunal fédéral. Sur les rangs des opposants, le canton de Fribourg est en première ligne. Le Valais «pèse» 2000 tonnes de raclette par année. Depuis la reprise de Swiss Dairy Food, Cremo à elle seule en produit autant.

Les opposants rappellent qu'ils ne sont pas contre une AOC «Raclette du Valais» du moment qu'on ne touche pas au générique «raclette». «Nous soutenons même la démarche. On aurait pu positionner le Raclette du Valais AOC comme spécialité au sein de Raclette Suisse», poursuit Manfred Böhnner.

Mais ce scénario n'est plus d'actualité. Fort du soutien de l'Ofag, les Valaisans tiennent aujourd'hui le couteau par la manche. Y aurait-il du Christophe Darbellay là derrière? A l'office, on assure que le vice-directeur, fraîchement élu au Conseil national, ne s'occupe «que» des paiements directs. En déposant une demande d'AOC sans se mettre préalablement d'accord avec les autres producteurs suisses, le Valais pouvait s'attendre à ce que l'aventure se termine devant le Tribunal fédéral.

La bataille commence

En face, Raclette Suisse et ses représentants ne resteront pas les bras croisés. Emmi, la Migros ou Cremo veulent protéger leur marque. La bataille ne fait que commencer. Et l'Ofag ne l'arbitrera pas. En substance, elle fait savoir que c'est aux concernés de trouver un compromis. D'autres ont eu les mains propres pour moins que ça. /VIC-La Liberté

Eclipse totale de lune

Astronomie ■ Le phénomène aura lieu dimanche matin

Une éclipse totale de lune se produira dans la nuit de samedi à dimanche, parant le disque lunaire de teintes orangées.

Les amateurs sont invités à sortir jumelles et télescopes, car cette éclipse sera la dernière entièrement visible d'Europe avant des années.

La lune commencera à entrer dans l'ombre de la Terre à minuit trente-trois et se trouvera dans l'ombre complète de 2 h 08 à 2 h 30, avant de quitter entièrement la zone de pé-

nombre peu après 4 h. Le phénomène pourra s'observer à l'oeil nu partout où la nuit sera claire en Suisse ainsi qu'en Europe.

En Suisse romande, plusieurs clubs et sociétés d'astronomie invitent le grand public à vivre l'événement.

L'Observatoire de Mont-Soleil, à Saint-Imier, propose ainsi de nombreuses conférences à partir de 21 h 30, ainsi qu'une observation en direct avec différents télescopes et jumelles et sur un grand écran. /ats

«Cordée pour la paix»

Chamonix ■ Création d'une expédition israélo-palestinienne

Trois Israéliens et trois Palestiniens ont entamé, hier à Chamonix, leur initiation à l'altitude, à la neige et au froid. Ils prévoient ensuite de gravir en Antarctique un sommet vierge qui sera baptisé «sommet de la Paix».

A l'initiative d'un grimpeur israélien de haut niveau, Doron Erel, les six personnes, qui doivent être rejointes aujourd'hui par les deux derniers membres de leur équipe et qui n'ont pour la quasi-totalité au-

cune expérience de la montagne, doivent passer sept jours dans les environs de Chamonix.

«Nous voulons montrer à tout le monde qu'il y a possibilité de paix entre nos deux peuples», a précisé Ziad Darwish, journaliste palestinien, membre de la future expédition. «Pour moi, c'est une bonne opportunité de donner quelque chose pour la paix», a ajouté Yarden Fanta, étudiante israélienne qui vit à Tel-Aviv. Le projet a été baptisé «Breaking the ice». /ats-afp

Au moins 170 victimes à Sumatra

Rivière en crue ■ La déforestation pourrait expliquer l'ampleur de la catastrophe



Des soldats indonésiens fouillent les restes d'une maison à Sumatra.

PHOTO KEYSTONE

Au moins 170 personnes ont péri dans la crue d'une rivière qui a dévasté une ville touristique de Sumatra. Cinq touristes étrangers figurent parmi les victimes.

Une rivière traversant le parc national de Gunung Leuser a débordé lundi à la suite de pluies diluviennes, emportant des routes, des ponts et des pensions fréquentées par des «routards» du monde entier

, mais aussi des touristes indonésiens.

Les inondations provoquées par la crue de la rivière Bahorok ont surpris les victimes dans leur sommeil.

Les touristes étrangers découverts sans vie sont deux Allemandes, une Autrichienne et un Singapourien. La nationalité du cinquième touriste restait à établir.

Les recherches se poursuivaient hier pour tenter de re-

trouver d'éventuels survivants. Écologistes et responsables mettent en cause la déforestation pour expliquer l'ampleur de la catastrophe. Toujours selon les écologistes, la forêt tropicale indonésienne pourrait avoir disparu sur certaines îles d'ici à dix ans au rythme actuel de la déforestation: près de deux millions d'hectares rasés chaque année, une superficie comparable à la moitié de la Suisse. /ats-afp-reuters

Un faux départ

Hockey sur glace ■ La Suisse a manqué sa première sortie de la saison. A Zurich, elle a concédé une courte défaite devant un Canada un peu plus opportuniste

La Suisse s'est inclinée 2-1 contre le Canada lors de son premier match amical de la saison au Hallenstadion de Zurich. Entre deux équipes manquant logiquement d'automatismes, la partie n'a pas atteint des sommets. Mark Streit (ZSC Lions) a sauvé l'honneur des Suisses en réduisant le score à 18 secondes de la sirène finale.

Le solo de Domenichelli

Les Helvètes n'ont pas démérité face aux robustes Canadiens, qui évoluent quasiment tous dans le championnat de LNA. La décision est tombée au début du tiers médian. L'équipe à la feuille d'étable a profité d'une supériorité numérique pour ouvrir le score. Bien servi par Domenichelli (Ambri-Piotta), Savard (Kölner Haie/DEL) glissait la rondelle au bon endroit (21e). Appliqués et travailleurs, les Suisses ont cherché l'égalisation. En vain. La lucidité et la précision ont trop souvent fait défaut dans le dernier geste pour espérer tromper Gordon (Frankfurt Lions/DEL).

Le Fribourgeois Wirz et le Davosien Paterlini, deux des plus imposants gabarits de l'équipe rouge à croix blanche, ont hérité des meilleures occasions de but. Dans le dernier tiers, les Suisses poursuivaient sur leur lancée. Jobin (Berne), sur une passe de Camenzind (Kloten Flyers), manquait la plus grosse chance helvétique. Sur le contre, Domenichelli concluait victorieusement un solo dans l'arrière-garde suisse (49e). Une pénalité majeure à l'encontre de Convery (Bâle) permettait aux hommes de Krüger de terminer le match en supériorité numérique. Bührer (Berne) désertait alors son filet pour permettre aux siens d'évoluer à six contre quatre. Mark Streit en profitait pour sauver l'honneur d'un slap de la ligne bleue à 18 secondes de la sirène finale.

Jenni décevant

Les deux meilleurs Suisses ont été sans conteste le capitaine Streit et le gardien Bührer. Tout au long de la rencontre, le défenseur des ZSC Lions a parfaitement stabilisé

une défense orpheline de nombreux titulaires (Seger, Blindenbacher, Steinegger, Forster, Bezina). Rassurant grâce notamment à son bagage technique au-dessus de la moyenne, Streit a aussi régulièrement aidé la Suisse en phase offensive. Irréprochable devant son filet, Bührer a confirmé son excellent championnat du monde. Seul mercenaire suisse sur la glace zuri-

choise, Jenni a déçu. Placé dans la première ligne, l'ailier de Färjestad n'a pas été capable d'apporter le moindre soutien au duo des Kloten Flyers, Bärtschi-Plüss.

Les trois néophytes ont vécu de manière différente leur baptême du feu. Aligné à côté de Jobin (Berne), le défenseur Guyaz (Lugano) a su compenser son manque de précision à la relance par sa

présence physique. Utilisé uniquement en box-play au début de la rencontre, le jeune Ambühl (Davos) a séduit par son engagement de tous les instants. En revanche, les premiers coups de lame sous le maillot national ont été plus difficiles pour Steiner. Le meilleur buteur des Langnau Tigers n'a pas eu le même rendement que durant les matches de LNA. /si



Chris Belanger plaque Thierry Paterlini à la bande: le Canada s'est imposé logiquement.

PHOTO KEYSTONE

SUISSE - CANADA 1-2 (0-0 0-1 1-1)

Zurich, Hallenstadion: 7800 spectateurs.

Arbitres: MM. Schurr (All), Wehrli et Wirth (S).

Buts: 21e (20'35") Savoia (Domenichelli, Shantz, à 5 contre 4) 0-1. 49e Domenichelli (Di Pietro) 0-2. 60e (59'42") Streit (Guyaz, à 6 contre 4) 1-2.

Pénalités: 5 x 2' contre la Suisse, 2 x 2' + 5' (Convery) + pénalité de match (Convery) contre le Canada.

Suisse: Bührer; Streit, O. Kel-

ler; B. Gerber, Hirschi; Jobin, Guyaz; Jeannin; Jenni, M. Plüss, P. Bärtschi; Wirz, Conne, Rüttemann; Steiner, Burkhalter, Monnet; Fischer, Camenzind, Paterlini; Ambühl.

Canada: Gordon; C. Belanger, Savard; Gaul, Laperrrière; Dandenaault, Julien; Simard; Gardner, Convery, Cipolla; Bohonos, Shantz, Domenichelli; Maneluk, Landry, Matte; Savoia, Di Pietro, Sarault.

Notes: la Suisse sans Forster (blessé) ni Rüeger (remplaçant). Jeannin sorti sur blessure (56e).

Un plateau exceptionnel

Hippisme ■ A Genève, l'unique manche suisse de la Coupe du monde sera extrêmement bien fréquentée

L'édition 2003 du CSI-W de Genève, unique manche suisse de la Coupe du monde, présentera - du 4 au 7 décembre - un concours classique, où la finale du «Top 10» et le Grand Prix Coupe du monde seront les épreuves majeures.

Avec une piste principale

aux dimensions appréciables de 48 x 98 mètres - soit la plus grande piste indoor au monde -, Markus Fuchs et «Tinka's Boy» ne se trouvent pas (encore) trop à l'étroit dans la traditionnelle halle 4. Le numéro 1 mondial saint-gallois et les cavaliers qui fouleront la piste de Palexpo devront pourtant se déplacer pour rejoindre la halle 6, «sommets mondial sur la société de l'information» oblige. Cette grande manifestation internationale, où plusieurs chefs d'Etat sont attendus, nécessitera d'importantes mesures de sécurité qui impliqueront pour les organisateurs du CSI-W des changements au niveau de l'organisation et des infrastructures. Près de 500.000 francs seront affectés à ce déménagement et aux conséquences qu'en découlent pour un budget global de trois millions de francs.

La chasse et les six-barres le jeudi, le Grand Prix qualificatif pour la Coupe du monde le vendredi, la chasse sans selle et la troisième édition de la finale du «Top ten» le samedi ainsi que, bien évidemment, le

Grand Prix Coupe du monde le dimanche constitueront autant de rendez-vous incontournables.

Déjà de toute concurrence cette semaine-là, le concours genevois bénéficiera d'un plateau exceptionnel. Outre Fuchs, les engagements des Allemands Ludger Beerbaum (No 2 mondial), Marcus Ehning (3), Otto Becker (4) et Lars Nieberg (7), du Belge Jos Lansink (5) et du Brésilien Rodrigo Pessoa (6) sont pratiquement sous toit. Ceux des quatre meilleurs Américains au prochain classement mondial sont déjà confirmés.

Côté helvétique, Beat Mändli, Steve Guerdat, Willi Melliger, Christophe Barbeau, Beat Grandjean - le champion de Suisse -, Dehlia Oeuvery, Niklaus Schurtenberg, Fabio Crotta, Claudia Gisler, Christina Liebherr, Philippe Puttalaz, Céline Stauffer seront présents. Pascale Dussiller, Faye Schoch, Pierre Kolly et Sarah Chiecchi ont bénéficié d'une invitation. Seuls Paul Freimüller et Urs Fähr seront absents. /si



Sarah Chiecchi sera de la partie à Genève.

PHOTO ARCH-LEUENBERGER

Chère, la nuit...

Olympisme ■ Il faudra payer gros pour dormir à Athènes

Les visiteurs souhaitant louer un appartement à Athènes pendant les Jeux olympiques de 2004 devront déboursier un minimum de 2520 euros pour une durée de six nuits. Cette annonce a été faite par les responsables des deux consortiums chargés de la gestion du programme officiel de location immobilière privée.

Quelque 22.000 propriétaires à Athènes ont déjà fait acte de candidature auprès des consortiums. Quelque 5000 demandes d'hébergement ont déjà été reçues et environ 3500 ont reçu une réponse favorable à ce jour. «Nous recevons en ce moment entre 200 et 300 candidatures par jour, pour la plupart concernant des logements situés près du stade olympique de l'OAKA et de la zone côtière» a précisé Constantinos Pallis, le représentant d'Alpha Filoxenia, l'un des deux consortiums. Au total, les consortiums prévoient d'héberger 20.000 personnes par jour pendant une période de 20 jours autour des Jeux. Ils espèrent être en mesure de fournir au total 500.000 nuitées

pendant l'été 2004. Ces locations prévoient un séjour minimum de six nuits pouvant être augmenté par blocs de trois nuits supplémentaires. Le prix varie en fonction de la qualité de l'équipement des logements ainsi que de la proximité des sites olympiques. Le prix le plus bas pratiqué est celui d'un appartement pour 2-3 personnes dans la catégorie «C» situé à une distance supérieure à un kilomètre des principaux sites olympiques, qui s'élève à 2520 euros.

Le tarif le plus haut est celui d'un logement pour 6-8 personnes en catégorie «A» proche du stade olympique qui s'élève à 11.328 euros toujours pour une période de six jours. Toutefois des prix plus élevés peuvent être pratiqués pour des logements de catégorie «luxe» en fonction des prestations. Du côté des propriétaires, le revenu attendu varie également selon la qualité du logement. Dans la catégorie «C», le revenu net prévu est de 35 à 40 euros par lit et par nuit, mais il atteint les 90 euros dans la catégorie «A». /si

TENNIS Un cocktail détonant

L'Allemand Boris Becker devrait retrouver le haut de l'affiche avec la sortie de la semaine prochaine de son autobiographie, dont les bonnes feuilles sont publiées depuis lundi par le quotidien populaire allemand «Bild».

Au menu: sexe, drogue, et un peu de tennis. Un cocktail détonant qui devrait permettre de vendre rapidement les 150.000 premiers exemplaires du livre, intitulé «Attendez, restez un peu». Dès lundi, le triple vainqueur de Wimbledon revenait sur sa relation avec le mannequin russe Angela Ermakova et «les cinq minutes» qui l'ont ruiné, au propre comme au figuré, en juin 1999.

«Cinq minutes de conversation, puis nous l'avons fait dans le premier recoin venu», en fait dans la lingerie d'un hôtel de luxe londonien, raconte «Boum-Boum», âgé de 35 ans. Huit mois plus tard, un fax l'informait que «le résultat de notre rencontre est dans son huitième mois». La naissance d'Anna, dont Becker a reconnu la paternité, a fait le bonheur des journaux populaires, avant de mener au divorce de l'ancien champion.

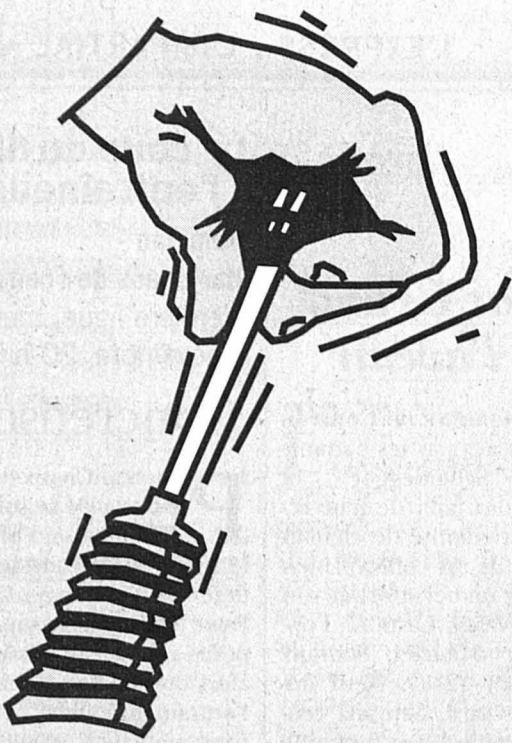
Mardi, Becker a révélé qu'il avait pendant plusieurs années soigné ses coups de blues par des somnifères et de l'alcool. «Incapable de résister à la pression» et aux cadences infernales - «trois ou quatre tournois par mois, la fatigue due au décalage horaire, le stress, puis une semaine de vacances» -, l'Allemand s'était lentement «anesthésié». Il raconte d'ailleurs qu'il avait débuté la finale de Wimbledon en 1990, perdue en cinq sets face au Suédois Stefan Edberg, à moitié endormi.



Boris Becker s'est carrément mis à nu dans son autobiographie.

PHOTO ARCH-LAFARGUE

L'ancien champion, en proie à des difficultés financières et judiciaires, devrait non seulement se renflouer grâce à ses mémoires mais également élargir ses perspectives de reconversion. Il est en négociation avec plusieurs chaînes de télévision sportive pour un poste de consultant. /si



Voitures d'occasion: passez la vitesse supérieure et venez nous trouver!

OCCASIONS

Jusqu'à 2 ans de garantie!
Demandez nos offres

ALFA ROMEO 147 1.9 JDT Distinctive Turbo Diesel
AUDI 80 Avant 2.6 E V6
AUDI A2 1.4
AUDI A3 1.8T Ambition Kit carrosserie
AUDI A3 1.8T Ambition
AUDI A4 1.8T quattro Ambition
AUDI A4 2.6 Automatique
AUDI A4 Avant 2.8 qu Ambition
AUDI A6 2.8 Ambition
AUDI A6 Avant 2.4 Advance
AUDI A6 Avant 2.5 Tdi quattro
AUDI Cabriolet 2.8E Elegance
AUDI S3 quattro
AUDI S4 Avant quattro
AUDI S4 Avant quattro
AUDI S8 4.2 quattro
AUDI S8 4.2 quattro
AUDI S8 4.2 quattro
AUDI TT Coupé 1.8 T
AUDI TT Coupé 1.8 T quattro
BMW 318ti Compact
BMW 528i
FIAT Marea Weekend 2.0 20V HLX
FORD Fiesta 1.2i 16V Fun
FORD Mondeo 2.5i V6 Everest
HONDA CR-V 2.0 4WD ES
HYUNDAI Santa Fe 2.7V6 Gls
LANCIA Delta HPE 2.0 16V
LANCIA Y10 1.1ie Junior
MERCEDES BENZ 190 E 1.8
MERCEDES BENZ E300 4-Matic
OPEL Corsa 1.2 16V Comfort
OPEL Corsa 1.4 16V Comfort
OPEL Zafira 1.8i 16V Comfort
OPEL Zafira 2.0i Turbo OPC
RENAULT Espace 2.2 dci The Race Turbo Diesel
RENAULT Espace 2.2 RT Alizé
SUBARU Forester 2.0 Turbo Club A Break 4x4

bleu métal
violet
gris foncé métal
bleu ming
violet métal
bleu ming
rouge isis métal
noir ebony
gris achat
argent métal
gris dauphin métal
bleu métal
argent avus métal
bleu métal
gris métal
bleu ming
noir ebony métal
noir volcan métal
noir corbeau
jaune imola
rouge
noir métal
vert métal
rouge métal
bleu métal
noir métal
noir gris
bleu métal
violet
blanc
bleu métal
bleu métal
bleu métal
bleu métal
bleu métal
bleu métal
violet
rouge métal

SUBARU Impreza 2.0 Turbo 555
VOLVO S60 T5
VW Bora 2.3 Highline
VW Bora 2.8 Highline 4 Motion
VW Corrado 2900 VR6
VW Golf 1300 C
VW Golf 1800 Swiss Line A
VW Golf 1.6
VW Golf 1.6 16V
VW Golf 1.6 Comfort Generation
VW Golf 1.6 Comfort Generation
VW Golf 2000 GL Variant
VW Golf 2800 VR6 Edition
VW Golf 2.3 Highline
VW Golf 2.8 Highline 4Motion
VW Passat 1.8 Comfortline
VW Passat 2000 CL Variant
VW Passat 4.0 W8 4M. High
VW Sharan 1.8T Trendline
VW Sharan 2.0

bleu métal 12.1998 90'100 km 19'900.-
rouge métal 3.2001 38'800 km 41'500.-
argent métal 2.2002 25'000 km 36'500.-
argent métal 4.2002 30'000 km 39'800.-
violet 9.1995 127'700 km 15'800.-
gris métal 5.1988 97'300 km 3'500.-
bleu métal 10.1995 81'700 km 15'500.-
bleu indigo 4.2000 74'100 km 22'900.-
rouge tornado 11.2002 32'100 km 24'500.-
argent métal 4.2002 2'400 km 20'700.-
bleu anthracite 9.2002 51'300 km 7'900.-
rouge 3.1996 148'500 km 9'500.-
noir métal 12.1996 115'100 km 18'600.-
bleu anthracite na 7.1999 81'100 km 31'500.-
bleu anthracite métal 6.2000 45'300 km 21'700.-
noir métal 7.2000 42'300 km 7'700.-
bordeaux 4.1994 144'500 km 58'900.-
bleu indigo 3.2002 19'000 km 31'600.-
bleu indigo 11.2000 48'200 km 25'400.-
argent satin métal 6.2000 45'200 km 25'400.-

CENTRE DE VENTE
Agent principal **TOYOTA**
Michel Grandjean SA
Léopold-Robert 117 - 2300 La Chaux-de-Fonds

SOLDES - SOLDES

			Soldé
Alfa Romeo 164	1988	Fr. 4.700.-	Fr. 4.200.-
Hyundai Lantra GL	1995	Fr. 5.400.-	Fr. 4.800.-
Fiat Cinquecento	1997	Fr. 5.700.-	Fr. 5.000.-
Opel Corsa ECO	1995	Fr. 6.300.-	Fr. 5.300.-
BMW 325i	1991	Fr. 7.700.-	Fr. 6.800.-
Hiace Camping Car	1982	Fr. 7.500.-	Fr. 6.500.-
Saab 9000	1994	Fr. 8.500.-	Fr. 7.200.-
Audi A3 1.8 Turbo	1999	Fr. 24.900.-	Fr. 23.500.-
Opel Agila Comfort	2001	Fr. 13.800.-	Fr. 12.700.-
Peugeot 206 CC	2001	Fr. 22.800.-	Fr. 21.400.-
VW Sharan 1.8 Turbo	1999	Fr. 19.800.-	Fr. 18.300.-
Subaru Impreza Turbo	2000	Fr. 27.400.-	Fr. 25.900.-
Seat Leon Cupra 4x4	2001	Fr. 27.900.-	Fr. 26.400.-
Toyota Yaris 1.3 Sol	2000	Fr. 14.200.-	Fr. 13.200.-
Toyota Yaris 1.3 TS	2002	Fr. 21.900.-	Fr. 20.500.-
Toyota Corolla 1.4 Terra	2000	Fr. 17.300.-	Fr. 16.400.-
Toyota Hilux	1998	Fr. 23.900.-	Fr. 20.900.-
Toyota Avensis Sol	2000	Fr. 19.300.-	Fr. 18.200.-
Toyota Celica 1.8 TS	2002	Fr. 33.500.-	Fr. 31.800.-
Toyota Corolla STW	2000	Fr. 18.300.-	Fr. 17.500.-

Garantie - Financement - Leasing - Reprise - Echange
OUVERT AUSSI LES SAMEDIS JUSQU'À 17 HEURES
Tél. 032 910 53 12

• Crédit - Leasing - Qualité - Garantie totale - Sécurité •

Pansport Autos SA
Crêtets 90 - La Chaux-de-Fonds - Tél. 0848 840 890
Girardet 37 - Le Locle - Tél. 0848 840 898

Centre d'occasions
Rue Jacob-Brandt
Rue des Crêtets

offres d'emploi

Le Home du Petit-Chézard
2054 Chézard
cherche pour le 1^{er} décembre 2003
**Un/e infirmier/ère
et
un/e veilleur/euse**
Faire offre à Josiane Addor
Tél. 032 853 50 67

HÔTEL FLEUR DE LYS
Trattoria Toscana
URGENT!
cherche
1 sommelier(ère)
Avec connaissances
du service
Prendre contact par tél.
au 032 913 37 31
ou se présenter.

Lire, c'est comprendre.
Ecrire, c'est être libre.

➤➤➤➤➤➤ **Osez apprendre!**

Trop d'adultes ont des difficultés à lire et à écrire. Votre rôle est de les informer, le nôtre est de les aider.
ASSOCIATION LIRE ET ECRIRE
cours de base dispensés dans 26 localités de Romandie
Appelez-nous au **032 914 10 81**

avis divers

BEKB | BCBE

La BEKB | BCBE et la Chambre d'Economie Publique du Jura bernois vous convient à une importante
**Conférence-débat sur le thème:
«La succession dans les entreprises...
un sujet tabou?»**

Elle aura lieu le mercredi 12 novembre
au Centre Interrégional de Perfectionnement (CIP)
de Tramelan à 20 heures

Programme

- Mot de bienvenue par **M. Frédéric Weingart**, responsable de la BEKB | BCBE, région Jura bernois.
- Conférence donnée par **M. Fabio Dell'Anna**, Associé PricewaterhouseCoopers Berne-Neuchâtel.
- Discussion sur le même thème avec **M. Rolf Bloch**, Président du Conseil d'administration Chocolats Camille Bloch S.A. Courtelary

Les participant(e)s auront le loisir de poser des questions aux intervenants.

- Mot de la fin par M^{me} Jacqueline Henry-Bédât coprésidente de la CEP
- Verre de l'amitié

Pour tous renseignements et inscriptions:
CEP, tél. 032 492 70 33, fax 032 492 70 34
E-mail: cepinfo@cep.ch

Conférence offerte par: **BEKB | BCBE**

UDC
du canton de Neuchâtel

Qualité suisse

**Conseil des Etats:
2^e tour**
**Pour une politique réaliste
et efficace à Berne**

Le seul choix
crédible à droite:
Pierre Hainard

**Le 9 novembre 2003,
Soutenez notre action!
VOTEZ UDC!**

Case postale 93, 2006 Neuchâtel
CCP 17-130072-5 - www.udc-ne.ch



CRÉATEUR D'AUTOMOBILES

RENAULT Kangoo 4x4

À VOUS LA LIBERTÉ!



Si vous vous sentez trop à l'étroit, le Kangoo 4x4 a été conçu exactement pour vous. La transmission intégrale vous ouvre tous les chemins de l'aventure et - avec une garde au sol de 200 mm - vous franchirez les obstacles les plus inattendus. Un chevreuil vous brûle la priorité? L'ABS et l'assistance au freinage d'urgence vous permettront de vous arrêter pile et de lui dire votre façon de penser. Les enfants s'impatientent et veulent découvrir les alentours en vitesse? Les deux portes coulissantes latérales leur ouvrent l'accès immédiat à la nature. Quant au toit ouvrant panoramique (en option), il donne une note supplémentaire de totale liberté. Renault Kangoo 4x4, dès Fr. 24 990.-¹. Plus d'infos au 0800 80 80 77 ou sur www.renault.ch

Prime client Fr. 1 000.- ou conditions de leasing attractives.²

¹Renault Authentique 4x4 1.6 16V, 95 ch, 1598 cm³, 4 portes, consommation de carburant 8,6 l/100 km, émissions de CO₂ 205 g/km, catégorie de rendement énergétique D. ²RCI Finance SA n'accordera pas de financement qui présente un risque de surendettement pour ses clients. Offre valable jusqu'au 31.12.03 et non cumulable avec la prime client.

offres d'emploi

REPUBLIQUE
ET CANTON
DE NEUCHÂTEL

OFFRES PUBLIQUES D'EMPLOI DES DÉPARTEMENTS
DE L'ADMINISTRATION CANTONALE:

Adjoint(e) au chef de service

pour le Service de la formation universitaire.

Activités: Dans une équipe de trois cadres, la fonction a pour mission principale la planification et la gestion du secteur secondaire 2 non professionnel (maturité gymnasiale, diplôme de culture générale) incluant l'élaboration et l'animation de projets ainsi que la prise en charge de responsabilités budgétaires et de prestations externes. La fonction est impliquée notamment dans : le suivi et l'évaluation de la nouvelle maturité gymnasiale dans les lycées du canton; la procédure d'analyse qualité et le maintien du lien vertical entre les lycées et l'enseignement secondaire 1 de la section de maturités; le pilotage des procédures administratives et financières liées à la gestion des écoles; l'étude du développement des écoles de culture générale; les liens avec les institutions en relation avec le niveau secondaire 2; la représentation du niveau secondaire 2 dans de nombreux groupes de travail, colloques ou commissions; la participation à divers dossiers de politique universitaire et de gestion du secteur académique.

Profil souhaité: Titre universitaire ou titre équivalent; titre pédagogique souhaité; expériences pédagogiques et professionnelles; sens développé de la communication, de l'organisation et de la responsabilité; capacité à travailler de manière autonome aussi bien qu'en équipe; très bonne connaissance du système scolaire neuchâtelois; bonne connaissance des outils bureautiques et de la gestion administrative.

Lieu de travail: Neuchâtel

Entrée en fonction: mars 2004 ou à convenir

Délai de postulation: 19 novembre 2003

Renseignements: M. Jean-Jacques Cléménçon, chef du Service de la formation universitaire, tél. 032 889 69 55

Les places mises au concours dans l'Administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes. Pour les postes mis au concours ci-dessus, les offres de service manuscrites, précisant le poste recherché, accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées à l'adresse suivante: Service des ressources humaines de l'Etat, rue du Musée 1, case postale 2316, 2001 Neuchâtel.

INSTRUCTION PUBLIQUE
ET AFFAIRES CULTURELLES

SASDOVAL

**Service d'aide et de soins à domicile
du vallon de Saint-Imier**

Dans le cadre de nos prestations à domicile, nous cherchons à engager pour un remplacement de six mois

Un/une auxiliaire de santé CRS

OU

Un/une aide ménagère

Pour ce poste, nous offrons une activité variée et indépendante dans un cadre de travail agréable et stimulant ainsi qu'une rémunération selon les normes cantonales bernoises.

Travail à temps partiel possible (minimum 50%).

Suite à cette période de remplacement, des possibilités de prolongation de contrat sont également envisageables.

Entrée immédiate ou à convenir.

Permis de conduire indispensable.

Les offres sont à adresser à la direction du Sasdoval, rue du Temple 4, 2610 Saint-Imier.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus au 032 941 31 33.

160-746317

160-746309



LA PIMPINIÈRE

Fondation en faveur des personnes handicapées du Jura bernois
2710 TAVANNES

Nous gérons des lieux de résidence, d'habitat et de travail destinés à des adultes avec une déficience mentale et mettons au concours pour La résidence L'Aubue à Malleray le poste suivant:

**un/e éducateur/trice spécialisé(e)
à 80%**

au bénéfice d'une formation socio-éducative ou paramédicale et d'une expérience professionnelle intéressante. Pour répondre à un bon équilibre au sein de l'équipe éducative, la préférence sera donnée à un homme.

Pour ce poste:

- Nous offrons des conditions de travail intéressantes et un salaire fixé selon les normes du canton de Berne.
- L'entrée en fonction est à convenir avec le candidat.
- Des renseignements peuvent être obtenus auprès de M. Santoni, chef de secteur de la résidence L'Aubue à Malleray au No de tél. 032 491 60 30.

Les offres manuscrites avec curriculum vitae et copies de certificats doivent parvenir jusqu'au 17 novembre 2003 à l'adresse suivante:

LA PIMPINIÈRE, direction, Rue H.-F. Sandoz 64
2710 TAVANNES

Afin de compléter son équipe,
les ambulances A.T.S. à La Chaux-de-Fonds
souhaitent engager

132-140342

un(e) INFIRMIER(ÈRE) diplômé(e) CRS

en qualité de personnel d'accompagnement lors de transferts ambulanciers (temps partiel).

- Intérêt pour la prise en charge hospitalière et pré-hospitalière.
- 25 à 45 ans.
- Esprit pratique.
- Sens des responsabilités.
- Bonne condition physique.
- Domicile sur la commune de La Chaux-de-Fonds.

Si vous souhaitez travailler avec une super équipe qui a pour principal objectif de satisfaire au mieux les patients qui lui sont confiés ainsi que tous nos partenaires, n'hésitez pas à nous envoyer votre offre:

A.T.S. S. à r.l., rue Jacob-Brandt 89, 2300 La Chaux-de-Fonds.

offres d'emploi

Industrie & Technique

Mandatés par une importante entreprise horlogère spécialisée dans la production de chronographes mécaniques, nous cherchons

Responsable d'atelier horloger

- Vous soutenez, motivez et dirigez un groupe d'horloger(ère)s.
- Organisation, planification et optimisation de la production avec votre équipe.
- Vous êtes responsable du respect de la qualité, des délais et de la quantité.

Votre profil:

- CFC horloger(ère) ou équivalent.
- Excellentes connaissances en chronométrie.
- Expérience dans le management et la conduite de personnel.
- Vous êtes une personne motivée et communicative.

Veillez faire parvenir votre candidature à Patrick Parel.
patrick.parel@kellyservices.ch

KELLY SERVICES

BIEN PLUS QU'UN JOB!

Appelez-nous au
032 910 55 10

Av. Léopold-Robert 65
2300 La Chaux-de-Fonds
www.kellyservices.ch

028-419138

028-419895-0100

EN BREF

HOCKEY SUR GLACE ■ Fin de série. Victorieux 6-3 des Ottawa Senators, les New York Islanders sont enfin parvenus à vaincre le signe indien en signant leur première victoire depuis... 17 matches sur leur glace face aux Canadiens. Le gardien Rick DiPietro a détourné 29 des 32 pucks adressés en direction de sa cage tandis que les centres Jason Wiemer et Oleg Kvasha ont tous deux signé un goal et un assist. NHL. Matches du lundi: New York Islanders - Ottawa Senators 6-3. Vancouver Canucks - Detroit Red Wings 5-1. /si

FOOTBALL ■ Nuñez convoqué. L'attaquant de Grasshopper Richard Nuñez a connu les honneurs d'une convocation en équipe nationale. L'Uruguayen figurera dans l'équipe qui affrontera le Chili (15 novembre) et le Brésil (18 novembre) dans le cadre des éliminatoires de la Coupe du monde 2006. Gabriel Urduñeta (Kriens) fait partie des Vénézuéliens appelés à affronter la Colombie (15 novembre) puis la Bolivie (18 novembre) dans cette même zone sud-américaine. /si

Magnin à l'entraînement. L'international suisse Ludovic Magnin a participé pour la première fois depuis un mois à un entraînement avec ses équipiers du Werder de Brême. Le défenseur, qui n'a plus joué depuis le mois d'août, a accumulé les pépins physiques (blessures à l'aîne et à une cuisse, fractures au visage) ces derniers mois. /si

Desailly forfait. Marcel Desailly a annoncé qu'il ne disputerait pas le match amical entre l'Allemagne et la France, prévu le 15 novembre prochain. Le capitaine de l'équipe de France est toujours handicapé par une blessure à la hanche. Desailly ne pense pas être non plus de la rencontre qui doit opposer Chelsea à Newcastle, samedi prochain, en Premier League. /si

BASKETBALL ■ Bally viré. Eric Bally n'est plus l'entraîneur de Lausanne Morges, actuel 10e du championnat de LNA messieurs. Il est remplacé avec effet immédiat par Jo Klima, père du joueur de Pully Petr. Jo Klima dirigeait les cadets de Morges la saison dernière. Bally, auquel les dirigeants de Lausanne Morges reprochent un manque de cohésion avec les joueurs, entraînant la première équipe depuis le début de la saison. /si

Les Bulls écrasés. NBA. Matches du lundi: New York Knicks - Orlando Magic 75-68. Atlanta Hawks - New Orleans Hornets 90-80. Memphis Grizzlies - San Antonio Spurs 88-80. Dallas Mavericks - Miami Heat 103-93. Houston Rockets - Chicago Bulls 98-66. /si

ATHLÉTISME ■ Jackpot pour marathoniens. Un classement mondial sera instauré pour les marathons, sur une période de deux ans qui prendra fin à l'occasion du marathon de New York 2005. Les meilleurs seront récompensés par un chèque d'un million de dollars. Les trois meilleures performances réussies au cours de cette période de deux ans seront prises en compte pour ce classement. /si

L'appétit vient en mangeant

Course d'orientation ■ Le bronze conquis à Bülach ne contente pas pleinement Marc Lauenstein, Thomas Hodel ni Baptiste Rollier

Les coureurs neuchâtelois se sont distingués à l'occasion des championnats de Suisse disputés à Bülach le week-end dernier en s'octroyant trois médailles. Philipp Khlebnikov, Yannick Chautems et Ariane Wilhem se sont imposés dans la catégorie hommes 10, Alexandra Khlebnikova s'est parée d'argent en dames juniors et les élites masculins ont décroché le bronze.

Trente-sept secondes manquaient à Marc Lauenstein, Baptiste Rollier et Thomas Hodel pour qu'ils décrochent le titre national. Le trio s'est donc classé à la même place qu'aux derniers championnats de relais en août. Baptiste Rollier mentionnait: «Il n'y a pas d'autre club qui ait glané une médaille dans les deux championnats. Nous sommes les plus réguliers» se réjouissait-il.

Toutefois, ils ne voulaient pas se satisfaire de ces deux médailles de bronze comme le confirmait Marc Lauenstein. «Nous voulons analyser notre course et en tirer les enseignements nécessaires pour être imbattable en 2004, comme nos poussins.»

Alexandra Khlebnikova complétée le succès des Neuchâtelois en remportant la médaille d'argent en dames juniors (relais).

Dans l'impossibilité de trouver deux coéquipières dans le canton, elle s'est associée avec deux suisses allemandes car elle tenait à disputer cette épreuve. La collaboration s'est bien passée même si elle reconnaissait «qu'une erreur avait été commise en fin de parcours. Toutefois, cette petite perte de temps n'a pas eu d'incidence sur le classement final.» /THO

Résultats

Bülach. Championnats de Suisse. Dames: 1. Christine Hauert, Barbara Hauert, Monika Baumgartner (Hindelbank) 33'58". **Puis:** 4. Rahel Bär, Lena Kemmer, Véronique Renaud (Rymenzburg, Chenau) 37'02". 5. Nathalie Egli, Lucia Lauenstein, Eldrid Aas (Fishbach, Chenau, Stäfa) 37'30".

Elites: 1. Annelies Meier, Monika Bonafini, Christine Flühmann (OLC Kapreolo, OLG Berne) 43'32". **Puis:** 12. Véronique Juan, Alexandra Wilhem, Vera Khlebnikov (CO Chenau, Chézard-Saint-Martin) 51'29".

20 ans: 1. Ines Brodmann, Rahel Friederich, Monika Schmutz (OLG Bâle, OLV Bâle-Campagne) 52'17". 2. Sara Lüscher, M. Buri, Alexandra Khlebnikova (Kapreolo, Huttwil Chenau) 54'37".

Messieurs. 10 ans: 1. Philipp Khlebnikov, Yannick Chautems, Ariane Wilhem (Chenau, Neuchâtel) 20'07".

Amateurs: 1. Thierry Jeanerret, Jan Kamm, Martin Ler-

jen (Coire) 47'46". **Puis:** 20. Anton Khlebnikov, Pavel Khlebnikov, Dmitri Khlebnikov (Neuchâtel) 53'45".

Elites: 1. Daniel Hotz, Christian Ott, Marco

Lüscher (Argus) 1 h 04'54". **Puis:** 3. Marc Lauenstein, Thomas Hodel, Baptiste Rollier (Cormondrèche, Horboden, Valangin) 1 h 05'31" /réd.



Baptiste Rollier, Thomas Hodel et Marc Lauenstein (de gauche à droite) viseront mieux que la troisième place l'an prochain. PHOTO ARCH-KEYSTONE

Henin-Hardenne vise le sommet

Tennis ■ En cas de succès au Masters, la Belge terminerait l'année à la première place mondiale

En l'absence des sœurs Williams, le duel entre les Belges Kim Clijsters et Justine Henin-Hardenne constitue la tête d'affiche du Masters WTA. Doté de trois millions de dollars, ce tournoi réunira à partir de mercredi à Los Angeles les huit meilleures mondiales.

De retour en Californie pour la deuxième année consécutive, le Masters innove en présentant une compétition non plus sous forme de tableau traditionnel mais de «round robin». Comme pour le Masters ATP, à savoir deux groupes (rouge et noir) de quatre

joueuses dont les deux meilleures de chaque composeront les demi-finales.

Dans le groupe rouge, Clijsters, actuelle No 1 mondiale, défendra son titre face à la Française Amélie Mauresmo, la Russe Elena Dementieva et l'Américaine Chanda Rubin. Dans le groupe noir, Henin-Hardenne (No 2) poursuivra sa quête d'un troisième titre majeur (après les Internationaux de France et l'US Open) avec des matches contre Jennifer Capriati, Anastasia Myskina et Ai Sugiyama.

Henin-Hardenne est particulièrement motivée par

l'épreuve de clôture qui lui offre l'occasion de terminer la saison au sommet de la hiérarchie. «L'an dernier, je devais me marier deux semaines après (le Masters) et j'étais donc peu concentrée. Cette fois, ce sera très différent», a déclaré la Wallonne en avertissement à toutes ses rivales.

Les groupes

Groupe rouge: Kim Clijsters (Be), Amélie Mauresmo (Fr), Elena Dementieva (Rus) et Chanda Rubin (EU).

Groupe noir: Justine Henin-Hardenne (Be), Jennifer Capriati (EU), Anastasia Myskina (Rus) et Ai Sugiyama (Jap). /si

Retour en janvier

Sœurs Williams ■ Le parfum de l'Australie les motive

Les sœurs Serena et Venus Williams, absentes des courts depuis la finale de Wimbledon en juillet dernier, ont prévu un retour sur le circuit WTA en janvier prochain en Australie, rapporte le Los Angeles Times.

Serena a indiqué que sa première sortie 2004 serait la Hopman Cup, un tournoi mixte qui débute le 3 janvier à Perth (Aus) et dont elle a gagné l'édition 2003 associée à son compatriote James Blake.

Il s'agira du tour de chauffe avant l'Open d'Australie qui démarre le 19 janvier et dont

elle est également tenante du titre. Venus envisage elle aussi de disputer une épreuve de préparation avant le premier Grand Chelem de l'année 2004.

Serena et Venus ont enchaîné les forfaits depuis la finale de Wimbledon remportée par la première au dépens de la seconde.

Serena a été opérée d'un genou début août tandis que Venus a soigné une blessure abdominale persistante. Toutes deux ont manqué l'US Open et sont absentes du Masters, épreuve de clôture de la saison. /si

PMUR	Cheval	Mètres	Driver	Entraîneur	Cote	Perf.	NOTRE OPINION	LES RAPPORTS	
Demain à Vincennes Prix des Cévennes (trot attelé, Réunion 1, course 1, 2700 mètres, départ à 13h45)  Cliquez aussi sur www.longuesoreilles.ch Seule la liste officielle du PMU fait foi	1 John-Arifant	2700	J.-C. Hallais	J.-C. Hallais	10/1	3aA03a	11 - Une promenade en vue.	Notre jeu 11* 6* 18* 13 15 2 4 1 *Bases Coup de poker 1 Au 2/4 11 - 6 Au tiercé pour 16 fr 11 - X - 6 Le gros lot 11 6 3 14 4 1 18 13	Hier à Vincennes, dans le Prix salon du cheval de Paris Tiercé: 7 - 14 - 3. Quarté+: 7 - 14 - 3 - 9. Quinté+: 7 - 14 - 3 - 9 - 15. Rapports pour 1 franc Tiercé dans l'ordre: 2534,50 fr. Dans un ordre différent: 506,90 fr. Quarté+ dans l'ordre: 12.002,40 fr. Dans un ordre différent: 401,20 fr. Trio/Bonus (sans ordre): 100,30 fr. Rapports pour 2 francs Quinté+ dans l'ordre: 162.240,00 fr. Dans un ordre différent: 3244,80 fr. Bonus 4: 172,80 fr. Bonus 3: 57,60 fr. Rapports pour 5 francs 2sur4: 14,50 fr.
	2 Jackal	2700	D. Locqueneux	P.-D. Allaire	22/1	3a4a1a	6 - La championne retrouvée.		
	3 Alesi-OM	2700	G.-P. Minnucci	J. Turja	12/1	2a1a2a	18 - La hargne de Bazire.		
	4 Ico-Kiki	2700	S. Guelpa	S. Guelpa	14/1	4a0a1a	13 - Sa place est à l'arrivée.		
	5 Ivulcania	2700	A. Laurent	P. Ferré	40/1	7a0a0a	15 - Un phénomène à surveiller.		
	6 Jalba-Du-Pont	2700	J.-Y. Rayon	A. Rayon	6/1	0a2a2a	2 - Sa forme est resplendissante.		
	7 Holographie	2700	A.-P. Bézier	A.-P. Bézier	20/1	0a5a1a	4 - Promis à un sacré meeting.		
	8 Indy-De-Vive	2700	G. Verva	P. Verva	25/1	0a4a1a	1 - Toujours performant.		
	9 Jézabelle-Des-Bois	2700	J. Gaillard	J. Gaillard	45/1	Da7a7a	LES REMPLAÇANTS:		
	10 Iouky-Du-Pré	2700	F. Nivard	H. Mahé	35/1	0a0a6m	3 - Il a retrouvé son vrai niveau.		
	11 Jeanbat-Du-Vivier	2700	J. Verbeeck	P. Allaire	35/1	Da1a1a	14 - Fantastique sous la selle.		
	12 Iatka-Bocain	2700	P. Vercruysse	J.-F. Yver	55/1	0a8a0a			
	13 Igor-De-Miennais	2700	M. Lenoir	C.-M. Fougères	4/1	5a7a5a			
	14 Iboraqui	2700	C. Bignon	C. Bignon	60/1	2m1m1m			
	15 Jasoda	2700	G. Lannoo	A. Lannoo	7/1	6a1a3a			
	16 Jag-De-Bellouet	2700	C. Gallier	C. Gallier	15/1	1m6a2m			
	17 Idéal-De-L'iton	2700	J. Lepennetier	J. Lepennetier	30/1	0a3mDa			
	18 Jardy	2700	J.-M. Bazire	J.-M. Bazire	8/1	7a5aDa			

NÉCROLOGIE

Le Noirmont: Reine Kilcher

Vendredi après-midi, on a rendu les derniers hommages à Reine Kilcher, décédée à La Chaux-de-Fonds dans sa 79e année des suites d'une intervention chirurgicale. Une belle assistance remplissait l'église Saint-Hubert, notamment celle de nombreux paroissiens et paroissiennes des Bois où la défunte était fort bien connue.

Reine Kilcher est née le 2 juin 1925 à Bonfol dans la famille d'Henri et Marguerite Biétry, agriculteur. La famille comprenant six enfants, soit cinq filles et un garçon, elle était la cadette. Elle accomplira toute sa scolarité au village puis ira durant une année en Suisse alémanique. Revenue au pays,

elle a rencontré Robert Kilcher et ce fut le mariage en 1946. Quatre enfants, une fille et trois garçons vinrent réjouir les parents. Huit ans plus tard, pour des raisons professionnelles, la famille vint s'installer aux Bois, le papa étant polisseur de boîtes de montres.

Afin de se rapprocher de ses enfants et de ses cinq petits-enfants, Reine Kilcher et son époux sont venus demeurer au Noirmont en 2002.

Durant toutes ces années, elle fut toute dévouée envers les siens. Femme active, elle avait le sens des autres et aimait la société, œuvrait à la section des Samaritains, suivait les cours de gymnastique, se dévouait à l'ADJ et à l'Association fémi-

nine pour la défense des intérêts du Jura. Sa santé l'obligea à se soumettre à deux interventions chirurgicales, la troisième qu'elle a subit récemment, lui sera fatale.

Femme de foi, paroissienne convaincue, le dimanche pour elle et son époux était jour de fête, le jour du Seigneur, ensemble, ils participaient fidèlement à l'office dominical. Depuis longtemps elle rêvait d'une croisière, elle eut l'occasion de l'effectuer l'année passée. Pour son ultime carrière, Reine Kilcher s'en est allée vers son Seigneur. Elle nous laisse le témoignage d'une personne qui avait la préférence du spirituel sur le matériel! /hoz

*Ne soyons pas tristes de l'avoir perdu
Mais soyons reconnaissants de l'avoir eu.*

Madame Madeleine Steiner-Meylan
Madame Mathilde Perdrizat-Steiner, ses enfants et petits-enfants
Madame Nelly Morf-Steiner, Les Planchettes
Les descendants de feu Hermann Steiner
Les descendants de feu Jean Steiner
Madame et Monsieur Claudine et Peter Wymann-Meylan, à Lucerne et famille
ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur André STEINER

leur très cher époux, frère, oncle, parrain, parent et ami enlevé à l'affection des siens samedi, dans sa 90e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 1er novembre 2003.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: rue Numa-Droz 195

L'ÉTATCIVIL

NEUCHÂTEL ■ Naissances – 15.10. Megerssa, Selihom, fille de Megerssa, Mesfin et de Berhane, Eden. 17. Andrié, Maxime, fils de Andrié, Alain et de Andrié née Joos, Sonja. Sinaci, Dora, fille de Sinaci, Tahir et de Sinaci née Ongu, Guleren. Nicolet-dit-Félix, Quentin Cahrls, fils de Nicolet-dit-Félix, Patrick et de Nicolet-dit-Félix née Jaquemet, Maryline Anne. 18. Amiet, Yaël, fille de Amiet, Grégoire Alexandre et de Amiet née Wuillemin, Fabienne. Capoferri, Tessa, fille de Capoferri, Matteo et de Vallat Capoferri née Vallat, Laurence. 19. Vuillaume, Jonas, fils

de Vuillaume, John Abel et de Zürcher Vuillaume née Zürcher, Isabelle. Pierre, Jérémie Antoine, fils de Pierre, Christian Olivier et de Desurmont, Sophie Madeleine Marthe. 20. Taveira dos Santos, Sofia, fille de de Oliveira Neves dos Santos, Aida Maria. 21. Beltrando, Léa, fille de Beltrando, Ivan et de Beltrando née Sunier, Andréa Sylvie. 23. Aradas, Esteban, fils de Aradas, Adrian Pablo et de Aradas née Van, Serda. ■ Mariages – 24.10. de Senarclens, Alain François et Kronenbitter, Petra. Bonhôte, Philippe Alexandre et Zapata Canedo, Julia.

LES FAITS DIVERS

CERNIER ■ Recherche de conducteur. Dimanche vers 21h30, à la suite d'une manœuvre, un conducteur inconnu, au volant d'un petit véhicule de couleur noire, genre Peugeot 206, a heurté une voiture en stationnement sur la rue du Pommeret, devant le pub La Cravache, à Cernier. Peu après cet incident, le conducteur en question a engagé une conversation avec une dame, pour ensuite se rendre avec elle sur le parking Magro. Ces deux personnes, ainsi que les témoins, sont priés de prendre contact avec la police cantonale à Cernier, tél. 032 853 21 33. /comm

MÔTIERS ■ Appel aux témoins. Le conducteur de la voiture qui, hier entre 7h45 et 11h45, a manœuvré rue Centrale à Môtiers, à l'est de l'immeuble No 1, heurtant une voiture en stationnement, ainsi que les témoins de cette accrochage, sont priés de prendre contact avec la police cantonale à Môtiers, tél. 032 861 14 23. /comm

BASSECOURT ■ Perte de maîtrise sur l'A16. Hier peu avant 17h, un automobiliste qui circulait sur l'A16, de Delémont en direction de Porrentruy, a été victime d'un accident. Parvenu peu après la jonction de Bassecourt, ce dernier a donné un coup de volant à droite puis, afin de rectifier sa trajectoire, à gauche. Suite à cette manœuvre, le conducteur a perdu la maîtrise de sa voiture, qui a heurté la berme centrale avant de s'immobiliser sur la voie de dépassement. Suite à cet accident, toute personne pouvant apporter des éléments d'information quant à la présence d'un animal ou d'un autre objet sur l'autoroute au moment de l'accident est priée de s'annoncer à la police cantonale, à Delémont, au tél. 032 420 65 65. /comm-réd

AVIS DE NAISSANCES

Nous l'avons prénommé

Lucien

Il est né le 2 novembre 2003 au soir d'une belle journée d'automne

Jeanne, la petite (enfant, la grande) sœur
Jacqueline MATHEY
Christian HÄNNI
Maternité
de La Chaux-de-Fonds

132-140475

Joëlle et David
SERRA (-Betrix)
ont la grande joie
d'annoncer la naissance de

Nicolas

le 4 novembre 2003
Maternité de Couvet

Rue de l'Industrie 21
2400 Le Locle

132-140457

DÉLAI
pour la réception des avis tardifs,
naissances, avis mortuaires
et remerciements:
la veille de parution jusqu'à 21 heures
Remise des textes:

jusqu'à 17 heures
exclusivement, du lundi au vendredi:

PUBLICITAS
tél. 032 910 20 50
fax 032 910 20 59

dès 17 heures
du lundi au vendredi et durant
le week-end et les jours fériés:

BUREAU DU JOURNAL
tél. 032 723 53 00
fax 032 723 53 09
ou par e-mail: redaction@limpartial.ch

LA DIRECTION, LE PERSONNEL ET LES RÉSIDANTS
DU HOME LES ARBRES

ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur Pierre LOEFFEL

père de notre employée, Madame Myriam Grandjean.

132-140469

COUVET

*Les cueillettes à travers bois et pâturages,
les promenades sur les crêtes du Jura
furent le bonheur de sa vie.*

Jean-Claude Boillat et son amie Dominique Montandon, à Hauterive
Nathalie Boillat et son ami Raphaël, à Cernier
Laurie Boillat et son ami Stéphane, à Peseux

Madame Madeleine Bangerter-Boillat, à Baden et famille
Madame Nicole Boillat-Spaetig, à Noiraigue

ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la tristesse de faire part du décès de leur cher papa, beau-papa, grand-papa, frère,
cousin, oncle, parent et ami

Monsieur Jean BOILLAT

enlevé à l'affection des siens mardi, dans sa 75e année, après une pénible et courte maladie, supportée avec un grand courage.

COUVET, le 4 novembre 2003.

La cérémonie aura lieu au centre funéraire de La Chaux-de-Fonds le vendredi 7 novembre, à 11 heures.

Jean repose au pavillon du cimetière de La Chaux-de-Fonds.

Domicile de la famille: Monsieur Jean-Claude Boillat
Champs-Volants 4
2068 Hauterive

Un merci tout particulier au personnel de La Chrysalide pour sa gentillesse, son dévouement de chaque instant et la qualité de son accompagnement.

L'Impartial

Bulletin de changement d'adresse

Les changements d'adresse doivent nous parvenir 5 jours ouvrables à l'avance:

- par e-mail: clientele@limpartial.ch
- par Internet: www.limpartial.ch – rubrique Abonnés
- par fax: 032 910 20 49
- par courrier: L'Impartial – Service clientèle – Rue Neuve 14 – Case postale 2184 – 2302 La Chaux-de-Fonds

Les changements d'adresse ne sont pas pris par téléphone.

Nous n'effectuons pas de changement d'adresse pour une période inférieure à 6 jours.

Frais pour l'étranger:

Fr. 1,20 par jour pour les Pays-Bas, l'Allemagne et la France
Fr. 1,55 par jour pour l'Espagne, l'Italie, le Portugal et l'Autriche

Tarifs pour les autres pays sur demande.

Attention: la distribution du journal à l'étranger peut être irrégulière.

Les frais de changement d'adresse seront ajoutés sur votre prochaine facture.

Changement d'adresse
L'Impartial

DOMICILE ACTUEL
(à remplir obligatoirement)

No d'abonné: _____
Nom: _____
Prénom: _____
Rue/No: _____
NPA/Lieu: _____
Date: _____
Signature: _____

A NOUVELLE ADRESSE
(temporaire ou définitive)

Temporaire: du _____ au _____ inclus

Définitive: dès le _____

Nom: _____
Prénom: _____
Hôtel / Chez: _____
Rue/No: _____
NPA/Lieu: _____
Pays / Province: _____

B INTERRUPTION MOMENTANÉE

du _____ au _____ inclus

Cette interruption, pour autant qu'elle ne soit pas inférieure à une durée de 10 jours ouvrables, sera déduite sur votre prochaine facture.



AUJOURD'HUI

Cousu d'or au-dessus du gris

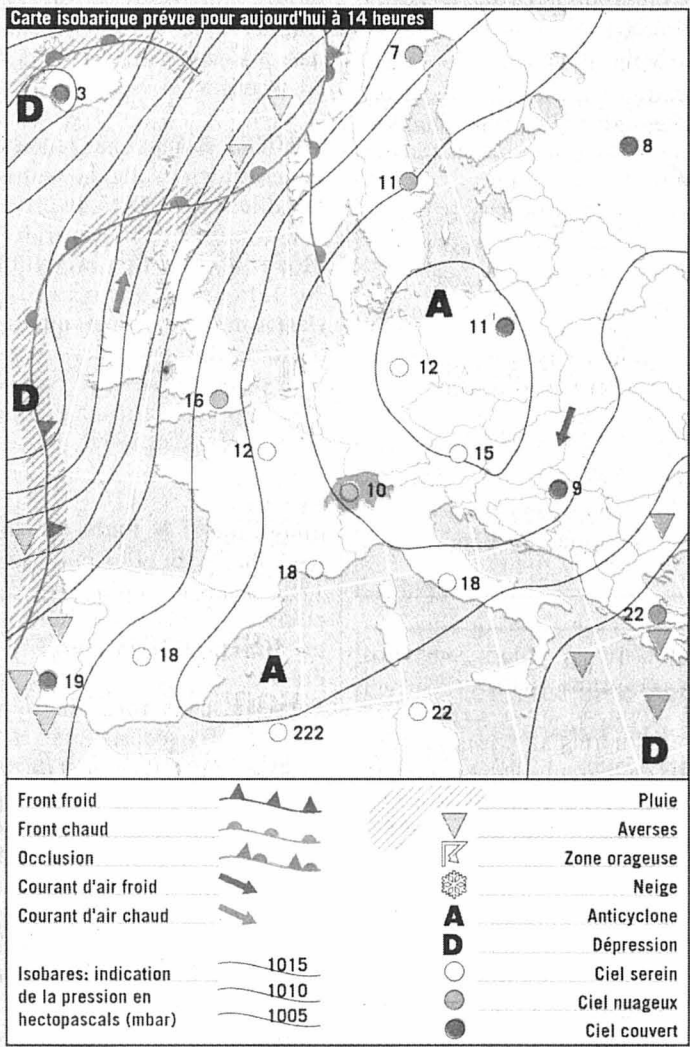
Situation générale. C'est le dada des anticyclones: s'étaler sur le continent à cette saison. Ça fait le bonheur du soleil, et le vôtre si vous vous trouvez sur les hauteurs. Le mercure s'associe à la fête, mais pas pour longtemps: la bise s'organise pour souffler sur la région dès demain et réfréner ses ardeurs.

Prévisions pour la journée. La grisaille des stratus se calfeutre sur le Plateau et au fond des vallées. Elle s'y plaît même tellement qu'elle n'a guère envie de se remuer tandis qu'ailleurs, le soleil brille sans restriction. Les températures reflètent cette disparité et s'échauffent jusqu'à 14 degrés sous l'action des rayons, mais stagnent vers 10 degrés dans l'humidité.

Les prochains jours. Même type de temps, un peu plus frais.

Jean-François Rumley

Carte isobarique prévue pour aujourd'hui à 14 heures



Fête à souhaiter
Gérald

Températures
Aujourd'hui à 14 heures

- Neuchâtel: 10°
- Boudry: 10°
- Cernier: 11°
- Fleurier: 13°
- La Chaux-de-Fonds: 14°
- Le Locle: 14°
- La Vue-des-Alpes: 12°
- Saignelégier: 14°
- Saint-Imier: 13°

Hier à 13 heures

- En Suisse...**
- Bâle: beau, 14°
 - Berne: beau, 2°
 - Genève: beau, 11°
 - Locarno: beau, 14°
 - Sion: beau, 11°
 - Zurich: beau, 12°

... en Europe

- Athènes: pluie, 23°
- Berlin: très nuageux, 12°
- Istanbul: très nuageux, 17°
- Lisbonne: très nuageux, 13°
- Londres: très nuageux, 15°
- Madrid: très nuageux, 13°
- Moscou: variable, 3°
- Paris: très nuageux, 10°
- Rome: beau, 17°

... et dans le monde

- Bangkok: variable, 32°
- Le Caire: ensoleillé, 30°
- Johannesburg: variable, 26°
- Miami: variable, 28°
- Pékin: nuageux, 13°
- Rio de Janeiro: variable, 22°
- San Francisco: variable, 13°
- Sydney: ensoleillé, 20°
- Tokyo: pluvieux, 19°

Soleil
Lever: 7h20
Coucher: 17h11

Lune
Croissante
Lever: 16h06
Coucher: 3h18

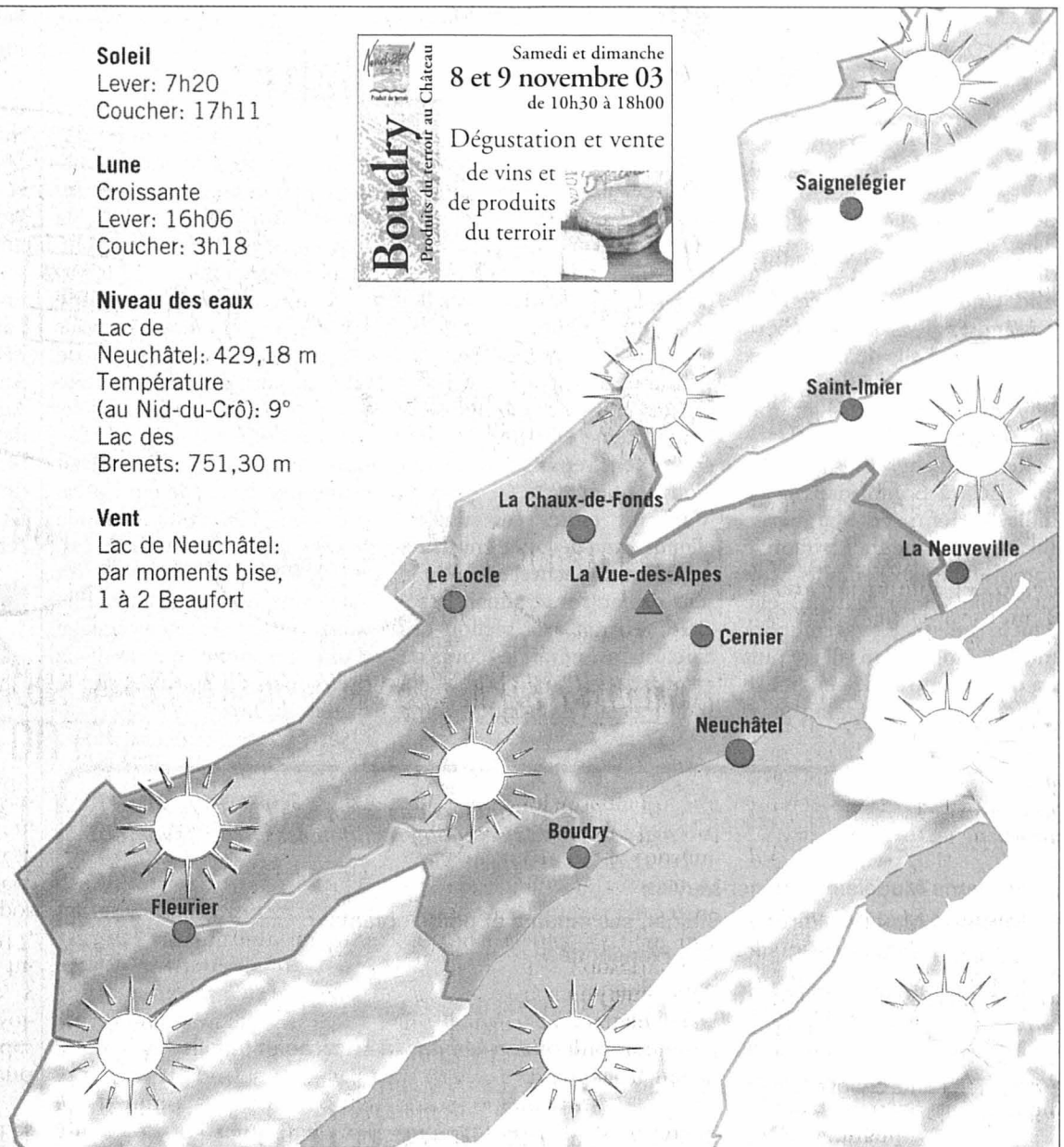
Niveau des eaux
Lac de Neuchâtel: 429,18 m
Température (au Nid-du-Crô): 9°
Lac des Brenets: 751,30 m

Vent
Lac de Neuchâtel: par moments bise, 1 à 2 Beaufort

Samedi et dimanche
8 et 9 novembre 03
de 10h30 à 18h00

Dégustation et vente de vins et de produits du terroir

Boudry
Produits du terroir au Château



Aujourd'hui	Jeudi	Vendredi	Samedi
En plaine: 10° A 1000 m: 14°	9° 13°	8° 10°	8° 10°

Sources: Jean-François Rumley; F. Cachelin SA et Keystone

L'ÉPHÉMÉRIDE

5 novembre 1605: découverte de la «conjuración des poudres»

En 1603, Jacques Stuart d'Écosse (1566-1625), fils de la reine Marie Stuart et de Henri Stuart, baron Darnley, succédait à Elizabeth Ière (la terrible reine qui avait fait décapiter sa mère!) sur le trône d'Angleterre, fondant ainsi une nouvelle dynastie qui allait régner jusqu'en 1714.

Le roi, qui soutenait l'anglicanisme, la religion instaurée par Henry VIII, persécuta cruellement les catholiques et les puritains. Peu soucieux du Parlement, dont il cherchera à se débarrasser durant tout son règne, il devint très rapidement impopulaire, ainsi que son favori Buckingham.

Le 5 novembre 1605, on put arrêter à temps un complot ourdi par les catholiques. Guy Fawkes (1550-1606), un soldat anglais, associé à d'autres conspirateurs et soutenu par les jésuites, s'appretait à faire sauter 36 barils de poudre placés sous la salle du Parlement de Londres. Les conjurés espéraient ainsi pouvoir tuer d'un coup le roi, ses ministres et tous les membres du Parlement!

De nos jours, les enfants anglais ont l'habitude de commémorer cette fameuse journée de la «conjuración des poudres» en faisant éclater des pétards.

Les puritains réagiront d'une autre manière: ils émigreront massivement en Amérique. Quant au Parlement, il ne pourra venir à bout de Jacques Ier mais saura vaincre son successeur, Charles Ier, tout aussi impopulaire, qui sera décapité en 1649.

Cela s'est passé un 5 novembre

2002 - Un demi-millier de prostituées manifestent devant le Sénat français, pour protester contre le projet de loi Sarkozy, qui prévoit six mois de prison et 3750 euros (environ 5800 francs) d'amende pour racolage, qu'il soit actif ou passif.

2002 - Le centre de la Croix Rouge de Sangatte cesse d'accueillir de nouveaux réfugiés.

2002 - Le Parti républicain de George W. Bush remporte haut la main les élections de mi-mandat, reprenant ainsi la majorité au Sénat et la conservant à la Chambre des représentants.

2002 - Un bimoteur Fokker en provenance de Berlin s'écrase par temps de brouillard près de la ville de Luxembourg, faisant 20 morts.

2001 - L'ouragan «Michelle», qui a causé la mort de 12 personnes au Honduras, au Nicaragua et en Jamaïque, fait cinq victimes et de nombreux dégâts en traversant Cuba. Décès de Gilberte Bérégovoy, veuve de l'ancien premier ministre Pierre Bérégovoy, qui avait mis fin à ses jours le 1er mai 1993.

2000 - Le parc de Bercy, dans l'est de la capitale, prend

le nom du premier ministre israélien Yitzhak Rabin, assassiné le 4 novembre 1995 à Tel Aviv. Décès de Roger Peyrefitte, 93 ans, écrivain, lauréat du prix Renaudot en 1945 pour «Les Amitiés particulières».

1998 - Lionel Jospin rend hommage, au Chemin des dames (Aisne), à tous les soldats de la Grande Guerre, y compris ceux qui furent fusillés, principalement en 1917, «pour l'exemple». Des propos jugés inopportuns par l'Élysée.

1996 - Réélection du président démocrate Bill Clinton, mais les républicains conser-

vent la majorité au Congrès. Boris Eltsine subit à Moscou un quintuple pontage coronarien. 1994 - Un ressortissant français, Jean-François Marquette, est retrouvé mort près de Bouira en Algérie: il s'agit du 21e ressortissant français tué en Algérie et le 68e étranger depuis septembre 1993.

1991 - Le corps du magnat de la presse britannique Robert Maxwell est retrouvé au large des Canaries. Philippines: le typhon «Thelma» fait plus de cinq mille morts.

1990 - Assassinat à New York du rabbin Meïr Kahane, chef

du Kach, parti d'extrême droite.

1989 - Le parlement libanais élit René Moawad président de la République. Décès de Vladimir Horowitz, pianiste américain d'origine russe.

1985 - L'Assemblée générale de l'ONU vote une résolution qui demande au Vietnam de retirer son armée du Cambodge.

1981 - Le gouvernement fédéral canadien et neuf provinces sur dix (le Québec ne signe pas) parviennent à un accord sur une nouvelle constitution, en se mettant d'accord sur le «rapatriement» de

Londres à Ottawa de l'Acte de l'Amérique du nord britannique.

1970 - Le Saint-Siège promulgue un document sur la réforme liturgique.

1962 - L'Arabie saoudite rompt les relations avec la République arabe unie.

1956 - Des parachutistes britanniques débarquent à Port-Saïd durant la campagne d'Égypte; l'URSS menace d'intervenir avec des missiles si Londres et Paris n'acceptent pas un cessez-le-feu.

1950 - Le général américain Douglas MacArthur fait état de concentrations de forces chinoises en Corée du Nord.

1916 - Les Empires centraux proclament un royaume de Pologne.

1914 - La France et la Grande-Bretagne déclarent la guerre à la Turquie. Les Britanniques annexent Chypre.

1883 - A El Abeid, le Mahdi inflige une défaite aux Anglais, qui décident d'évacuer le Soudan.

1630 - Le Traité de Madrid met fin à la guerre anglo-espagnole.

Ils sont nés un 5 novembre

- Philippe de Mornay, dit Duplessis-Mornay, chef calviniste, fondateur de la première académie protestante (1549-1623);
- Le chanteur-compositeur américain Ike Turner (1931);
- Le chanteur franco-américain Joe Dassin (1938-1980);
- Le chanteur Art Garfunkel (1941);
- Le chanteur Bryan Adams (1959). /ap

LE DESSIN DU JOUR

RÉACTION DES FRANÇAIS MOYENS: LES NOUVEAUX PRIX NE FONT PAS UN TABAC!

